

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

PEUPLES AUTOCHTONES

Chair:

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Présidente :

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Tuesday, February 28, 2017
Wednesday, March 1, 2017

Le mardi 28 février 2017
Le mercredi 1^{er} mars 2017

Issue No. 18

Fascicule n° 18

Sixth and seventh meetings:

Study on the new relationship between Canada
and First Nations, Inuit and Métis peoples

Sixième et septième réunions :

Étude sur les nouvelles relations entre le Canada
et les Premières Nations, les Inuits et les Métis

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	McIntyre
Boniface	McPhedran
* Carignan, P.C. (or Martin)	Mégie
Christmas	Oh
Enverga	Pate
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Sinclair
Lovelace Nicholas	Tannas
	Watt

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Raine (*February 28, 2017*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Martin (*February 16, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice-président : L'honorable Dennis Glen Patterson

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	McIntyre
Boniface	McPhedran
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mégie
Christmas	Oh
Enverga	Pate
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Sinclair
Lovelace Nicholas	Tannas
	Watt

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 28 février 2017*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 16 février 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 28, 2017
(40)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:03 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Boniface, Christmas, Dyck, Enverga, Lovelace Nicholas, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Sinclair, Tannas and Watt (14).

In attendance: Brittany Collier, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESS:

As an individual:

James Igloliorte, Retired Judge of the Provincial Court of Newfoundland.

Mr. Igloliorte made a statement and answered questions.

At 10:07 a.m., the committee suspended.

At 10:15 a.m., the committee resumed.

At 10:59 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, March 1, 2017
(41)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Boniface, Christmas, Dyck, Enverga, McIntyre, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Sinclair, Tannas and Watt (14).

In attendance: Brittany Collier, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 28 février 2017
(40)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 3, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Boniface, Christmas, Dyck, Enverga, Lovelace Nicholas, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Sinclair, Tannas et Watt (14).

Également présente : Brittany Collier, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

À titre personnel :

James Igloliorte, juge à la retraite de la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador.

M. Igloliorte fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 7, la séance est suspendue.

À 10 h 15, la séance reprend.

À 10 h 59, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 1^{er} mars 2017
(41)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Boniface, Christmas, Dyck, Enverga, McIntyre, McPhedran, Mégie, Oh, Pate, Patterson, Sinclair, Tannas et Watt (14).

Également présente : Brittany Collier, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESS:

As an individual:

Frank Tester, Professor Emeritus, University of British Columbia.

Mr. Tester made a statement and answered questions.

At 8:54 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

À titre personnel :

Frank Tester, professeur émérite, Université de Colombie-Britannique.

M. Tester fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 20 h 54, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 28, 2017

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:03 a.m. to study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Metis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. I would like to welcome those watching our committee this morning here in the room or via the Web or CPAC.

I would like to acknowledge for the sake of reconciliation that we are meeting on the traditional lands of the Algonquin people.

My name is Lillian Dyck, from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing this committee. I will now ask the members of the committee to introduce themselves, starting on my right.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Beyak: Lynn Beyak from Ontario.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Boniface: Gwen Boniface from Ontario.

Senator Pate: Kim Pate from Ontario.

Senator Christmas: Daniel Christmas from Nova Scotia.

Senator Lovelace Nicholas: Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Senator Watt: Charlie Watt from Nunavik.

The Chair: Thank you, senators. Our deputy chair, Senator Patterson, has just entered the room.

Senator Patterson: Good morning. Thank you.

The Chair: Today we are continuing to study what a new relationship with First Nations, Metis and Inuit in Canada may look like. We continue our look at the historical context of these relationships.

Today we have before us James Igloliorte, Retired Judge of the Provincial Court of Newfoundland and Labrador, who is an expert on the relationship between the Crown and the Inuit of Canada. Mr. Igloliorte, you have the floor, to be followed by questions from the senators. If you would proceed, please. Thank you.

James Igloliorte, Retired Judge of the Provincial Court of Newfoundland and Labrador, as an individual: Thank you.

Ullakut, illonase. Kuviasukpavunga maneligama Ottawame. Nakkumek. Kujunnamek.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 février 2017

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 3, pour étudier les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui assistent à notre réunion aujourd'hui en personne ou qui la regardent sur la chaîne CPAC ou sur le web.

Dans un esprit de réconciliation, je tiens à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé des peuples algonquins.

Je m'appelle Lillian Dyck et je viens de la Saskatchewan. J'ai l'honneur et le privilège de présider ce comité. J'invite maintenant les membres du comité à se présenter, en commençant à ma droite.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

Le sénateur Christmas : Daniel Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

La présidente : Merci, sénateurs. Notre vice-président, le sénateur Patterson, vient d'arriver.

Le sénateur Patterson : Bonjour. Merci.

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous continuons d'étudier le contexte historique de ces relations.

Aujourd'hui, nous accueillons James Igloliorte, juge à la retraite de la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador et expert en relations entre la Couronne et les Inuits du Canada. Monsieur Igloliorte, vous avez la parole. Les sénateurs vous poseront ensuite des questions. Vous pouvez livrer votre exposé. Merci.

James Igloliorte, juge à la retraite de la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador, à titre personnel : Merci.

Ullakut, illonase. Kuviasukpavunga maneligama Ottawame. Nakkumek. Kujunnamek.

[Translation]

Good morning everyone. Thank you for the opportunity to speak to you about my report on the relationship between Inuit and the Government of Canada.

[English]

On April 17, 1982, I was here in Ottawa as a guest of then Labrador MP, the Honourable Bill Rompkey who incidentally had been my high school principal in North West River, Labrador. That April visit was to attend the repatriation of the Constitution of Canada by Queen Elizabeth II at a ceremony at the Parliament Buildings. I recall the pomp and ceremony of this momentous occasion in Canadian democratic history. I'm grateful today to you, as I was then to Senator Rompkey, to witness Canadian history being made.

As the Charter was refined shortly after that, it was gratifying to learn how the fight to include Aboriginal rights and women's rights, of course, into the Canadian Charter of Rights and Freedoms was shoehorned by the persistent forebears to those beneficiaries of today's modern treaties. To see today that there are provisions for a federal government assessment of how effective the implementation process is working, and furthermore, to observe today that this Senate standing committee wishes to hear of the incidents of this forged relationship is sufficient proof to me that a serious effort is being made to change past institutional norms.

In September of 1982, before I started law school at Dalhousie University in Nova Scotia, our fourth child, Justin, was born. Naturally, he was named after our present Prime Minister, who was just then a boy, in honour of the invitation that I had received earlier that year. So your invitation to me is in fact just completing a personal circle in our family begun some 35 years ago.

I want to throw another date at you now, a date that has had great impact on the Inuit of Labrador, who call themselves Nunatsiavimuit, people of our beautiful land — the creation of our territory in 2005 following negotiations between Canada, Newfoundland and the Labrador Inuit Association.

For the 30 years before the land claims agreement was signed, Inuit had joined in, as you recall, that great worldwide movement where the aspirations and frustrations of indigenous peoples were being vocalized, possibly spurred on by such things as the challenge to the American establishment against the apparent folly of the Vietnam War. Social unrest in those days seemed to be rising in every corner of the world, including ours, and it was gaining a foothold in the challenges to the Canadian relationship with the Inuit of Labrador as well.

[Français]

Bonjour à tous. Je vous remercie de m'avoir offert l'occasion de vous présenter mon rapport sur la relation entre les Inuits et le gouvernement du Canada.

[Traduction]

Le 17 avril 1982, je suis venu à Ottawa à titre d'invité du député du Labrador de l'époque, l'honorable Bill Rompkey qui, en passant, était le directeur de mon école secondaire à North West River, au Labrador. Cette visite s'est déroulée au mois d'avril pour assister au rapatriement de la Constitution du Canada par la reine Elizabeth II lors d'une cérémonie au Parlement. Je me souviens du caractère solennel de cette occasion très spéciale dans l'histoire démocratique du Canada. Je vous suis reconnaissant, tout comme je l'étais à l'époque à l'égard du sénateur Rompkey, de me donner l'occasion d'être témoin d'une nouvelle page de l'histoire du Canada.

Étant donné que la Charte a été façonnée peu de temps après, il était encourageant d'apprendre comment la lutte pour inclure les droits des Autochtones et les droits des femmes, bien sûr, dans la Charte canadienne des droits et libertés a été dirigée par les ancêtres persévérants des bénéficiaires des traités modernes d'aujourd'hui. Lorsque je vois qu'il existe aujourd'hui des dispositions qui prévoient une évaluation menée par le gouvernement fédéral pour vérifier l'efficacité de la mise en œuvre du processus, et lorsque j'apprends que votre comité sénatorial permanent souhaite entendre parler des éléments liés à cette relation, cela me prouve que des efforts sérieux sont entrepris pour modifier les anciennes normes institutionnelles.

En septembre 1982, avant que j'entre à l'école de droit de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, notre quatrième enfant, Justin, est né. Naturellement, il tient son nom de notre premier ministre actuel, qui était un petit garçon à l'époque, en l'honneur de l'invitation que j'avais reçue plus tôt cette année-là. Votre invitation complète donc un cycle personnel qui a commencé dans ma famille il y a environ 35 ans.

J'aimerais vous parler d'une autre date, car c'est une date qui a eu un impact important sur les Inuits du Labrador — qui se nomment eux-mêmes les Nunatsiavimuits, le peuple de notre belle terre. Il s'agit de la création de notre territoire, en 2005, à la suite des négociations entre le Canada, Terre-Neuve et l'Association des Inuits du Labrador.

Vous vous souvenez peut-être que pendant les 30 années précédant la signature de l'Accord sur les revendications territoriales, les Inuits ont participé au grand mouvement mondial qui visait à exprimer les aspirations et les frustrations des peuples autochtones. Ce mouvement a possiblement été inspiré par des incidents comme la remise en question des autorités américaines lors de la folie apparente de la guerre du Vietnam. À l'époque, l'agitation sociale semblait monter dans tous les coins du monde, y compris le nôtre, et elle gagnait du terrain dans les défis liés à la relation du Canada avec les Inuits du Labrador.

In Labrador, Inuit chose the path of seeking legal precedent and negotiations to pursue a formal process of treaty resolution. The newly formed Labrador Inuit Association pressed for many years to enter into negotiations to establish a comprehensive land claims agreement. In 2005, the agreement, as you are aware, was finalized, and it gave the parties the chance for the promotion of a strong and self-reliant Labrador Inuit homeland, the improvement of social well-being and economic prosperity for Inuit, and provided for all parties certainty in resource developments.

One of the legal incidents arising from the Labrador Inuit land claims agreement, or LILCA, included a newly named Nunatsiavut, meaning our beautiful land, government, which had self-government provisions of authority over such areas as culture and language, education, health care, social services, housing and environmental protection. We also gained law-making authority and some specific taxation powers.

Another incident was the creation of the Labrador Inuit Settlement Area, whereby Labrador Inuit obtained specific and defined rights in their homeland, such as harvesting of plants and the use of natural resources occurring within it.

A third component of the LILCA was the establishment of the Torngat Mountains National Park concurrent with the signing of the Nunavik Inuit Land Claims Agreement in 2008. These two national parks occupy the northern tip of the Labrador-Ungava Peninsula and the Inuit from Nunavik and Nunatsiavut have jointly and historically occupied this region, where many people have family ties on the Quebec as well as Labrador side of the peninsula.

Prior to and during the arrival of the Moravian missionaries in the mid-1700s, small groups of Inuit occupied lands from the tip of the northern Labrador at Killinek, and extending southward in the myriad fjords and wildlife-filled inlets all the way down to Gross Water Bay near Happy Valley-Goose Bay. These more northerly peoples were eventually settled by the religious and colonial pressures of Moravians at Okak, Nutak and Hebron. In the mid-1900s, this church and the provincial government, touting health, service provisions and other reasons, forced the relocation of Inuit to communities even further to the south. That history has been described by outsiders as well as Inuit, and it left a traumatic consequence to the families who had lived up there and still exist now to the present time.

As outlined in the land claims agreement, the establishment of the national park has had the effect of bringing some of these same Inuit, 50 years later, back to an ancestral homeland at the southern entranceway to the national park, and these are just for brief summer visits. Since the establishment of the base camp

Au Labrador, les Inuits ont choisi d'établir un précédent juridique et de mener des négociations en vue de lancer un processus officiel de règlement des traités. Pendant de nombreuses années, les membres de la nouvelle Association des Inuits du Labrador ont tenté d'entamer des négociations pour conclure un accord sur les revendications territoriales globales. En 2005, cet accord, comme vous le savez, a été finalisé, et il a donné aux parties l'occasion de faire la promotion d'une terre natale solide et autonome pour les Inuits du Labrador, d'améliorer le bien-être social et la prospérité économique pour les Inuits et d'obtenir une certitude dans le développement des ressources.

Parmi les éléments juridiques découlant de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador, ou l'ARTIL, il y a eu la création d'un nouveau gouvernement du Nunatsiavut, qui signifie notre belle terre, et des dispositions lui donnant une certaine autonomie gouvernementale dans des domaines comme la culture et la langue, l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le logement et la protection de l'environnement. Nous avons également obtenu des pouvoirs législatifs et certains pouvoirs de taxation.

Un autre aspect concerne la création de la zone visée par l'entente avec les Inuits du Labrador, dans laquelle les Inuits du Labrador ont obtenu des droits précis et définis sur leur territoire, par exemple la cueillette de plantes et l'utilisation de ressources naturelles sur le territoire.

Un troisième aspect de l'ARTIL concerne la création du Parc national des Monts-Torngat parallèlement à la signature de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik en 2008. Ces deux parcs nationaux recouvrent la pointe nord de la péninsule du Labrador-Ungava. Les Inuits du Nunavik et du Nunatsiavut ont traditionnellement habité dans cette région, et ils sont nombreux à avoir des liens familiaux à la fois dans la partie québécoise et la partie labradorienne de la péninsule.

Avant l'arrivée et pendant le séjour des missionnaires moraves au milieu des années 1700, de petits groupes d'Inuits habitaient les terres qui s'étendent de la pointe nord du Labrador, à Killinek, jusqu'aux nombreux fjords et anses remplis d'espèces sauvages menant à Gross Water Bay, près de Happy Valley-Goose Bay, dans le sud. Ces peuples qui vivaient plus au nord ont éventuellement dû s'établir à Okak, Nutak et Hebron en raison des pressions religieuses et coloniales exercées par les Moraves. Au milieu des années 1900, cette congrégation et le gouvernement provincial, en citant des raisons liées à la santé et à la prestation de services et d'autres raisons, ont forcé la réinstallation des Inuits dans des collectivités encore plus au sud. Cette période de l'histoire a été racontée par des observateurs externes ainsi que par des Inuits, et ces événements ont engendré des conséquences traumatisantes pour les familles qui vivaient là-bas et qui existent toujours aujourd'hui.

Comme il est décrit dans l'Accord sur les revendications territoriales, la création d'un parc national a eu pour effet de ramener certains de ces Inuits, 50 ans plus tard, sur leurs terres ancestrales, c'est-à-dire à l'entrée sud du parc national, pour de courtes visites estivales. Depuis la création du camp de base

in 2007, Parks Canada and the Nunatsiavut government have consistently brought elders and youth who grew up in the region to attend cultural events in the summers.

For the elders, these short forays back to the familial lands is a reminder of the wild and beautiful home they once occupied, and the trauma of the years of relocation is heightened by the memories they retain. However, even these bittersweet events do bring some degree of healing to the participants.

The introduction of bringing youth to the Torngats, as the base camp is now called, concurrent with the elders who can exchange their experiences and stories with them, transmits a pride of culture when they leave the communities further to the south where they, of course, like all young people, enjoy instant data and communications and they have to slow down to speak face to face with elders. They also gain valuable insights into the trauma suffered by their relatives and some recognition of the value of the healing power of the land and of the remote camp experience.

The base camp is located on Inuit land and borders on the south of the national park. This has allowed the establishment of a business model where Inuit operators capitalize on this tourism opportunity. While it's true that the Inuit of Nunavik and Nunatsiavut use the base camp for valuable cultural and social purposes, and that its infrastructure allows important research activity from any aspect of Canadian research and international research, the expectation we had that the base camp would be a model for economic prosperity has sadly not materialized.

The Torngat Mountains National Park has indeed helped Inuit strengthen and renew their ancestral ties to a beautiful part of northern Labrador. Parks Canada has, with a cooperative management board comprised of local Inuit partners, made great strides in preserving Inuit cultural and archaeological artifacts and sites, yet there is a missing piece of adequate financial support from the federal government to make the base camp a sustainable financial operation.

In financial terms, it is far from a going concern. This pillar for the success of the park and Inuit business needs a serious injection of federal funding through Parks Canada spending in order to reach its potential as providing the necessary support for Inuit business potential. The other pillars of cultural experience and identification and preservation of Inuit culture are on solid ground. If there were a commitment for strong financial support of a tourism opportunity, the challenge for Inuit economic developers in Nunavik as well as Nunatsiavut could be met through the ongoing communications already existing between the parties. They work well together, they know each other and they trust each other. They need financial assistance.

en 2007, Parcs Canada et le gouvernement du Nunatsiavut y ont fréquemment amené des aînés et des jeunes qui ont grandi dans la région pour qu'ils participent à des événements culturels pendant l'été.

Pour les aînés, ces courtes visites sur leurs terres familiales sont un rappel du territoire sauvage et magnifique sur lequel ils habitaient autrefois, et le traumatisme causé par les années de réinstallation est ravivé par leurs souvenirs. Toutefois, même ces événements doux-amers permettent aux participants de guérir dans une certaine mesure.

Le fait d'amener des jeunes à Torngats — comme on appelle maintenant le camp de base — en même temps que des aînés qui peuvent leur parler de leurs expériences et de leurs histoires permet de transmettre à ces jeunes la fierté de leur culture, car ils quittent leurs collectivités situées plus loin au sud où, comme tous les jeunes, ils profitent des communications et des données instantanées, et ralentissent le rythme pour parler aux aînés en personne. Ils comprennent également mieux le traumatisme subi par les membres de leur famille et peuvent reconnaître le pouvoir de guérison offert par la terre et la vie dans un camp isolé.

Le camp de base est situé sur le territoire inuit, à la frontière sud du parc national. Cela a permis la création d'un modèle opérationnel dans lequel des exploitants inuits tirent parti de ces possibilités touristiques. Même s'il est vrai que les Inuits du Nunavik et du Nunatsiavut utilisent le camp de base à des fins culturelles et sociales, et que cette infrastructure permet de mener d'importantes recherches nationales et internationales, l'espoir que nous avions de voir ce camp de base servir de modèle de prospérité économique ne s'est malheureusement pas concrétisé.

Le Parc national des Monts-Torngat a aidé les Inuits à renforcer et à renouveler leurs liens ancestraux avec une belle région du Nord du Labrador. Parcs Canada, en collaboration avec un conseil de cogestion composé de partenaires inuits locaux, a réalisé d'énormes progrès dans la préservation de la culture inuite, des artefacts et des sites archéologiques. Pourtant, ce camp de base attend toujours un appui financier adéquat du gouvernement fédéral pour devenir durable sur le plan financier.

En effet, l'aspect financier est toujours au centre des préoccupations. Ce pilier du succès du parc et des activités inuites nécessite une importante injection de fonds du gouvernement fédéral par l'entremise de Parcs Canada; c'est la seule façon dont il pourra réaliser son potentiel et fournir l'appui nécessaire aux entreprises inuites. Les autres piliers de l'expérience, de l'identification et de la préservation de la culture inuites ont un fondement solide. Si on s'engageait à fournir un appui financier durable aux occasions touristiques, le défi auquel font face les promoteurs économiques inuits au Nunavik et au Nunatsiavut pourrait être relevé par l'entremise de communications déjà en cours entre les parties. Ces gens travaillent bien ensemble, car ils se connaissent et ils se font confiance. Ils ont besoin d'une aide financière.

Another topic of importance to the members of the Labrador indigenous community is the settlement, as you may have heard in recent months, of a class action lawsuit between survivors of the Labrador residential schools and the Government of Canada. Remember that a few years back the apology given by then Prime Minister Harper to the other residential school survivors to the exclusion of people in this province was short-sighted and hurtful.

It has taken 10 agonizing years for the matter to reach a final settlement to benefit the plaintiffs, the law firms and government, and any person closely following the case would have tied this settlement, in part, to a change in the attitude of the federal government at the highest level. The air of optimism in indigenous people across Canada resulting from election promises, but being translated into visible actions and consultation by the Prime Minister himself along with the necessary cabinet ministers, important cabinet ministers, with Inuit leaders and communities, has become for us a real and palpable message of hope, particularly to the Labrador Inuit.

The incidents of that case, as I stated, call for a cash compensation to Inuit and other indigenous groups in Labrador, and further, incentives to allow for commemoration and healing not only for Inuit themselves but between the Crown and the three indigenous peoples of Labrador. Recent policy directives from all government departments that have responsibility toward indigenous people is a heartening change for the betterment of relations. In this incentive, the honour of the Crown could not be more forcefully or clearly explained to Canadians. These two interactions by the Government of Canada and the Nunatsiavut Inuit, being a transfer of Inuit self-government powers and the settlement of a painful legacy of residential schooling, speak clearly as to how a maturing Canada can best approach its relationship building with us. The land claims implementation is thankfully a process that is subject to periodic review.

In the short time since the LILCA was implemented, Inuit are proud of the accomplishments in social, health and cultural preservation. Under the umbrella of the Nunatsiavut government, the communities themselves have the autonomy to make fiscal and management decisions in which all the Labrador Inuit community leaders meet periodically, and people share and interchange ideas, hopes and frustrations. All beneficiaries who live outside the land claims area retain access to the programs, benefits and government participation in a process called the Canadian Constituency.

Un autre sujet important pour les membres de la communauté autochtone du Labrador est le règlement, comme vous l'avez peut-être entendu au cours des derniers mois, d'un recours collectif entre les survivants des pensionnats du Labrador et le gouvernement du Canada. N'oubliez pas que les excuses offertes il y a quelques années par le premier ministre de l'époque, M. Harper, à tous les survivants des pensionnats sauf à ceux de cette province étaient mal avisées et blessantes.

Il a fallu 10 années interminables pour que l'affaire obtienne un règlement définitif au profit des plaignants, des cabinets d'avocats et du gouvernement, et tous ceux qui ont suivi ce cas de près auraient pu partiellement attribuer ce règlement à un changement d'attitude du gouvernement fédéral au plus haut niveau. L'optimisme présent chez les peuples autochtones de partout au Canada à la suite des promesses électorales, mais surtout la concrétisation de ces dernières en actions visibles et en consultations avec les communautés et les leaders inuits par le premier ministre lui-même, accompagné des ministres touchés — des ministres importants — est devenu pour nous un véritable message d'espoir concret, surtout pour les Inuits du Labrador.

Les détails de cette affaire, comme je l'ai énoncé, demandent une compensation financière pour les Inuits et d'autres groupes autochtones du Labrador, ainsi que des mesures incitatives qui permettent la commémoration et la guérison non seulement pour les Inuits, mais également entre la Couronne et les trois peuples du Labrador. De récentes directives en matière de politique formulées par tous les ministères responsables des peuples autochtones représentent un changement encourageant en ce qui concerne l'amélioration des relations. Dans cette mesure incitative, l'honneur de la Couronne ne pourrait pas être expliqué plus fermement ou clairement aux Canadiens. Ces deux interactions entre le gouvernement du Canada et les Inuits du Nunatsiavut, à savoir le transfert de pouvoirs d'autonomie gouvernementale aux Inuits et le règlement d'un héritage douloureux causé par les pensionnats, démontrent clairement la meilleure approche que peut adopter un Canada mature à l'égard du développement de sa relation avec notre peuple. La mise en œuvre des revendications territoriales est heureusement un processus assujéti à un examen périodique.

Les Inuits sont fiers des progrès qu'ils ont accomplis dans le domaine social, dans le domaine de la santé et dans la préservation de la culture dans la courte période qui a suivi la mise en œuvre de l'ARTIL. Sous la direction du gouvernement du Nunatsiavut, les collectivités elles-mêmes ont l'autonomie nécessaire pour prendre des décisions en matière de finances et de gestion, et tous les leaders communautaires inuits du Labrador se réunissent périodiquement et les gens échangent leurs idées, leurs espoirs et leurs frustrations. Tous les bénéficiaires qui vivent à l'extérieur de la région visée par les revendications territoriales continuent d'avoir accès aux programmes, aux avantages et à la participation au gouvernement dans le cadre d'un processus lié aux circonscriptions canadiennes.

Contrast this form of community governance with one where historically either a religious body ran the affairs of the community or a largely foreign provincial government presence took that role at one time.

I don't have any personal or governance experience to offer you with respect to the daily workings of the two levels of Inuit community governance, that is, the central Nunatsiavut government and the community governments. Suffice to say, as an outsider looking in, the question to ask is always, by you as well as me, whether the Inuit themselves are growing in capacity, experience and practice to manage their own affairs without outside interference but with outside help.

The preferred approach is to work together in providing tools to the Inuit government and to evaluate progress, as Inuit do and as you are doing; to measure the level of responsibility in social, educational and cultural activities; to ask whether elected officials and residents feel a sense of pride and accomplishment over time in their efforts at capacity building; to allow people to learn from their successes and mistakes; and of course to work hard at building respectful, trustful relations.

A single Canadian can create a singular Canada. The actions of a Prime Minister who signals, not with words but by action, that change is possible, and a young indigenous graduate returning as a social worker to her community to build a life there and to work in the community are ways that we can measure the value of these accomplishments.

Nation-to-nation respect and trust signals the level of commitment both sides should have for each other. As we move forward with implementation of the land claims agreements and the Senate committee uses its powers to examine and appreciate indigenous peoples across Canada, the reconciliation process, healing and commemoration can all happen.

In my introduction I had described how our son Justin received his name, but I didn't tell you how he got his second name. It's Peter. It was not then a tribute to Justin's father, the Prime Minister at the time, Pierre Trudeau. In fact, there's a more Stuart McLeanesque scenario that happened, and I will describe it to you.

On the night that Mom was to deliver baby Justin, I read their favourite Little Golden classic, and strangely enough, it was called *Peter and the Wolf*. So, of course, when we said, "Mom and Dad chose the first name Justin. Who do you want the second name to be?" their answer was Peter, because he had captured the big, bad wolf.

Vous pouvez voir la différence entre cette forme de gouvernance communautaire et celle où, traditionnellement, un organisme religieux ou un gouvernement provincial en grande partie étranger dirigeait les affaires de la communauté.

Je n'ai aucune expérience personnelle ou expérience de gouvernance à vous offrir en ce qui concerne les activités quotidiennes des deux échelons de gouvernance communautaire inuite, à savoir le gouvernement central du Nunatsiavut et les gouvernements communautaires. Il suffit de préciser qu'à titre d'observateur externe — que ce soit vous ou moi —, il faut toujours vérifier si les Inuits eux-mêmes renforcent leur capacité, leur expérience et leurs pratiques, afin de gérer leurs propres affaires sans ingérence extérieure, mais avec une aide extérieure.

L'approche privilégiée consiste d'abord à collaborer afin de fournir des outils au gouvernement inuit pour évaluer les progrès — comme le font les Inuits et comme vous le faites aussi. Il faut ensuite mesurer le niveau de responsabilité dans les activités sociales, éducationnelles et culturelles. On doit aussi demander aux élus et aux résidents s'ils éprouvent de la fierté et un sentiment d'accomplissement dans le cadre de leurs efforts liés au renforcement de la capacité. Il faut également permettre aux gens d'apprendre de leur réussite et de leurs erreurs. Enfin, il faut manifestement s'efforcer d'établir des relations respectueuses et fondées sur la confiance.

Un seul Canadien ou une seule Canadienne peut créer un Canada unique. Un premier ministre qui indique, pas par des paroles, mais par des gestes concrets, qu'un changement est possible, et une jeune diplômée autochtone qui revient dans sa collectivité pour travailler en tant que travailleuse sociale et se bâtir une vie là-bas, représentent des façons de mesurer la valeur de ces réalisations.

Le respect et la confiance entre les nations indiquent le niveau d'engagement que les deux parties devraient manifester l'une pour l'autre. Lorsqu'on met en œuvre les accords sur les revendications territoriales et lorsque le comité sénatorial utilise ses pouvoirs pour examiner et comprendre les peuples autochtones à l'échelle du pays, les processus de réconciliation, de guérison et de commémoration peuvent s'amorcer.

Dans mon introduction, j'ai parlé de l'origine du nom de mon fils Justin, mais je ne vous ai pas raconté comment il avait reçu son deuxième nom, c'est-à-dire Peter. Il ne s'agit pas d'un hommage au père de Justin, le premier ministre de l'époque, Pierre Trudeau. En fait, c'est plutôt un scénario digne de Stuart McLean, comme je vais vous l'expliquer.

La nuit où mon épouse a accouché de bébé Justin, j'ai lu aux enfants leur livre préféré; étrangement, c'était *Peter and the Wolf*. Donc, lorsque mon épouse et moi avons dit à nos enfants que nous avions choisi le nom de Justin, nous leur avons demandé de lui choisir un deuxième nom, et ils ont évidemment répondu « Peter », car il avait attrapé le méchant loup dans le livre.

I want to thank you so much for your attention. I'm happy to answer your questions if I can. I appreciate the invitation to appear today and your kind respect as well. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, judge, for your comprehensive yet concise overview of the Inuit in Labrador. We will now begin the first round of questioning, starting with our deputy chair, Senator Patterson.

Senator Patterson: I'd like to welcome Judge Igloliorte and thank him for his good work in the Qikiqtani region with the truth commission. That was a significant, historical event for the Inuit of Qikiqtani region and Nunavut.

Sir, in examining the question of the relationship between the Inuit and the Crown and building a new relationship, which we're studying, I think we have to recognize, as you pointed out, that the Inuit of Northern Canada — and I include Nunatsiavut and Nunavik in that description — have all settled comprehensive land claim agreements. Nunavik was the first, and Senator Watt was pivotal in that settlement, then the Inuvialuit of the Beaufort Delta region, the Inuit of Nunavut and finally, most recently, the Inuit of Nunatsiavut.

The Inuit are the envy of many other Aboriginal peoples for having settled these comprehensive claims, as you've described them. What is the place for Inuit and Canada in negotiating a new relationship since they've got a pretty solid foundation to build on with all these comprehensive land claims agreements?

I'm going to try to summarize what you said. These land claim agreements are promising. They give Inuit a lot of tools. We know the Inuit of Nunavut have had to sue the federal government for implementation of their agreement and reached a significant settlement last year. You referred to policy directives from government departments recently who have responsibility towards indigenous people as being a heartening change for the betterment of relationships. For the Inuit to improve the Crown-Inuit relationship, is getting government departments to respect the comprehensive claim agreements the main thing we need to do? Is that the big challenge here, and is that what you were referring to when you said the new policy directives are heartening?

Mr. Igloliorte: Senator, I think we recognize that what we're all trying to do in our capacities is to address the needs and build sustainability within the communities. Whatever way that appears to offer the path to that end is what we should be pursuing.

For the Inuit of Labrador, at least, we worked long and hard, elected and negotiated a settlement where, within it, there were self-government provisions; and in those self-government provisions, we thought that if we negotiated them with the

J'aimerais vous remercier de votre attention. Je serai heureux de répondre à vos questions si je le peux. Je vous suis reconnaissant de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui et du respect que vous m'avez témoigné. Merci beaucoup.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur le juge, de votre survol complet, mais concis, des Inuits du Labrador. Nous entamons maintenant la première série de questions. La parole est d'abord au vice-président, le sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : J'aimerais souhaiter la bienvenue au juge Igloliorte et le remercier du bon travail qu'il a accompli avec la commission de la vérité dans la région de Qikiqtani. C'était un événement historique important pour les Inuits de la région de Qikiqtani et du Nunavut.

Monsieur, dans notre étude sur la question des relations entre les Inuits et la Couronne et sur la création d'une nouvelle relation, je crois que nous devons reconnaître, comme vous l'avez souligné, que les Inuits du nord du Canada — et j'inclus le Nunatsiavut et le Nunavik dans cette dénomination — ont tous conclu des accords sur les revendications territoriales. Le Nunavik a conclu le premier accord — et le sénateur Watt a joué un rôle instrumental dans cet accord —, ensuite les Inuvialuits de la région Beaufort-Delta, les Inuits du Nunavut et enfin, plus récemment, les Inuits du Nunatsiavut.

Les Inuits font l'envie d'un grand nombre de peuples autochtones, car ils ont réussi à conclure ces accords sur les revendications territoriales globales, comme vous l'avez dit. Quelle est la place des Inuits et du Canada dans le cadre des négociations sur la création d'une nouvelle relation, étant donné que ces parties profitent d'un fondement solide grâce à tous ces accords sur les revendications territoriales globales?

Je vais essayer de vous résumer. Ces accords sur les revendications territoriales sont prometteurs. Ils donnent aux Inuits beaucoup de moyens. Nous savons que les Inuits du Nunavut ont dû entamer des poursuites contre le gouvernement fédéral pour faire mettre en œuvre leur accord et que, l'année dernière, ils ont obtenu une décision importante. Vous avez fait allusion aux récentes directives d'orientation des ministères, qui ont des responsabilités à l'égard des peuples autochtones, en disant y voir un changement encourageant pour l'amélioration des rapports. Pour améliorer les rapports de la Couronne avec eux, les Inuits doivent-ils principalement amener les ministères à respecter la totalité des accords sur les revendications? Est-ce la principale difficulté et y faisiez-vous allusion quand vous avez dit que les nouvelles directives étaient encourageantes?

M. Igloliorte : Je pense que nous reconnaissons que nous essayons tous, dans la mesure de nos moyens, de répondre aux besoins et d'instaurer la durabilité dans les communautés. Nous devons privilégier toute solution qui semble conduire à cet objectif.

Pour les Inuits du Labrador, du moins, nous avons bûché, nous avons fait des choix et nous avons négocié un règlement renfermant des dispositions pour l'autonomie, en pensant que, par la négociation de ces dispositions avec le Canada et la

Government of Canada and the Province of Newfoundland and Labrador, then we would find our own path to building that sustainability and peaceful and prosperous communities for Inuit.

We placed our hopes on that process, so we're not about to abandon it. My main point is that when you review the implementations, when you review what has happened, the direction things are taking, then we feel that is the way to address those needs.

Senator Patterson: Thank you. You talked about the actions of a prime minister signalling not with words but by action that change is possible. As I'm sure you followed, the Prime Minister came to Nunavut this month and made an agreement with the Inuit leaders of Canada, presidents of the land claims organizations and the president of the Inuit Tapirisat of Canada. Now, some observers have said, "Well, what was in that agreement?" It was an agreement to meet. I think there was a commitment to meet three times a year, once with senior cabinet ministers, once with the Prime Minister. Some have said, "Well, those are encouraging words, but we have yet to see any actions, and the jury will be out about what that leads to."

Would you say this is a good start and all we should expect of Canada is an agreement to sit down at the highest levels with Inuit leaders and plan a course forward together? Is that what reconciliation should mean for the Inuit and, I suppose, for other Aboriginal peoples of Canada?

Mr. Igloliorte: It's a change in direction, isn't it? I think that from our perspective, our responsibility as leaders — and I'm speaking for political leadership — is to continue to hold government ministers, the Prime Minister himself and the entire body of the Canadian government to a test where we are able to say words are followed by actions. I think that's really our responsibility to continue that aspect of it. But yes, in my mind, clearly in the past year, there seems to be a change and a thawing of the relationship.

Senator Lovelace Nicholas: Welcome here this morning. Do you think the government is living up to its fiduciary responsibility to indigenous peoples at this date?

Mr. Igloliorte: From the Labrador Inuit perspective, that was really the test I was looking at during the entire process of the residential schools case. It had gone on for ten years. There was a fair bit of acrimony between the sides. There was apparently not much movement but a lot of pushback from the parties.

I wasn't part of the discussions; in fact, I wasn't called as a witness. My residential school history was too good. I was successful, and I appeared to be not the kind of witness that should be called in a case against the government to make them feel bad so that somehow there could be some compensation.

province de Terre-Neuve-et-Labrador, nous trouverions la voie de la durabilité et de l'instauration de communautés pacifiques et prospères pour les Inuits.

Ayant mis nos espoirs dans ce processus, nous ne sommes pas près de l'abandonner. Je veux surtout dire que les efforts de mise en œuvre, la succession des événements, l'orientation qui semble se dessiner, tout ça donne l'impression que c'est la façon de répondre à ces besoins.

Le sénateur Patterson : Merci. Vous avez parlé des gestes d'un premier ministre qui, mieux que des paroles, annonçaient que le changement est possible. Je suis convaincu que vous vous êtes intéressé à la visite du premier ministre au Nunavut, ce mois-ci, et à son accord avec les dirigeants inuits du Canada, les présidents des organisations chargés des revendications territoriales et le président de l'Inuit Tapirisat du Canada. Et c'est là que certains observateurs se sont demandé ce qu'il y avait dans cet accord. C'était un accord rassembleur, la promesse de se réunir trois fois par année, une fois avec les principaux ministres, une fois avec le premier ministre. Certains, jugeant les mots encourageants, voulaient quand même voir des gestes, des gestes qu'on saura bien juger à quoi ils mènent.

Diriez-vous que c'est un bon début et que tout ce à quoi nous devrions nous attendre du Canada est un accord pour des rencontres aux plus hauts niveaux avec les dirigeants inuits et pour concevoir un plan pour la suite des choses? Serait-ce le sens de la réconciliation pour les Inuits et, je suppose, les autres Autochtones du Canada?

M. Igloliorte : N'est-ce pas un changement d'orientation? Je pense que, de notre point de vue, notre responsabilité de chefs, et je parle pour les dirigeants politiques, est de continuer à vérifier la sincérité des intentions des ministres, du premier ministre lui-même et de la totalité du gouvernement canadien, qu'ils ont effectivement donné suite à leurs promesses. Je pense qu'il nous incombe vraiment d'en avoir le cœur net. Mais il m'est clairement apparu, depuis un an, un changement et un dégel dans les relations.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Soyez le bienvenu. Pensez-vous que le gouvernement s'acquitte de sa responsabilité fiduciaire à l'égard des peuples autochtones jusqu'à maintenant?

M. Igloliorte : D'après les Inuits du Labrador, c'était vraiment le test que j'attendais pendant toute l'affaire des pensionnats. Ça durait depuis 10 ans, au milieu de beaucoup d'acrimonie, de ripostes de part et d'autre, mais sans grand déblocage.

Je n'ai pas participé aux discussions; de fait, on ne m'a pas convoqué comme témoin. Ma vie de pensionnaire était trop exemplaire. Par ma réussite personnelle, je ne semblais pas être la sorte de témoin à convoquer dans une affaire contre le gouvernement pour le culpabiliser dans l'espoir d'une indemnisation.

I will say that that switch of rancour seemed to be turned off at some point, and at least a settlement was reached quite quickly. Personally, I saw that as a signal that along with the compensation, the potential for an apology to Labrador residential school survivors, and then the promise that there might be some commemorative and healing components to the agreements, and I've been asked to be a part of that delivery, it seems to be one of the ways that we could look at an improved Inuit-to-government relationship.

Senator Lovelace Nicholas: I feel the government is being negligent. Do you think the only recourse would be for indigenous people to take the government to court for negligence?

Mr. Igloliorte: I'm recognizing Justice Sinclair here. When you go through a lengthy process of examining what happened in the reconciliation report arising from the residential schools agreement, there are many ways to urge Canada to work hand-in-hand in building trust relationships with Inuit and with indigenous peoples generally. As a judge, I would be the last to say that your only recourse is court. For most judges, that's the last thing we want to see. We prefer to see trust relationships resulting in either negotiated settlements or settlements that people can work on.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you for your answer.

Senator Enverga: Thank you for that presentation. I have learned a lot from you today.

My question is with regard to your statement that the question to ask is whether Inuit themselves are growing in capacity, experience and practice to manage their own affairs, without outside interference. I'm surprised with that. I was thinking there is a lot of Inuit leaders who would be able to manage or be a leader and to make a more productive community. Can you elaborate on what kind of leadership and attitude you are expecting the Inuits to have, please?

Mr. Igloliorte: We saw on CBC this morning that there's a story coming from Labrador with respect to child welfare, that many Inuit children from Nunatsiavut region are being sent to Newfoundland island, and the last recourse, of course, for child welfare officials is to send these children outside of their own communities for safety and to be fostered.

The first question reporters are going to ask is: Tell us the answer. What's the answer? Do they want to know a one-liner, and somehow or another you are the person to deliver that answer so that all of these problems are solved?

My view is you have to take the position that, as an outsider, you have to ask: Is the community working hard with their partners, the Canadian government and provincial government? Is there capacity within a self-government leadership to start to address these questions, which took a long time to result in the kind of behaviour and practices and trauma that has resulted in

Je dirai que la rancœur a semblé s'adoucir à un certain moment et que, très rapidement, on est au moins parvenu à un règlement. Personnellement, j'y ai vu un signal, la possibilité, en même temps qu'une indemnisation, que les survivants des pensionnats du Labrador reçoivent des excuses, puis la promesse de prévoir des éléments de commémoration et de guérison dans les accords. On m'a demandé d'y participer, ce qui semble l'une des façons, pour nous, de chercher à améliorer les relations entre les Inuits et le gouvernement.

La sénatrice Lovelace Nicholas : J'ai l'impression que le gouvernement est négligent. Pensez-vous que le seul recours des Autochtones serait de traîner le gouvernement devant les tribunaux pour négligence?

M. Igloliorte : Il y a du juge Sinclair là-dessous. Un long examen du rapport sur la réconciliation découlant de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens nous enseigne qu'on peut, de plusieurs façons, recommander vivement au Canada de collaborer à l'établissement de rapports de confiance avec les Inuits et les peuples autochtones en général. En ma qualité de juge, je serai le dernier à affirmer que le seul recours est les tribunaux. Pour la plupart de mes confrères, c'est l'option la moins souhaitable. Nous préférons des relations de confiance qui résultent de règlements négociés ou de règlements perfectibles.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Merci de votre réponse.

Le sénateur Enverga : Je vous remercie de votre exposé. Vous m'en avez appris beaucoup.

Ma question concerne votre déclaration selon laquelle la question à poser est si les Inuits eux-mêmes acquièrent la capacité, l'expérience et la pratique nécessaires pour gérer leurs propres affaires sans ingérence extérieure. Ça m'étonne. Je croyais qu'il y avait beaucoup de dirigeants inuits capables de gérer ou de diriger et de rendre la communauté plus productive. Pouvez-vous, s'il vous plaît, en dire plus sur la nature du leadership et l'attitude que vous attendez des Inuits?

M. Igloliorte : Ce matin, nous avons vu un reportage de Radio-Canada sur la protection de l'enfance au Labrador, selon lequel beaucoup d'enfants inuits de la région du Nunatsiavut sont envoyés dans l'île de Terre-Neuve et selon lequel le dernier recours, bien sûr, des fonctionnaires chargés de la protection de ces enfants est de les sortir de leurs communautés pour leur sécurité et pour les placer.

Dès leur première question, les journalistes voudront la réponse. Quelle est la réponse? Une phrase lapidaire et, j'ignore comment, que vous êtes la personne pour formuler cette réponse de manière à résoudre tous ces problèmes?

D'après moi, il faut, parce qu'on est un étranger, adopter la position selon laquelle il faut demander : La communauté collabore-t-elle beaucoup avec ses partenaires, le gouvernement du Canada et celui de la province. Un gouvernement autonome a-t-il la capacité de commencer à répondre à ces questions, qui ont pris beaucoup de temps pour faire apparaître le genre de

families being unable to take care of their children? They have as much hope and love for their children as you and I do, but they have a lot of traumatic issues they've dealt for the community to reach this point.

I'm saying, don't think that there's a bullet that will solve the problem. Ask whether the people themselves are being provided the support and services to reach their own attempts at working on the question. Is the number of young people being educated as child welfare workers sufficient? Are they providing programs with the assistance of both the province and Canada to work together on these issues? That's all I meant.

Senator Enverga: With the questions about the capacity, experience and practice to manage their own affairs, are you saying that one of the solutions is autonomy, self-governance? Is that the solution for the community?

Mr. Igloliorte: It's not the only solution. Clearly, self-government doesn't mean you isolate yourself from the province or Canada. Self-government means you use any resources when you have these challenges to try to work on them, and building trust between the levels of government, in some ways nation-to-nation, is much preferred to either one side or the other saying that they can handle the issue.

Senator Enverga: You mentioned training and leadership. Do you prefer to have your own self-education, learning from the roots and the culture, rather than learning from people outside the community?

Mr. Igloliorte: I can't speak for the Nunatsiavut government, but I think it's clear that this is a process. At this stage, what the Nunatsiavut government is saying is there are obviously good precedents in this country, this province and around the world for us to properly educate people like doctors or social workers or whoever they may be. Right now we're not looking inward to address the issues, at least that's the impression I have, but they're saying, "Let's become part of the Canadian community. Let's educate ourselves to those standards. Once we build capacity, then if we can use the strengths we have within our own culture, we'll move to that." They're clearly in a transition period when any assistance, the norms for Canadian education and support, are what we want. at this time.

Senator Pate: Thank you very much for all of your contributions, not just here at the committee but the work you've been doing for your lifetime.

In reviewing *Creating Healthy Communities* recommendations of the Qikiqtani Truth Commission, there were very clear links made between mental health issues, suicide, substance abuse and prisons to the government policies of the day, of the 1950s to 1975.

comportements et de pratiques ainsi que les traumatismes qui ont rendu les familles incapables de s'occuper de leurs enfants? Elles ont autant d'espoir et d'amour pour leurs enfants que vous et moi, mais elles ont éprouvé beaucoup de traumatismes pour que la communauté en arrive là.

Je vous préviens : il n'existe pas de solution magique au problème. Demander plutôt si les personnes mêmes reçoivent l'appui et les services qui leur permettront de tenter eux-mêmes de répondre à la question. Le nombre de jeunes qui étudient pour travailler en protection de l'enfance est-il suffisant? Les programmes sont-ils prodigués avec l'aide de la province et du Canada pour collaborer à la résolution de ces problèmes? C'est tout ce que je voulais dire.

Le sénateur Enverga : Ces questions sur la capacité, l'expérience et la pratique dans la gestion de ses propres affaires sous-entendent-elles que l'une des solutions se trouve dans l'autonomie? Est-ce la solution pour la communauté?

M. Igloliorte : Ce n'est pas la seule solution. Visiblement, l'autonomie ne signifie pas s'isoler de la province ou du Canada, mais l'emploi de toutes les ressources pour essayer de se sortir des difficultés qu'on éprouve. L'instauration de la confiance entre les gouvernements, d'une certaine manière entre les nations, est de beaucoup préférable pour les parties qui se disent capables de s'occuper du problème.

Le sénateur Enverga : Vous avez parlé de formation et de leadership. Préférez-vous, à l'enseignement des étrangers, disposer de votre propre système d'éducation, apprendre à partir de vos racines et de votre culture?

M. Igloliorte : Je ne peux pas parler pour le gouvernement du Nunatsiavut, mais je pense que c'est visiblement un processus. Actuellement, il dit qu'on trouve manifestement d'excellentes sources d'inspiration au Canada, dans la province et dans le monde pour former de bons médecins, de bons travailleurs sociaux et ainsi de suite. Actuellement, nous ne cherchons pas chez nous de solutions aux problèmes, du moins c'est mon impression, mais on demande de faire partie de la collectivité canadienne. Éduquons-nous nous-mêmes selon ces normes. Quand nous en serons devenus capables, si nous pouvons nous servir des points forts de notre propre culture, c'est ce que nous ferons. Nous sommes visiblement dans une période de transition pendant laquelle nous ne refusons aucune aide et nous voulons adopter les normes canadiennes d'instruction et d'appui.

La sénatrice Pate : Je vous remercie de votre contribution, pas seulement à titre de témoin, mais celle, aussi, de toute votre vie.

En relisant les recommandations de la commission de vérité du Qikiqtani intitulée *Creating Healthy Communities* j'ai vu qu'on établissait des liens très évidents entre les questions de santé mentale, le suicide, les toxicomanies et les prisons, d'une part, et les politiques de l'État à l'époque, dans les années 1950 à 1975.

It struck me that one of the plans that's in place now, that's just been recently announced, is to build a new prison in the North. You've already spoken very articulately, as does the commission report, about the need for more services and capacity within communities for substance abuse, for mental health issues, for addiction support programs and services and education services generally, yet building a prison will actually draw resources potentially out of those areas. Historically that's what has happened in most parts of this country. Certainly, when it comes to indigenous peoples, it has resulted in the over-incarceration of indigenous peoples. Instead of applying those resources there, could you comment on the possibility of those resources being invested in communities so that individuals are actually having the supports in their communities in terms of health care, social services, education, programs?

In addition to that, could you speak more generally about the role of nation-to-nation discussions in developing the kinds of national standards that would increase those preventive initiatives and therefore alternatives to prison, if you will, at the back end but also at the front end, providing options so that more people aren't being marginalized, victimized, criminalized and institutionalized?

Mr. Igloliorte: When you are a judge, you often hear a lot of statements. One of the myths that's always repeated about prisons is that one third of the people should never be there, one third of the people who are there should be there and the other third should always be kept in there. It's that kind of thing that you hear from the public about how that system works.

In using the child welfare system as an analogy in making sure that the community is safe, obviously civilization as we know it to this point has said that we need these facilities to house different kinds of individuals in their interactions with law and the norms.

Just as prisons alone are not the solution, there are other ways of addressing these kinds of issues that have to be employed. I don't appreciate or understand very much about the policy decisions that go into that. I'm simply saying that there are probably always pressures on governments to approach the problem in one way or another and that it's within the authority of governments to make decisions based on priorities. I would say that better brains than mine make those kinds of decisions for many reasons.

Suffice to say that when you're looking at people's behaviour in the context of criminal behaviour or mental issues, then you have to use whatever possible resources you can to try and address specific matters coming before you, and you leave it to government officials to make those other decisions about the broader society. I'm not confident in saying anything more than that about what might be the way to address that.

When we were asked to work on the Qikiqtani Truth Commission, it started off, as many people know, as a huge outcry against what was felt to be a legacy of Inuit feeling that, in

Ça m'a frappée que l'un des plans qu'on vient tout juste d'annoncer est de construire une prison dans le Nord. Vous avez déjà parlé de façon très éloquente, tout comme le rapport de la commission, de la nécessité de plus de services et de plus de pouvoirs, dans les communautés, pour réagir aux toxicomanies, aux problèmes de santé mentale, pour des programmes et des services de soutien contre les accoutumances et, en général, pour des services d'éducation. Pourtant, la construction d'une prison risque de priver la région de ressources. C'est ce qui est arrivé dans la plupart des régions du pays. Il est certain que trop d'Autochtones ont été incarcérés. Plutôt que d'y consacrer ces ressources, pourriez-vous parler de la possibilité de les investir dans les communautés, pour que les individus y reçoivent soins de santé, services sociaux, éducation et qu'ils bénéficient de programmes?

De plus, pourriez-vous parler de façon plus générale du rôle des discussions de nation à nation dans l'élaboration des sortes de normes nationales qui amplifieraient ces initiatives axées sur la prévention et, par conséquent, des solutions de rechange à la prison, si vous voulez, en aval mais aussi en amont, ce qui fournirait des options pour ne pas marginaliser, victimiser, criminaliser et institutionnaliser plus de personnes?

M. Igloliorte : Les juges en entendent souvent, des déclarations. L'un des mythes qu'on répète sans cesse sur les prisons est qu'un tiers de la population carcérale ne devrait jamais s'y retrouver, un tiers y est à sa place et l'autre tiers ne devrait jamais en sortir. C'est ce que pense le public du fonctionnement de ce système.

En servant de l'analogie du système de protection de l'enfance pour assurer la sécurité de la communauté, la civilisation telle que nous la connaissons aujourd'hui a manifestement affirmé que ces établissements étaient nécessaires pour loger divers types d'individus selon leurs interactions avec la loi et les normes.

Comme les prisons, à elles seules, ne sont pas la solution, d'autres solutions peuvent s'appliquer à ce genre de problèmes. Il faut les employer. J'apprécie ou je comprends mal beaucoup d'orientations décidées à ce sujet. Je dis simplement que les gouvernements sont peut-être toujours soumis à des pressions pour approcher le problème d'une façon ou d'une autre, et ils ont l'autorité de prendre des décisions en fonction des priorités. Des cerveaux beaucoup plus brillants que moi prennent ces décisions pour de nombreuses raisons.

Qu'il suffise de dire que, dans l'examen du comportement des personnes dans le contexte des comportements criminels ou des problèmes de santé mentale, il faut employer toutes les ressources qu'on peut, répondre aux questions particulières dont on est saisi et laisser aux fonctionnaires le soin de prendre les autres décisions sur la société en général. Je n'oserais pas m'aventurer à dire quoi que ce soit de plus sur la façon de s'attaquer à ce problème.

Quand on nous a demandé de siéger à la commission de vérité de Qikiqtani, c'était en réaction, comme beaucoup le savent, à un tollé exprimant un reste de ressentiment contre la GRC qui, dans

the past, the RCMP had done a great disservice by killing sled dogs. That led directly to some of the issues that Inuit were facing today.

When we sat down as an executive committee to decide whether we were going to address that issue alone, we realized that there were many deeper background matters that we had to look at, so we expanded the terms of reference with the Qikiqtani association and the NTI to really look more carefully at the entire government-to-Inuit relationships that occurred at the time. It was a much more interesting story, and it put aside to some degree what might have been a very fractious debate about whether these incidents happened and whether they led directly to the occurrence.

The point I'm making is that unless you know all of the background of what happens in any community, it's very rare to try to find a single answer for it.

Senator Pate: Thank you for that thoughtful response.

I'm thinking both in terms of your experience as a member of the community and as a judge. When one of the few resources available is a jail, in my limited experience, too often behaviour will be characterized as criminal or will be characterized as requiring a removal because that's the only resource available. I'm curious as to your perspective in terms of whether you see that and whether that fear is unfounded when I look at things like an announcement of a new jail, in the absence, seemingly, of similar announcements for appropriate mental health care, health care, social services, including addictions and the like and educational services.

The last time I was in the North, it was the place that women and children who were being removed from violent situations were being placed, largely because it was the only resource available and not because anyone believed that the women and children needed to be in jail.

Mr. Igloliorte: When you're an Aboriginal judge and you work in your own community, you're usually labelled as a bleeding heart because you never apply the same harsher standards as a rule against the people who you see coming to you, particularly Aboriginal people.

I agree with you that in our society, thankfully less than in some other societies and countries, that is usually the first resort and not the last one. I'm sympathetic to your perspective. I agree that what you're saying is absolutely true, and I leave it to people who have that kind of power and work in those areas to address them the best they can. For me, all the components must work together.

Senator Pate: Would you agree, then, that those kinds of national standards or some of those directions may be appropriate as part of nation-to-nation discussions?

Mr. Igloliorte: I agree with you.

le passé, avait commis un gros méfait en tuant des chiens de traîneau. Ça directement mené à certaines des questions qu'affrontent aujourd'hui les Inuits.

Quand, au conseil de direction, nous nous sommes consultés pour décider si nous allions nous attaquer à ce seul problème, nous avons compris que nous devions examiner beaucoup de questions profondément enfouies. Nous avons donc élargi le mandat qui nous était confié par l'association du Qikiqtani et la NTI pour scruter la totalité des rapports entre le gouvernement et les Inuits à l'époque. Ça devenait une histoire beaucoup plus intéressante, qui a relégué dans une certaine mesure au second plan ce qui aurait pu être une querelle très hargneuse sur la réalité de ces incidents et leur contribution directe à ce qui est arrivé.

J'essaie de dire que, à moins de connaître tous les antécédents de ce qui arrive dans une communauté, il est très rare qu'on essaie de leur trouver une réponse unique.

La sénatrice Pate : Je vous remercie de cette réponse bien réfléchie.

J'invoque votre expérience de membre de la communauté et de juge. Quand l'une des rares ressources accessibles est une prison, d'après mon peu d'expérience, on cherchera trop souvent à caractériser tel comportement de criminel ou à conclure qu'il exige un retrait de la circulation, parce que c'est la seule ressource accessible. Je voudrais connaître votre point de vue : en avez-vous connaissance ou croyez-vous que mes craintes par suite de l'annonce d'une nouvelle prison ne sont pas fondées, alors que, apparemment, on ne publie pas d'annonces semblables pour des services convenables de soins en santé mentale, de soins de santé ou de services sociaux, y compris de services contre les toxicomanies et ainsi de suite et de services d'éducation.

À ma dernière visite dans le Nord, c'était l'endroit où on envoyait les femmes et les enfants pour les éloigner de situations de violence, en grande partie parce que c'était la seule ressource disponible et non parce que l'on croyait que ces personnes avaient besoin d'aller en prison.

M. Igloliorte : Le juge autochtone qui travaille dans sa communauté passe habituellement pour un cœur sensible, parce qu'il n'applique jamais les mêmes normes rigoureuses aux personnes qui viennent à lui, particulièrement quand elles sont autochtones.

Je suis d'accord avec vous : dans notre société, heureusement moins que dans d'autres et à l'étranger, c'est habituellement le premier recours et ce n'est pas le dernier. Je comprends votre point de vue. Ce que vous dites, j'en conviens, c'est habituellement vrai, et je laisse le soin à ceux qui ont le pouvoir nécessaire et qui travaillent dans ces domaines de s'en servir du mieux qu'ils peuvent. Pour moi, tous les éléments doivent travailler ensemble.

La sénatrice Pate : Seriez-vous d'accord pour dire, alors, que ces normes nationales ou que certaines de ces orientations peuvent trouver leur place dans le cadre de discussions de nation à nation?

M. Igloliorte : Je suis d'accord avec vous.

Senator Sinclair: Good morning, Jim.

Mr. Igloliorte: Good to see you again. We were appointed, I think, in the same year. We met each other the very first year we were appointed as judges. It was a long time ago.

Senator Sinclair: You've been far more successful than I have.

Mr. Igloliorte: We won't go into that debate here.

Senator Sinclair: Let me congratulate you on your work.

This area that you've been asked to come forward and talk about is an area that I think is one that Canadians generally, and members of this committee I think, would probably agree we can learn a great deal more about than we have information around.

Let me begin with a general question, if you don't mind, and it has to do with Inuit self-determination or Inuit self-government. Are you able to talk for a few minutes with us about your understanding of what Inuit forms of self-government were like traditionally, historically speaking? How did Inuit people govern themselves? Following that, how will that benefit the conversation today?

Mr. Igloliorte: I was born in 1949, the year of Newfoundland's Confederation with Canada, and in my own Inuit community of Hopedale in northern Labrador, things were already beginning to change, in my young eyes, because I only ever knew a governance of the community through a Moravian Church system, which had come to Labrador in the mid-1750s. That church brought over, for the most part, missionaries from either Germany or that area of Europe. These were people who were quite scientifically minded. They were happy to come and work amongst Inuit. They learned the language, they translated the Bible into Inuktitut and they used Christian Protestant norms to bring order into the community.

For example, when there were any issues between families in the community, my grandfather, who was a church elder, would go with a few other mature, mostly males, and speak to the individual who might have had some issues either with his own family or whatever the case may be. I can recall as a young boy that that form of control, that form of bringing harmony, was the main idea of any of the processes used. It was to bring harmony between people.

It's similar to what's referred to as a circle sentencing process. Rather than saying that the matters should be resolved by jail, no jail, probation, you bring all the parties together to disclose how the incident that brings the whole matter to the court has affected everyone. You go through various iterations of the same issue so that, over time, you leave it for a while, you come back to it again, and then you have another opportunity to allow different people impacted by this to provide their statement and to have the people

Le sénateur Sinclair : Bonjour, Jim.

M. Igloliorte : Je suis heureux de vous revoir. Nous avons été nommés juges la même année, je pense, et nous nous sommes rencontrés dès cette année-là. Ça fait un bon bout de temps.

Le sénateur Sinclair : Vous avez beaucoup mieux réussi que moi.

M. Igloliorte : Je ne m'engagerai pas ici dans ce débat.

Le sénateur Sinclair : Permettez-moi de vous féliciter pour votre travail.

Vous avez été invité à nous parler d'un enjeu sur lequel nous pourrions selon moi en apprendre beaucoup par rapport à l'information que nous avons; l'ensemble des Canadiens et des membres de notre comité seront probablement d'accord avec moi.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, permettez-moi d'abord de vous poser une question générale sur l'autodétermination ou l'autonomie gouvernementale des Inuits. Pourriez-vous nous parler quelques minutes de ce que vous savez sur les formes traditionnelles ou historiques d'autonomie gouvernementale inuite? Comment le peuple inuit se gouvernait-il? Ensuite, quel est l'intérêt de cette information dans le cadre de la discussion d'aujourd'hui?

M. Igloliorte : Je suis né en 1949, année où Terre-Neuve est entrée dans la Confédération canadienne. Au sein de ma collectivité inuite de Hopedale, dans le Nord du Labrador, les choses commençaient déjà à changer sous mes jeunes yeux. Le seul système de gouvernance que j'ai connu provenait de l'Église des Frères moraves, qui était arrivée au Labrador au milieu des années 1750. Cette église avait alors attiré surtout des missionnaires de l'Allemagne ou de la Moravie, une région d'Europe. Ces gens avaient tout un esprit scientifique. Ils étaient heureux de venir travailler parmi les Inuits. Ils ont appris leur langue, ils ont traduit la Bible en inuktitut, puis ils ont appliqué les normes chrétiennes protestantes pour faire régner l'ordre au sein de la communauté.

Par exemple, lorsqu'il y avait des conflits entre des familles de la communauté, mon grand-père, un responsable de l'église, réunissait d'autres adultes, surtout des hommes, pour aller parler à la personne qui avait des problèmes avec sa propre famille ou d'autres. Dans ma jeunesse, je me souviens que cette forme de contrôle et de rétablissement de l'harmonie était le fondement de toute procédure. L'objectif était de rétablir l'harmonie entre les gens.

Le fonctionnement ressemble à ce qu'on appelle un cercle de détermination de la peine. Plutôt que la prison soit la solution aux conflits, il n'y avait ni emprisonnement ni probation. Toutes les parties étaient plutôt réunies pour divulguer comment l'incident en question avait touché tout le monde. Les différentes versions du même événement étaient écoutées. L'affaire était écartée pendant un certain temps, après quoi on y revenait. Les personnes touchées par la situation avaient de nouveau l'occasion de

at the centre of the whole matter to continue to explain to each other and to their family and community members how they can work to resolve the matter.

That was generally how the Inuit would have worked out their matters in the times that the Moravians were present. Prior to that, I only know what I read about. For the most part, you lived in small, family, nomadic groups. You interacted with other people in camp settings, not community settings. I guess if there were differences, they were violent, and if there were not differences, then people respected each other's relationships. That was the kind of traditional work that I saw.

Of course, as you know, when we became judges, then we were part of the way the Canadian system worked and the province worked as well.

Senator Sinclair: Given that experience, what implications does that have for a dialogue today about a nation-to-nation relationship? What would a traditional form of Inuit self-government look like that would be involved in a relationship with Canada?

Mr. Igloliorte: In the Nunatsiavut government experience, of course, we're moving to different areas of authority. At the present time, we have authority in culture and child and community welfare. We have authority to make decisions about resource developments, health and education. I think there will be a point when the government itself feels it's ready to start formally moving to the justice area. That point has not yet been reached.

I really haven't heard any of those discussions as to how the Nunatsiavut government may move with respect to matters involving justice. From my perspective, because you're in small communities and everyone knows each other, of course, the model that allows that kind of interaction and to look at the impacts on people and to slow down the process of writing a decision on a case is tedious, but, as you and I know, in the long run, it has a much better outcome.

Senator Sinclair: Maybe I should make it more open-ended. Do you believe that the traditional culture and language of Inuit people have a place in the future for Inuit self-government or Inuit self-determination? If so, how important is that?

Mr. Igloliorte: The fact is in Nunatsiavut, as Senator Watt knows and Senator Patterson is aware, the use of the language is becoming less and less every day. The first challenge is to assure recapturing the language. It demonstrates a great deal of how your culture works. The first step would be making sure that everyone is reeducated into the Inuktitut language. Thinking about how using and leaving your language impacts your norms and how the community works would be a secondary step.

présenter leur version des faits, et les personnes au cœur du conflit continuaient d'expliquer comment elles pourraient résoudre le différend aux autres personnes touchées, aux membres de leur famille et à la communauté.

C'était généralement ainsi que les Inuits réglait leurs problèmes à l'époque où les Moraves étaient présents. Avant cela, j'en sais seulement ce que j'ai lu. La plupart des Inuits vivaient dans de petits regroupements familiaux nomades. Les gens interagissaient avec les autres membres du camp plutôt qu'avec la communauté. Je suppose que les différends étaient réglés par la violence, et que les gens respectaient les relations établies en l'absence de conflit. C'est le genre de travaux que j'ai vus à propos du comportement traditionnel.

Lorsque nous sommes devenus juges, comme vous le savez, nous faisons alors partie du système canadien et provincial aussi.

Le sénateur Sinclair : Compte tenu de votre expérience à ce chapitre, quelle est l'incidence de ce fait sur la discussion d'aujourd'hui, qui porte sur la relation entre les nations? À quoi ressemblerait une forme traditionnelle d'autonomie gouvernementale inuite qui serait en relation avec le Canada?

M. Igloliorte : D'après l'expérience du gouvernement du Nunatsiavut, bien sûr, nous adoptons différents domaines de compétence. À l'heure actuelle, nous avons des pouvoirs relatifs à la culture et au bien-être des enfants et de la communauté. Nous avons le pouvoir de prendre des décisions sur l'exploitation des ressources, la santé et l'éducation. Je pense que le gouvernement sera un jour prêt à s'occuper officiellement du domaine juridique, mais ce n'est pas encore le cas.

À vrai dire, je n'ai entendu aucune discussion sur ce que le gouvernement du Nunatsiavut peut faire concernant la justice. Puisqu'il s'agit de petites collectivités où tout le monde se connaît, je suis d'avis qu'un modèle qui permet ce genre d'interaction, qui vérifie les répercussions d'une situation sur les gens, et qui ralentit le processus décisionnel d'une affaire peut être fastidieux, mais vous et moi savons que cela donne de bien meilleurs résultats à long terme.

Le sénateur Sinclair : Peut-être devrais-je vous poser une question ouverte. Croyez-vous que la culture et la langue traditionnelles des Inuits ont une place, à l'avenir, dans l'autonomie gouvernementale ou l'autodétermination des Inuits? Dans l'affirmative, à quel point ces éléments sont-ils importants?

M. Igloliorte : En fait, la langue est de moins en moins utilisée quotidiennement au Nunatsiavut, comme les sénateurs Watt et Patterson le savent. Le premier défi consiste donc à assurer la survie de la langue, puisqu'elle illustre bien le fonctionnement de la culture. Ainsi, la première étape serait de s'assurer que tout le monde réapprenne la langue inuktitute. Il faudrait en deuxième lieu se demander comment l'utilisation et l'abandon de sa langue se répercutent sur les normes et le fonctionnement de la communauté.

Senator Tannas: Thank you very much for being here. Thank you also for your service to the country, your province and your people.

I want to take a different road and try and get some personal reflections from you. Where do you live now? You have four kids. Where does Justin live?

Mr. Igloliorte: Thank you very much. Thank you for your interest in that. We have four successful children. The oldest is an engineer with Husky in St. John's. He's a naval architect. The second is a teacher of art at Emily Carr over in Vancouver. Our daughter is an art history professor at Concordia, specializing in Indian Arts. Justin became a chef. He now works in the mine in northern Labrador where the Voisey Bay nickel mine is. He's quite happy doing that. They're all married. We have four grandchildren.

My wife says she had been following me hell, west and centre for my career, and once I retired, it was time to reciprocate, so we live in St. John's, known for its balmy weather and sunshine. I have borne my cross, I try to tell her, but it hasn't worked so far.

Senator Tannas: With that in mind, I guess what I'm wondering is, given that three out of your four kids are not living in Labrador, not likely to return there, and grandchildren are going to do the same — maybe, or maybe they'll go back there. I don't know, but let's say for the moment they don't — what do you see to be the principles of the relationship between the government and your Inuit descendants?

Mr. Igloliorte: What was the last point?

Senator Tannas: Down the road, if we're looking forward rather than backwards at how things unfold, what principles would your Inuit descendants, who I suspect will be strong Inuit people—just not geographically—want to see in their relationship in the future, 10, 20, 30, 50 years from now, with the federal government?

Mr. Igloliorte: Thank you. I missed the word “descendants” at the end. My wife and I have always believed that the biggest challenge that any couple has is to raise children and to raise them in a safe and loving home. So we decided that, above everything else, above language, above culture, above ties to my home — and, of course, she's from Newfoundland, so she's a Newfoundlander — we essentially said that what we want to see is a successful family.

I recognize that when children grow up, they have to make up their own mind about what they want to do and where they want to go, so in no way have we ever stressed that one part of your culture is more important than the other. You go where you need to go in order to get an education or determine your life as you see it to be a successful, sustainable life.

Le sénateur Tannas : Merci beaucoup d'être ici. Je vous remercie également d'être au service du pays, de votre province et de votre peuple.

J'aimerais aborder la question sous un angle différent afin de vous soutenir quelques réflexions personnelles. Où habitez-vous en ce moment? Vous avez quatre enfants. Où Justin vit-il?

M. Igloliorte : Merci beaucoup. Je vous remercie de votre intérêt. Nous avons quatre enfants qui réussissent bien. Le plus âgé est ingénieur chez Husky, à St. John's, où il est architecte naval. Le deuxième est professeur d'art chez Emily Carr, à Vancouver. Notre fille est professeure d'histoire de l'art à l'Université Concordia, où elle se spécialise dans les arts autochtones. Justin est devenu chef, et il travaille maintenant à la mine de nickel de Voisey's Bay, dans le nord du Labrador. Il est très heureux. Nos enfants sont tous mariés, et nous avons quatre petits-enfants.

Ma femme dit qu'elle m'a suivi partout pour ma carrière, de sorte qu'il était temps de lui rendre la pareille lorsque j'ai pris ma retraite. Nous vivons donc à St. John's, connu pour son temps doux et ensoleillé. J'essaie de lui dire que j'ai porté ma croix, mais cela n'a pas fonctionné jusqu'à présent.

Le sénateur Tannas : Cela dit, je me pose une question. Trois de vos quatre enfants ne vivent plus au Labrador et n'y retourneront probablement pas, tout comme vos petits-enfants — ou peut-être qu'ils y retourneront. Je l'ignore, mais disons qu'ils n'y retournent pas. Compte tenu de cela, sur quels principes devrait selon vous reposer la relation entre le gouvernement et vos descendants inuits?

M. Igloliorte : Qu'avez-vous dit en dernier lieu?

Le sénateur Tannas : Si nous nous tournons vers l'avenir plutôt que vers le passé pour voir comment les choses vont se dérouler, sur quels principes vos descendants inuits, qui seront probablement forts et dont l'identité ne reposera pas exclusivement sur la géographie, voudront-ils établir leur relation avec le gouvernement fédéral d'ici 10, 20, 30 ou 50 ans?

M. Igloliorte : Merci. Je n'avais pas entendu le mot « descendants » à la fin de votre question. Ma femme et moi avons toujours cru que le plus grand défi de tout couple consiste à élever des enfants dans un foyer sécuritaire et rempli d'amour. Nous avons donc décidé de réussir notre famille par-dessus tout, avant même la langue, la culture, les relations avec mon foyer — et bien sûr, ma conjointe vient de Terre-Neuve, de sorte qu'elle est une Terre-Neuvienne.

Je conviens que lorsque les enfants grandissent, ils doivent choisir ce qu'ils veulent faire et l'endroit où ils veulent vivre. Nous ne leur avons donc jamais dit qu'une partie de leur culture était plus importante qu'une autre. Ils pouvaient aller là où ils le devaient pour faire des études et choisir leur façon de vivre afin d'avoir du succès et des moyens suffisants.

They, of course, have pride in culture, as you can see from two of our children who are in art. They emphasize Inuit art as much as they can in their work and what they do.

With respect to how governments approach people, I think it should be to the Inuit government; the Canadian government and the Nunatsiavut government have to build those trust relationships. It's the Nunatsiavut government who says we have this beneficiary population. They have these desires. They want to stay in their communities to build sustainable communities, and we can work together for them to reach their goals. But when it comes to determining what individuals do, I think they will carry their culture within them wherever they go and whatever they do. So it's really asking ourselves what we want to be as Canadians and not necessarily as a group within a particular part of Canada.

Senator Tannas: If I may, I was struck by your comment about your wife and staying in St. John's. There's a great story in Alberta of a fellow from Los Angeles whose wife is from Edmonton, and he announced that they were compromising and living in Calgary. Your comment reminded me of that.

Just so that I'm clear from your answer, it sounds to me that as we look forward, if we're talking about this government-to-person or government-to-nation relationship and all of the mechanics and issues and principles around that, your thinking is that we focus on the territory and the people within the territory, and if they're not in that territory, that they're on their own. They've chosen to go on their own.

Mr. Igloliorte: The way the self-government provisions work is that I'm still a beneficiary, my children are still beneficiaries, and so are my grandchildren. They receive the health and social benefits that anybody else can. The desire, of course, is to have people stay, if they wish, within their region and their communities; and many are doing that, and many young people are being educated and returning to the communities.

As long as the self-government provisions call for all members to receive a basic level of health care and services as they wish, then where you live is really part of how the land claims negotiations came about. So the incidence of being a beneficiary comes from that, but the government, the central Inuit government, of course, is defined within the land claims area that came out of the negotiations. These are communities within Labrador. They have their representatives from the community level as well as the Nunatsiavut government level. It is they who decide the provisions and the incidence of membership.

Ils tirent évidemment une fierté de leur culture, ce que vous pouvez constater puisque deux de nos enfants évoluent dans le domaine des arts. Ils mettent d'ailleurs l'accent sur l'art inuit le plus possible dans le cadre de leur travail et de leurs projets.

En ce qui concerne la façon dont les gouvernements doivent s'adresser aux gens, je pense que la responsabilité devrait incomber au gouvernement inuit. Le gouvernement canadien et le gouvernement du Nunatsiavut doivent donc établir des relations de confiance. C'est le gouvernement du Nunatsiavut qui dit que nous avons une population de bénéficiaires. Ces gens ont des désirs. Ils souhaitent rester au sein de leur communauté pour bâtir des milieux durables, et nous pouvons collaborer pour les aider à atteindre leurs objectifs. Mais pour ce qui est de choisir ce que les gens veulent faire sur le plan individuel, je pense que les Inuits porteront leur culture en eux, peu importe où ils aboutiront et ce qu'ils feront. Il faut donc vraiment se demander ce que nous voulons être en tant que Canadiens, mais pas nécessairement en tant que segment d'une région donnée.

Le sénateur Tannas : Si vous me le permettez, j'ai été étonné de votre commentaire à propos de votre épouse et du fait que vous vivez à St. John's. En Alberta, il y a une belle histoire d'un type de Los Angeles dont la femme vient d'Edmonton. Il a dit qu'ils ont fait un compromis, de sorte qu'ils vivent maintenant à Calgary. Votre remarque m'a rappelé cette histoire.

J'aimerais simplement m'assurer de bien comprendre votre réponse. Il me semble que dans une perspective d'avenir, si nous parlons de la relation entre le gouvernement et les personnes, ou entre le gouvernement et la nation, de même que de tous les mécanismes, enjeux et principes connexes, vous proposez que nous nous attardions au territoire et aux gens qui s'y trouvent. Si des personnes ne sont plus sur le territoire, elles doivent se débrouiller seules puisqu'elles ont choisi de voler de leurs propres ailes.

M. Igloliorte : Les dispositions sur l'autonomie gouvernementale font en sorte que je suis toujours un bénéficiaire, tout comme mes enfants et mes petits-enfants. Ils ont droit aux avantages sociaux et de santé au même titre que tout le monde. On souhaite bien sûr que des gens qui le désirent restent dans leur région et leur communauté, et nombreux sont ceux qui le font. Aussi, un grand nombre de jeunes vont faire des études, puis reviennent dans leur communauté.

Les dispositions sur l'autonomie gouvernementale prévoient que tous les membres de la communauté ont droit à des soins et des services de santé de base, s'ils le souhaitent. Par conséquent, le lieu de résidence fait vraiment partie des négociations sur les revendications territoriales. C'est ce qui détermine qui est bénéficiaire, mais le gouvernement inuit centralisé est défini dans le cadre des revendications territoriales qui sont issues des négociations. Il s'agit des communautés au sein du Labrador. Elles ont des représentants communautaires ainsi que du gouvernement du Nunatsiavut. Ce sont ces gens qui approuvent les dispositions et la portée du statut de membre.

Senator Christmas: It's an honour and a pleasure to meet you, Justice Igloliorte.

I have a great interest in what the future relationship between the Crown and indigenous people will look like, but I don't want to miss a more practical question. You mentioned that there's an Inuit base camp just outside Torngat Mountains National Park. In your comments, you mentioned there is a need for some financial resources to make sure that this base camp achieves a level of economic prosperity. Could you elaborate on the needs of the base camp? What was the original vision of the base camp, and why at this point haven't we been able to achieve some of those expectations?

Mr. Igloliorte: I sit as a board member on an economic development Inuit organization called Nunatsiavut Group of Companies. I wasn't on the board from its inception, but it started around 2009 or 2010, and I probably came on in 2012. What we have accomplished with some funding in a trust called the Labrador Inuit Capital Strategy Trust is to acquire a number of businesses. We, for instance, bought a small, local airline called Labrador Airways. We joint-ventured on a larger purchase of Universal Helicopters, Newfoundland and Labrador, with assistance from Paul Martin's CAPE Fund. We operate a marine vessel that services the north coast of Labrador out of a Newfoundland community called Lewisporte, and we used to have a couple tugs and barges. We're trying to divest of them now. Essentially a construction company. We're trying to build sustainability through this economic development. One of the businesses we have is to run the base camp in the southern corner of the Torngat Mountains National Park.

Another position I've held is to be the chair of the Cooperative Management Board for Parks Canada, running Torngat Mountains National Park from its inception in 2006 until a couple of years ago. I stepped down and now we have a very capable young Inuit woman from Kuujuaq who takes on that role.

In any event, we worked with Parks Canada to develop an idea. Naturally, for many years the Inuit government talked about the formation of Torngat Mountains National Park. It was decided, rather than to put the park base camp facility within with park lands, that we would just put it at the edge of the park lands but in Inuit lands so that the business opportunities might grow for Inuit, because then we would have jurisdiction over how it was built, what was built and have Parks Canada as a partner in making that work.

We tried one other site. That didn't work. It was too wet. Then we found a beautiful camp location, and we probably have a website, so all you have to do is punch in Torngat Mountains

Le sénateur Christmas : C'est un honneur et un plaisir de vous rencontrer, juge Igloliorte.

Je m'intéresse vivement aux relations futures entre la Couronne et les peuples autochtones, mais je ne voudrais pas passer à côté d'une question pratique. Vous avez mentionné la présence d'un camp de base inuit tout juste à l'extérieur du parc national des Monts Torngat. Vous avez dit dans votre exposé qu'une aide financière était requise pour assurer la prospérité économique du camp de base. Pourriez-vous préciser les besoins du camp? Quelle en était la vision initiale? Pourquoi n'avons-nous pas encore réussi à satisfaire certaines attentes?

M. Igloliorte : Je siège au conseil d'administration d'un organisme inuit de développement économique du nom de Nunatsiavut Group of Companies. Je n'en suis pas membre depuis la création du groupe, qui a vu le jour vers 2009 ou 2010, mais j'y suis probablement arrivé en 2012. Grâce à l'aide financière d'une fiducie, la Labrador Inuit Capital Strategy Trust, nous avons pu faire l'acquisition d'un certain nombre d'entreprises. Nous avons par exemple acheté une petite entreprise locale de transport aérien du nom de Labrador Airways. Avec l'aide du Fonds CAPE, les capitaux pour la prospérité et l'entrepreneuriat autochtone créés par Paul Martin, nous avons participé à l'importante acquisition d'Universal Helicopters Newfoundland and Labrador. Nous exploitons également un navire qui relie la côte nord du Labrador à partir d'une collectivité terre-neuvienne du nom de Lewisporte. Nous avons déjà eu deux ou trois remorqueurs et barges, mais nous essayons maintenant de nous en départir. Il s'agit essentiellement d'une entreprise de construction. Nous essayons de renforcer la durabilité au moyen du développement économique. Et une autre de nos entreprises s'occupe justement du camp de base situé dans le coin inférieur sud du parc national des Monts Torngat.

J'ai également présidé le Conseil d'administration coopératif de Parcs Canada chargé de la gestion du Parc national du Canada des Monts-Torngat créé en 2006. J'ai quitté mon poste il y a quelques années. C'est maintenant une jeune Inuite très compétente de Kuujuaq qui occupe ces fonctions.

Quoi qu'il en soit, nous avons collaboré avec Parcs Canada à l'élaboration d'un projet. Évidemment, pendant de nombreuses années, le gouvernement inuit a discuté de la création du Parc national du Canada des Monts-Torngat. Plutôt que d'installer le camp de base du parc sur le territoire du parc, il a été convenu de l'installer à la frontière du parc, mais sur les terres inuites, afin d'encourager les occasions d'affaires pour les Inuits. Nous pourrions ainsi avoir autorité sur la construction du camp et des installations, tout en collaborant avec Parcs Canada à ce projet.

Nous avons examiné un autre site potentiel, mais celui-ci ne convenait pas. Il était trop humide. Nous avons ensuite trouvé un très bel endroit pour installer le camp. Nous avons probablement

National Park and you'll see the facilities.

It takes a huge capital outlay, and as base camp operators, right from the beginning, we have not been able to make any money. One of the reasons is because we thought it could be run as a national park is run; that is, people will come because it's there and they like the wilderness. But we realized very soon that we've got to have people with very deep pockets to come that far north, to come to a remote place in order to make this a paying, viable operation.

We have 90 per cent continuous Inuit employment because we have to have polar bear monitors. We have to have an electrified fence around the camp. We bring in elders in the summertime, along with youth, to have cultural experiences.

It's a beautiful, wild place, and you have to fly from Goose Bay to Nain, which is the northernmost Inuit community right now. From Nain you fly to an old U.S. DEW Line site called Saglek that is still in operation as part of the agreement between Canada and the U.S. to ensure that they still have that presence in the North. We get permission to use that paved airstrip. And then you have to fly or take a boat another eight or nine kilometres to where the base camp is located. "Remote" doesn't really describe that location.

The point is that we can only operate from the end of June to the second week of September with the limitations we have in weather and ice conditions and the end of the spring thaw and the onset of summer.

There was an original agreement that Parks Canada would spend X amount of dollars in helping develop that, and they've had some fantastic success in bringing up writers and CBC people, and you've heard them tell the stories about the national park and all those gatherings. But, frankly, they go up there on the cheap. So what we really need is to turn that around into a tourism experience.

The Inuit government can bring in, of course, the cultural activities if they wish, but we need to have Parks Canada work with the Inuit to really redesign the program as a tourism destination. That means bringing in people who go to Fogo Island in Newfoundland. This is a situation where quite a wealthy lady came back to her home, built this fabulous hotel where movie stars come quite regularly, apparently, and spend \$1,800, whatever the case is.

The vision that the Nunatsiavut government has, and Nunatsiavut group of companies, is to try to make that operation work financially. If Parks Canada, which has been extremely helpful on the archeological and cultural side, could be given a loosening of the purse strings to inject more money into the camp, then that would work well.

aussi un site web. Il vous suffit de faire une recherche du Parc national du Canada des Monts-Torngat pour voir des images des installations.

Il faut des débours énormes de capital. Dès le début, à titre d'exploitant du camp de base, nous n'avons pas réussi à tirer des profits, notamment car nous étions d'avis que le camp de base pouvait fonctionner comme un parc, c'est-à-dire, que les amateurs de la nature sauvage se rendraient au camp de base simplement parce qu'il avait été installé. Nous avons compris très rapidement que les visiteurs devaient avoir beaucoup d'argent pour se rendre si loin au nord, dans une région aussi éloignée, pour que ce camp payant soit viable.

Des Inuits qui travaillent au camp, 90 p. cent occupent un emploi continu, car nous comptons des surveillants d'ours polaires. Le camp doit être ceinturé d'une clôture électrique. L'été, nous accueillons des aînés et des jeunes pour des activités culturelles.

C'est un très bel endroit, un endroit sauvage. Il faut prendre un avion de Goose Bay à Nain, la communauté inuite la plus au nord. De Nain, il faut prendre un autre avion jusqu'à Saglek, un vieux réseau avancé de préalerte américain toujours en service en raison d'un accord conclu entre le Canada et les États-Unis pour continuer d'assurer une présence dans le nord. Nous avons eu l'autorisation d'utiliser la piste d'atterrissage qui s'y trouve. Ensuite, il faut prendre un avion ou un bateau pour se rendre au camp de base situé à environ huit ou neuf kilomètres plus loin. Le terme « éloigné » ne fait pas vraiment justice à l'endroit.

Ce que je veux dire, c'est que le camp ne peut être exploité que de la fin juin à la deuxième semaine de septembre, en raison des conditions météorologiques et de l'état de la glace, à la fin de la fonte printanière et au début de l'été.

À l'origine, Parcs Canada avait accepté d'investir un montant X pour aider à développer l'endroit. Le ministère a réussi un bon coup en faisant venir des journalistes et des gens de la CBC au camp. Vous avez entendu leurs histoires sur le parc national et tous les rassemblements qui y ont eu lieu. Mais, sincèrement, pour eux, c'était un voyage bon marché. Ce qu'il faut faire, c'est transformer cette expérience en expérience touristique.

Bien entendu, s'il le désire, le gouvernement inuit peut organiser des activités culturelles, mais Parc Canada doit travailler avec les Inuits au remodelage du programme pour faire de l'endroit une destination touristique. À cette fin, il faut y faire venir les gens qui se rendent à l'île Fogo, à Terre-Neuve, où une femme plutôt fortunée est revenue chez elle pour y construire un merveilleux hôtel où, semble-t-il, des vedettes du cinéma se rendent régulièrement au coût de 1 800 \$, ou quelque chose du genre.

Le gouvernement Nunatsiavut et un groupe de sociétés Nunatsiavut souhaitent rentabiliser cette exploitation. Parcs Canada nous a été extrêmement utile sur le plan archéologique et culturel, mais si le ministère pouvait dénouer les cordes de sa bourse pour investir dans le camp de base, cela serait très positif.

Senator Christmas: It certainly sounds like it has tremendous potential, and of course worldwide there's a great interest now in indigenous tourism and the so-called authentic experience. It certainly has the potential.

I was very intrigued by a comment you made several times in your presentation about describing the Crown or government relationship with the Inuit as one of building trust. I found that very interesting because very rarely do you see Crown and Aboriginal relationships being termed in that way. From your viewpoint, on this whole concept of building trust between the Crown and the Inuit, can you expand on what you mean by building trust? What do you think are some of the main obstacles that work against building that trust?

Mr. Igloliorte: I think it stems from the historical relationship, first of all. Labrador is not an independent territory. It's part of the province of Newfoundland and Labrador. You can read about this in research done at Memorial University, particularly by academics who have talked about that earliest history when Newfoundland joined Canada. In those days, as you know, the guy who used to be known as the oldest living Father of Confederation, Joey Smallwood, made a deal with the then Government of Canada that everyone would recognize that for Newfoundland, there were no Aboriginal people; they were all Newfoundlanders.

The beginning of the history means that Canada did not exercise its fiduciary obligation and say, "We will offer you directly the programming you need that we give to other indigenous people across the country." What happened was the money was channelled into the Newfoundland government and then it trickled down to the Labrador communities through a department of the province of Newfoundland. Therefore we start off with this historical issue of very little reason to have trust in the Government of Canada in dealing directly with Inuit.

Then the land claims agreement comes along, where there's a negotiated framework for that relationship. My interpretation of what the Inuit government is hoping is that, as time goes on, the priorities of both levels will begin to mesh through the trust relationship. That's essentially the point I'm making there. It has historical roots.

Senator Watt: [Editor's Note: Senator Watt spoke in Inuktitut.]

Mr. Igloliorte: Thank you very much.

Senator Watt: I'll quickly translate what I'm saying. I basically said thank you for being here, and it's nice to be able to talk to someone who has a wide range of knowledge in the field of law.

As you know, there are a number of different issues confronting us and some decisions have to be made. Certain decisions have already been made in the past which at times become problematic when it comes to the point of implementation.

Le sénateur Christmas : Ce projet semble avoir énormément de potentiel. On sait qu'à l'échelle mondiale, le tourisme autochtone, l'expérience authentique, comme on l'appelle, suscite beaucoup d'intérêt. Le potentiel est là. C'est clair.

À plusieurs reprises, dans votre exposé, vous avez parlé de la relation entre la Couronne ou le gouvernement et les Inuits et souligné qu'il fallait établir la confiance. Cela m'intrigue beaucoup. C'est très intéressant, car il est très rare d'entendre parler d'établir la confiance lorsqu'il est question de la relation entre la Couronne et les Autochtones. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par « établir la confiance » entre la Couronne et les Inuits? Selon vous, quels sont quelques-uns des principaux obstacles à l'établissement de la confiance?

M. Igloliorte : D'abord, je crois que cela découle de la relation historique entre les deux parties. Le Labrador n'est pas un territoire indépendant. Il fait partie de la province de Terre-Neuve et Labrador. Vous pouvez lire sur le sujet dans un document de recherche publié par l'Université Memorial où des universitaires, notamment, parlent de l'adhésion de Terre-Neuve au Canada. Comme vous le savez, à l'époque, celui que l'on appelait le plus vieux des Pères de la Confédération toujours vivants, Joey Smallwood, a conclu une entente avec le gouvernement du Canada selon laquelle tous les habitants de la province seraient des Terre-Neuviens; aucun peuple autochtone n'était reconnu.

Cela signifie que, dès le début, le Canada n'a pas satisfait son obligation fiduciaire et offert aux Autochtones de la province les mêmes programmes qu'il offrait aux autres peuples autochtones du pays. Les fonds étaient remis au gouvernement de Terre-Neuve qui les distribuait, par l'entremise d'un de ses ministères, aux communautés du Labrador. Donc, dès le début, les Inuits avaient très peu de raison d'avoir confiance au gouvernement du Canada.

Ensuite, il y a eu l'accord sur les revendications territoriales où le cadre de la relation a été négocié. Selon ce que j'ai compris, le gouvernement inuit souhaite qu'avec le temps, les priorités des deux ordres puissent se rejoindre grâce à une relation de confiance. C'est essentiellement ce que je veux dire. Le problème a des racines historiques.

Le sénateur Watt : [Note de la rédaction : le sénateur Watt s'exprime en Inuktitut.]

M. Igloliorte : Merci beaucoup.

Le sénateur Watt : Je vais traduire brièvement ce que j'ai dit. Essentiellement, je vous ai remercié d'avoir accepté notre invitation. C'est agréable d'accueillir un témoin ayant un large éventail de connaissances dans le domaine du droit.

Comme vous le savez, nous sommes confrontés à plusieurs problèmes et des décisions doivent être prises. Certaines ont déjà été prises et leur mise en œuvre est parfois problématique.

On that account, I'm going to be asking you questions related to the well-being of Inuit and having a treaty with the Crown, and where we need to go in order to rectify the problems that have been created since we have gone through the modern treaty. There are a number of areas on which I will be asking you questions.

First of all, extinguishment, surrender and release is a concept called upon by the Crown if Aboriginal groups are going to put themselves in the position to arrive with a modern treaty. What is your interpretation of that aspect, knowing the fact yourself, as a first inhabitant of this country, being asked to surrender, extinguish and release, whatever that might be?

Mr. Igloliorte: I recognize that you and many other people from Nunavik have a great deal of experience in direct negotiations with the Crown. You have sweated and cried the tears for many years to try to reach the stage of trying to find a way to allow, first of all, self-government provisions, and second, as you explain, a method to ensure that resource development becomes more certain in the area.

In the experience of the Labrador Inuit, I doubt if we would have had an early land claims agreement if the Voisey's Bay nickel mine had not come along. So it was the desire of the financial and commercial pressures at the time which made both Canada and Newfoundland say that if we want access to this very rich mine that's going to be there for 30 or 40 or 50 years or longer, pumping money into our economy, then we had better sit down and take indigenous people of Labrador seriously in their desire to negotiate. So that was the catalyst for that decision.

As you say, some of the concepts that were applied in order for Aboriginal people, indigenous people to reach that kind of agreement with the province and the Canadian government was that you give up rights that we need in order to develop the land and we'll give you your self-government wishes.

For you, a particular reason that has been a huge issue, for you who was originally at the table in those days talking about those kinds of things, would have been the same as the Labrador Inuit Association presidents from the past. Of course, we didn't see that as a fair and trusting way to reach an agreement with indigenous people, the original people from the territory.

The outcome, of course, in most land claims agreements is that, along with self-government provisions, along with provisions that allow the governance of health services, some form of taxation and all the rest of it, there is an agreement of what is retained by the indigenous people in small areas of their original land of how much ownership you can have. For anyone who works in a governance capacity or represents the entire group, that must have been a bitter and difficult pill to swallow.

À ce sujet, j'aimerais vous poser des questions sur le bien-être des Inuits, la conclusion d'un traité avec la Couronne et ce qu'il faudrait faire pour corriger les problèmes créés par l'adoption du traité moderne. Je vais vous poser des questions sur plusieurs domaines.

D'abord, le gouvernement a recours à un concept d'extinction, de renonciation et de cessation si les groupes autochtones choisissent de négocier un traité moderne. Comment interprétez-vous ce concept sachant, en tant que premier habitant du pays, que l'on vous demandera de renoncer à vos droits, d'accepter l'extinction de vos droits et de céder ce que vous possédez?

M. Igloliorte : Je sais que vous et de nombreux autres du Nunavik avez beaucoup d'expérience à négocier directement avec la Couronne. Pendant de nombreuses années, vous avez dépensé beaucoup d'énergie et versé beaucoup de larmes pour tenter de trouver une façon de convenir, premièrement, de dispositions sur l'autonomie gouvernementale et, deuxièmement, comme vous l'avez souligné, d'une méthode pour renforcer le développement des ressources dans la région.

Je doute que les Inuits du Labrador auraient conclu un accord de revendication territoriale si la mine de cuivre Voisey's Bay n'avait pas été ouverte. À l'époque, le Canada et Terre-Neuve étaient soumis à des pressions financières et commerciales. La mine allait être exploitée pendant 30, 40 ou 50 ans, voire plus longtemps encore, et elle allait aider à développer l'économie de la région. Pour y avoir accès, le Canada et Terre-Neuve se sont dit qu'il serait peut-être préférable de prendre au sérieux la volonté des Autochtones du Labrador à vouloir négocier. C'est le catalyseur qui a mené à cette décision.

Comme vous l'avez souligné, pour que les peuples autochtones puissent conclure un tel accord avec la province et le gouvernement fédéral, ils devaient céder leurs droits et permettre aux gouvernements d'exploiter leur terre. En retour, les gouvernements leur accordaient l'autonomie gouvernementale.

Vous étiez à la table à l'époque et avez abordé ce genre de questions. Tout comme pour les anciens présidents de l'Association des Inuits du Labrador, il s'agissait pour vous d'un enjeu énorme. Évidemment, il ne s'agissait pas, selon nous, d'une façon équitable et basée sur la confiance de conclure un accord avec les peuples autochtones, les premiers habitants du territoire.

Bien entendu, outre les dispositions sur l'autonomie gouvernementale, la gestion des soins de santé et les impôts, notamment, la plupart des accords de revendication territoriale précisent quelles petites parties de leur terre d'origine les peuples autochtones peuvent conserver. Pour quiconque occupait des fonctions de gouvernance pour l'ensemble du groupe ou représentait l'ensemble du groupe, cela a dû être difficile à accepter.

There is a saying that you don't get what you deserve, you get what you negotiate, especially when it comes to those high-level negotiations involving lawyers of all experiences. It comes down to you have to do the best you can. You have to have your side ready to fight that fight as much as you can and to give up as little as possible when reaching those accommodations.

Even though these are written negotiations and they have been agreed to, it doesn't mean that as time goes by there couldn't be some accommodation from one side to the other. I suspect that's really where the hope lies, that Canada recognizes that if you want to build sustainability, you've got to be able to make sure that it also means financial and economic sustainability. Otherwise, as you said, the problems will always be found in the communities. You'll never be able to fight them the same as if you have all the commercial background and backing behind you.

Senator Watt: Thank you for your answer. We have an opportunity now that we did not have before, having a Prime Minister that is quite keen on making some improvement in the life of our people. We should be thankful for that. At the same time, there is a problem in front of us that we have to deal with. We have to be able to find a way out in terms of coming up with something that is workable in the future.

As you know, if you're talking about government or governance, you need two things to be effective — having a legislative authority and financing money. Those two cannot be separated. That is very important.

If there is going to be a meaningful government-to-government, nation-to-nation successful conclusion of a deal between the First Nation or the Inuit or the Metis, I tend to feel in some ways that we might have to go back and revisit what we have concluded in the past. I'm not only talking about the modern treaties. I'm also talking about the old treaties that were put together many years ago.

I think the opportunity is there, and if we don't take advantage of this opportunity, I don't think that opportunity is going to be around for very much longer. All it takes is one election and then it's out the window.

When the time comes to make a concrete recommendation to the government, those are the main, fundamental issues that we need to address: Ability to be able to have legislative authority plus being able to access financing. Those, in a sense, are qualities that could be transformed into different ways of interpreting it.

Would you share that view, if that's the direction that the indigenous people across the country are willing to go forward on?

Mr. Igloliorte: Yes. When you're appointed as a judge — and I think Justice Sinclair knows this — you always feel that you are a judge. There's a natural reticence to act like a politician. You just kind of cannot make that change.

On dit que l'on n'obtient pas ce que l'on mérite, mais bien ce que l'on négocie. C'est surtout le cas dans le cadre de négociations de haut niveau avec des avocats de tous les domaines. Il faut faire de son mieux et être prêt à se battre autant que possible et consentir le moins possible.

Même si les négociations se terminent par un accord écrit, cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir d'accommodements entre les parties au fil des ans. J'imagine que c'est ce que l'on souhaite, soit que le Canada comprenne que pour bâtir quelque chose de durable, il faut avoir les moyens financiers de le faire et une durabilité économique. Sinon, comme vous le dites, il y aura toujours des problèmes au sein des communautés. La lutte est impossible sans l'expérience et le soutien commercial.

Le sénateur Watt : Merci pour cette réponse. Nous avons une occasion que nous n'avions pas auparavant. Le premier ministre actuel tient à améliorer la vie de nos peuples. Nous devrions être reconnaissants de cette situation. Parallèlement, nous avons un problème à régler. Nous devons trouver une solution qui convient à toutes les parties concernées.

Comme vous le savez, un gouvernement ou un organe de gouvernance a besoin de deux choses pour être efficace : un pouvoir législatif et des fonds à investir. Les deux sont indissociables. C'est très important.

À mon avis, pour arriver à la conclusion d'une entente entre gouvernements, entre nations, avec les Premières Nations, les Inuits ou les Métis, il faudrait revisiter les accords passés. Je ne parle pas uniquement des accords modernes, mais aussi des vieux accords conclus il y a de nombreuses années.

Je crois qu'il y a une occasion qui se présente à nous et qu'elle risque de s'envoler si nous n'en tirons pas parti rapidement. Il suffit en effet d'une élection pour changer bien des choses.

Convendez-vous avec moi qu'il nous faudra tenir compte, au moment de formuler des recommandations concrètes au gouvernement, de ces deux enjeux fondamentaux que sont la capacité d'exercer un pouvoir législatif et l'accès à des capitaux, deux éléments primordiaux qui pourraient être interprétés de différentes manières.

Êtes-vous du même avis, pour autant qu'il s'agisse bien de l'orientation souhaitée pour les Autochtones de tout le pays?

M. Igloliorte : Oui. À partir du moment où vous êtes nommé juge — et je n'apprends certes rien au juge Sinclair —, vous le demeurez dans votre esprit toute votre vie durant. Il y a une réticence naturelle à agir comme un politicien. C'est une métamorphose qui ne se fait tout simplement pas.

I know who the politicians are in Labrador, I know what their aspirations are, and I will speak to them. You won't hear me coming back and saying this is how I expect that I should be supporting this.

You're absolutely right. I believe that one of the great hopes we have for the North is a commitment to infrastructure spending because in our communities, in housing and in transportation and in communications and connectivity, we are quite far behind the poorest community in the rest of southern Canada. So that definitely is an area that needs to be worked on. I'll leave it to you, and you as senators, to continue to push that message.

Senator Oh: Thank you for being here. Why is it important that the culture and traditions of the Inuit and Aboriginal peoples are incorporated into the Canadian justice system?

Mr. Igloliorte: Your language and your culture defines who you are, and it gives you the pride and the self-esteem to stand up within a country. Clearly, for all the indigenous people in Canada, reaching into the strengths that your culture offers you and that traditions and language offer you is really the best way to maintain all of the outer regions, in this case, for indigenous people of Canada.

Not everyone is interested in coming into the mainstream and leaving their communities, particularly people who try to make a living day-to-day. They want to have that support and strength that they get from being among their own people, yet being proud to be Canadians.

So I wholeheartedly agree with you that culture and tradition is vital to indigenous people of Canada.

Senator Oh: What are the benefits and challenges that you have personally encountered?

Mr. Igloliorte: Essentially, in coming from an Inuit community, what you recognize is that there's always a homeland for you to come back to. That is where your roots are; that's where you gain your strength. Although there are many challenges of stepping outside of that comfort zone, I think that it's important to be able to express your personal wishes and dreams as well. Sometimes it means acting as an indigenous person in the rest of the country but demonstrating that you have that strength of culture behind you.

The Chair: We will now turn to second round. We only have 15 minutes left, so please keep the questions brief.

Senator Enverga: Actually, judge, I would like to follow up from Senator Tannas' questions.

My question is with regard to being able to manage yourself. Is it possible that the reason communities cannot manage themselves is that the real leaders, the ones who are professionals, migrate

Je connais les politiciens du Labrador et leurs aspirations, et je ne vais pas manquer de discuter avec eux. Vous ne risquez pas de me voir revenir ici pour affirmer que je m'attends à telle ou telle forme de soutien.

Vous avez tout à fait raison. À mes yeux, l'engagement à investir dans les infrastructures est l'une des grandes sources d'espoir pour les gens du Nord. Nous nous retrouvons en effet loin derrière la plus pauvre des autres collectivités du sud du Canada pour ce qui est des infrastructures de logement, de transport, de communications et de connectivité. Il s'agit donc assurément d'un secteur où des améliorations s'imposent. Je m'en remets donc à vous, mesdames et messieurs les sénateurs, pour que ce message continue de circuler.

Le sénateur Oh : Merci de votre présence aujourd'hui. Pourquoi est-il important que la culture et les traditions des Inuits et des Autochtones soient prises en compte dans le système de justice canadien?

M. Igloliorte : Notre langage et notre culture nous définissent; ils nous procurent la fierté et l'estime de soi dont nous avons besoin pour prendre notre place au sein de la société. Il va de soi que la meilleure façon pour tous les Autochtones du Canada d'assurer le maintien de leurs collectivités périphériques consiste à puiser leurs forces à la source de leur culture, de leurs traditions et de leur langue.

Ce ne sont pas tous les Autochtones qui veulent quitter leurs collectivités pour s'intégrer à la population générale. C'est un exercice particulièrement difficile pour ceux qui essaient de gagner leur vie au quotidien. Ils veulent bénéficier du soutien et de la force que leur procure la présence de leurs proches, tout en étant fiers d'être Canadiens.

Vous avez donc tout à fait raison de dire que la culture et la tradition sont essentielles pour les Autochtones du Canada.

Le sénateur Oh : Quels sont les avantages et les défis que vous avez pu vous-même observer?

M. Igloliorte : En fait, tout membre d'une communauté inuite peut considérer qu'il y a un territoire vers lequel il peut toujours retourner. C'est là que se trouvent ses racines et qu'il peut refaire ses forces. Bien que l'on s'expose à de nombreuses difficultés en quittant cette zone de confort, j'estime important que chacun puisse exprimer ses souhaits et ses rêves. Il arrive qu'une personne se retrouve ainsi à agir en tant qu'Autochtone dans le reste du pays en s'appuyant sur cette force que lui confère sa culture.

La présidente : Nous passons maintenant au second tour. Comme il nous reste seulement 15 minutes, je vous prierais de poser de brèves questions.

Le sénateur Enverga : Monsieur le juge, j'aimerais poursuivre dans le sens des questions posées par le sénateur Tannas.

Ma question porte sur la capacité à s'autogérer. Est-il possible que l'incapacité de certaines collectivités à le faire soit attribuable au fait que leurs chefs de file véritables, les professionnels, sont

somewhere else? They sort of meld into the general Canadian population. Is it possible that it's true that the reason Aboriginal communities or other communities don't survive well is because the people who have learned the white language — the white culture — don't want to come back anymore? Is that possible in your community or any other community? Could it be one of the causes of why there's really no self-governance?

Mr. Igloliorte: We have hundreds of Aboriginal communities across Canada: Métis, First Nations and Inuit, and every experience, every community, every level of development is different for each area.

I can only speak for the Inuit of Labrador, and the self-government provisions have allowed Inuit in Labrador to emphasize education to try to bring forth a level of health services as much as possible and to try to regain control in social care, taxation, governance and management of their communities back to their own place.

This is where I think you build the pride and the ability for each community to sustain itself, so the answer is clearly to work hard at education so that when you allow the community to have some form of economic activity, to learn how that best can be achieved and to learn how to achieve peace and harmony within communities, this is what keeps people there and brings them back, even though they may go away for education for a while.

It sounds, when you phrase it that way, that it's a real problem, but in fact many communities, especially indigenous communities, are working hard to change that perception of what's been happening. I can give you many examples in Labrador of young people who are being trained and returning back to the communities. It's not just one direction.

Senator Sinclair: There's a whole area of conversation that we could have about the importance of international experience of Inuit, given the state of northern borders and the circumpolar conference influence over at least the recent history of Canada. I wonder if you might share with us your thinking about what we can learn as a committee from the experience that Inuit people have had in northern Canada with Inuit people in other parts of the world.

Mr. Igloliorte: Yes. I'm not a participant in that body. I know friends who, of course, have travelled to other areas in the North where different kinds of Inuit societies live. My understanding is that, as in all exchanges of similar cultures in different places, it's a very positive one, it's an empowering one and one that is very important for Canada to demonstrate that its Aboriginal people, Inuit specifically in this case, can be part of a much larger Inuit community. Apart from that, I really don't have any personal experience.

Senator Watt: I have two more points that I would like to raise. One is the question of title.

allés vivre ailleurs? En quelque sorte, ces gens-là se fondent dans la population canadienne. Est-il possible que les difficultés des collectivités autochtones puissent s'expliquer par le fait que ceux qui apprennent la langue et la culture des Blancs ne veulent pas y retourner par la suite? Avez-vous été à même de le constater chez vous ou dans d'autres collectivités? Est-ce l'un des facteurs qui pourraient entraver l'autonomie gouvernementale?

M. Igloliorte : Nous avons au Canada des centaines de collectivités autochtones : Métis, Premières Nations et Inuits. Chacune d'elles a sa situation bien particulière, notamment pour ce qui est du niveau de développement atteint.

Je peux vous parler uniquement du cas des Inuits du Labrador qui ont pu, grâce aux dispositions en matière d'autonomie gouvernementale, mettre l'accent sur l'éducation, bonifier les services de santé autant que faire se peut, et reprendre en main leur destinée pour ce qui est des services sociaux, de la fiscalité, de la gouvernance et de la gestion de leurs collectivités.

C'est ainsi que chaque collectivité peut retrouver la fierté et se sentir capable de subvenir à ses propres besoins. La solution passe donc assurément par les efforts importants à déployer en matière d'éducation de manière à savoir comment s'y prendre exactement pour stimuler l'activité économique tout en favorisant la paix et l'harmonie au sein de la collectivité. Même s'ils doivent s'absenter un certain temps pour faire des études, des membres de la collectivité peuvent revenir ensuite pour que tous puissent bénéficier de leur bagage de connaissances.

La situation semble vraiment problématique lorsque vous en brossez un tableau de cette manière, mais le fait est que bon nombre de collectivités, surtout chez les Autochtones, mettent les bouchées doubles pour changer les perceptions à cet égard. Je pourrais vous citer de nombreux exemples de jeunes du Labrador qui sont allés faire des études pour rentrer ensuite dans leur collectivité. Ce n'est pas seulement unidirectionnel.

Le sénateur Sinclair : Nous pourrions discuter bien longtemps de l'importance de l'expérience internationale des Inuits compte tenu de la situation de nos frontières nordiques et de l'influence exercée par la Conférence circumpolaire inuite, tout au moins dans l'histoire récente de notre pays. Pourriez-vous nous dire quels enseignements notre comité pourrait selon vous tirer des échanges qu'ont pu avoir les Inuits du Nord canadien avec des Inuits d'autres régions du monde?

M. Igloliorte : Je ne fais pas partie de cette organisation. J'ai des amis qui ont visité d'autres secteurs du Nord où vivent des sociétés inuites différentes de la nôtre. D'après ce que j'ai pu comprendre, tous ces échanges avec des gens d'une culture similaire qui vivent ailleurs sont très positifs. Il est très important que le Canada puisse ainsi démontrer que ses Autochtones, et les Inuits plus particulièrement en l'espèce, peuvent s'intégrer à une communauté internationale beaucoup plus vaste. Sinon, je n'ai pas vraiment d'expériences personnelles dont je pourrais vous faire bénéficier.

Le sénateur Watt : J'aurais encore deux points à soulever. Il y a d'abord la question des titres de propriété.

As you know, under the modern treaties, when it comes down to the question of land, they classify our access — our titles — to the land as fee-simple rights. That is, in a sense, the same as an individual Canadian. One person or family, in order to have a property, normally goes under fee simple. So the same concept is used in the modern treaty.

Do you have any solution as to how to improve that aspect in order for us to have a good feeling amongst ourselves that we are, in a sense, recognized within our own homeland? That's the first question.

Mr. Igloliorte: The only thing I ever learned as an Inuk growing up was that everyone had access and owned the land. Inuit before me in Labrador actually believed that the rocks and everything that grew on the land had a spirit and sometimes could swallow you up or other times it could sustain you.

Then to try to learn in law school that there are all these concepts of ownership and the way that you can encumber property and own land, which you assumed that anyone could use, was a huge leap for me. I can't possibly say I understand it yet.

The point you are making, of course, is a political one. It's one where people who determine, through their governance, how their relationship with the Crown works is always settled by negotiation. All I can say is that the more learned, educated and forceful people you have on your negotiation side, the more likely you are to change the views of people who have a different view of wanting to own what's in and under and above that land.

From my perspective, as Inuit, we gain our strength from looking at the land and being on the land, and it's a completely new area of challenge when you're talking about interests who want to take what is beneath the land for commercial purposes, at least for the level of commercial purposes we have. I can't offer you any guidance in that area.

Senator Watt: This was alluded to by Senator Sinclair in regard to international components of our responsibility as senators and as second sober thought.

Over the last seven years, I've been hammering out domestic rights and international rights of the Inuit people at the international level, and I have succeeded in getting legal interpretations from the law firms to describe what the domestic rights are versus international rights.

When you look at the Canadian boundary and the Arctic sovereignty issue, there are certain parts of the geographical areas that are not under federal government jurisdiction, and is not in any state's jurisdiction, for that matter, which is occupied by the Inuit.

How do we deal with that issue? The approach I have been taking over the last seven years toward all government is willingness to enter into an agreement arrived at with a treaty

Comme vous le savez, les traités modernes définissent notre accès à nos terres en fonction de titres de propriété en fief simple. C'est en quelque sorte la même chose que pour les autres Canadiens. C'est normalement au moyen de titres en fief simple qu'une personne ou une famille peut accéder à la propriété. Les traités modernes reprennent donc ce concept.

Auriez-vous une solution à proposer pour faire en sorte que nous ayons davantage l'impression que nos droits à l'égard de nos propres terres sont bel et bien reconnus? C'est ma première question.

M. Igloliorte : La seule chose que j'ai apprise en grandissant dans une collectivité inuite, c'est que la terre appartient à tout le monde et que tous y ont accès. Les Inuits qui m'ont précédé au Labrador croyaient que les rochers et tous les fruits de la terre étaient dotés d'un esprit et pouvaient parfois nous avaler, parfois nous nourrir.

Il m'a donc fallu faire un effort important pour arriver à comprendre à la faculté de droit tous ces concepts de propriété et tous ces moyens qu'il faut prendre pour acquérir des biens et des terres que nous croyions accessibles à tous. Encore aujourd'hui, je ne peux pas vraiment affirmer que je comprends tout cela.

Vous soulevez bien sûr une question d'ordre politique. Il s'agit pour un peuple de déterminer, via son mode de gouvernance, la nature de ses relations avec la Couronne tout en misant toujours sur la négociation. Je peux seulement vous dire une chose à ce sujet. Plus votre équipe de négociation peut compter sur des gens instruits et qualifiés, meilleures sont vos chances de faire changer d'idée des interlocuteurs qui ont un point de vue différent quant à la propriété des terres et des richesses qu'elles recèlent.

De mon point de vue d'Inuit, je vous dirais que nous tirons notre force de notre présence même sur nos terres. Toute une série de nouveaux litiges deviennent envisageables lorsque des intérêts commerciaux commencent à convoiter ces ressources dont regorgent nos terres, tout au moins dans la mesure où nous sommes capables de les exploiter commercialement. C'est à peu près tout ce que je peux vous dire à ce sujet.

Le sénateur Watt : Le sénateur Sinclair a déjà fait allusion au volet international de nos responsabilités en tant que membres d'un Sénat qui doit faire un second examen objectif des choses.

Voilà sept ans que je m'emploie à faire valoir les droits nationaux des Inuits et leurs droits à l'échelle internationale. J'ai pu obtenir des interprétations juridiques de firmes d'avocats quant à la nature des droits nationaux par rapport aux droits internationaux.

Si l'on examine la question des frontières canadiennes et de la souveraineté dans l'Arctique, il faut constater que certains secteurs géographiques occupés par les Inuits ne relèvent pas de la compétence du gouvernement fédéral, ni d'aucun autre État d'ailleurs.

Comment doit-on composer avec une situation semblable? Pour ma part, j'ai toujours cherché au cours des sept dernières années à me présenter devant n'importe quel gouvernement en

at the international level. This way, our Canadian government could be more secure, especially when the matter is being dealt with at the international level where a lot of interest is coming from the international communities wanting to access the raw materials.

Not only do we have an interest in that area, but we definitely have to be directly involved and be part of the decision-making. I would not say that the government is reluctant to deal with you, but being silent on the matter, even though they know that there is a potential there for the Canadian government to go into partnership with the Inuit from the Arctic. It's still not there yet, so I'm still pushing it. I want your opinion on that.

Mr. Igloliorte: My only opinion is to encourage you to keep fighting and use your Inuit counterparts and the strength you get from their political pressure across the country. I'm sure they share the same views that you do — the Inuvialuit region, Nunatsiavut, Nunavik, all the regions. In many of these cases where changes are made to policies, internationally and nationally, it's from pressures from people like you, and because ideas that work are being tried by people like you. I encourage you to keep that up.

Senator Lovelace Nicholas: This relates to a question Senator Watt asked earlier. At any point in the negotiations, was there a take-it-or-leave-it attitude on the side of the government?

Mr. Igloliorte: I was part of the negotiating team as they were closing up the long years that had occurred between Newfoundland and between Canada and the LIA. That was in 1996. I was not completely aware of the entire history that started many years before that.

As I explained, one of the catalysts for the final signing appeared to be the pressure that if they wanted certainty in resource development, then there was going to have to be give and take and possibly more than either Newfoundland or Canada wanted to give, but it was negotiation. We had had an experienced, trusting lawyer. Of course, he followed the advice we gave him, but he also gave us insights into how the proceedings were going.

To the specific point, I never heard it, but I dare say that it was brought up more than once. But as negotiations go, any number of things are stated, and any number of ways that you want to frame questions are determined, and eventually, obviously, there's a breakthrough that all people can live with. So not knowing the answer to that question for sure, in negotiations these things very likely come up, but because we are happy with the self-government provisions to the degree that we can now work

préconisant la recherche d'un terrain d'entente pour la conclusion d'un traité à l'échelle internationale. De cette manière, le gouvernement canadien courrait moins de risque, surtout dans les dossiers où différentes entités internationales souhaitent avoir accès aux matières premières.

Non seulement avons-nous un intérêt dans ce secteur, mais il faut assurément que nous puissions jouer un rôle direct et participer à la prise de décisions. Je n'irai pas jusqu'à dire que le gouvernement hésite à traiter avec vous, mais son silence peut laisser songeur quand on sait qu'il y a une véritable possibilité pour lui de travailler en partenariat avec les Inuits dans l'Arctique. Je poursuis mes pressions en ce sens, car nous n'en sommes pas encore tout à fait là. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Igloliorte : Je peux seulement vous encourager à continuer votre combat en mettant à contribution vos homologues inuits et les avantages que peuvent vous procurer les pressions qu'ils exercent partout au pays. Je suis persuadé que les Inuits de tout le Canada partagent votre façon de voir les choses aussi bien dans la région d'Inuvialuit qu'au Nunatsiavut et au Nunavik. Bien souvent, des changements peuvent être apportés aux politiques, aussi bien internationales que nationales, grâce aux pressions exercées par des gens comme vous qui n'ont pas eu peur de tester de nouvelles idées. Je vous encourage à poursuivre dans le même sens.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je veux revenir à une question posée tout à l'heure par le sénateur Watt. Est-ce qu'il y a un moment au cours des négociations où le gouvernement vous a indiqué que son offre était à prendre ou à laisser?

M. Igloliorte : Je faisais partie de l'équipe de négociation qui a conclu de longues années de pourparlers entre Terre-Neuve, le Canada et l'Association des Inuits du Labrador. C'était en 1996. Je n'étais pas alors au fait de toute l'histoire qui s'était amorcée bien des années auparavant.

Comme je l'ai expliqué, il semblerait que la ratification ait été notamment rendue possible par les pressions que nous avons exercées. Si le gouvernement voulait bénéficier d'une certitude raisonnable aux fins du développement des ressources, il allait devoir consentir à certains compromis, sans doute plus difficiles qu'il ne l'aurait souhaité, et ce tant pour Terre-Neuve que pour le Canada. C'est la nature même des négociations. Nous pouvions compter sur un avocat chevronné digne de confiance. Il a bien sûr suivi les directives que nous lui avons données, mais il nous a également prodigué de bons conseils quant à la façon de nous y prendre.

Pour répondre directement à votre question, je n'ai jamais entendu d'ultimatum semblable, mais j'oserais dire que ce fut le cas à plus d'une reprise. Différentes affirmations sont faites de part et d'autre dans le cadre d'un processus de négociation au cours duquel on parvient à s'entendre sur un certain nombre de façons de présenter les choses pour en arriver bien évidemment au bout du compte à une solution pouvant être jugée acceptable pour toutes les parties. Je ne peux donc pas vous le confirmer, car il est

within them in the communities, I suspect that was not an impediment to a successful negotiation. I dare say it was said, but it obviously did not determine the outcome.

Senator Lovelace Nicholas: The reason I am asking is there are negotiations going on right now with the Sisson mine project in my area, and according to the agreement, if you don't take this, we'll take this away from you. That's how the negotiations went. Thank you.

The Chair: We have come to the conclusion of our meeting. On behalf of all the senators of the committee, I would like to thank Judge James Igloliorte for appearing before the committee. Thank you for the wonderful synopsis you gave us of the history of the Inuit in Newfoundland and Labrador.

I wanted to make one comment. It really struck a lot of us when you said that, as a judge you have a reticence to act like a politician. As a scientist, I agree with you and sympathize entirely. I know that every senator sitting at the table within their own profession likely feels the same way.

As the Senate, of course, it is our job to do sober, second thought, and we do try to maintain a position that a judge would have and to take all factors into consideration.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, March 1, 2017

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge for the sake of reconciliation that we are meeting on the traditional lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck from Saskatchewan. I have the honour and privilege of chairing this committee. I would now invite my fellow senators to introduce themselves.

Senator Watt: Charlie Watt from Nunavik.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario.

très rare que des choses semblables sortent du cadre des négociations, mais je présume que cela n'a pas fait obstacle à la bonne marche des choses, car nous sommes satisfaits des dispositions sur l'autonomie gouvernementale dont nous pouvons maintenant nous prévaloir au sein de nos collectivités. J'oserais dire que c'est sans doute ce qui est arrivé, mais que cela n'a, de toute évidence, pas influé sur le résultat des pourparlers.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je pose la question dans le contexte des négociations qui sont en cours relativement au projet minier Sisson dans ma région. Selon ce qui est proposé, si l'on n'accepte pas certaines choses, on risque de tout perdre. C'est ainsi que les négociations se sont déroulées. Je vous remercie.

La présidente : Nous sommes arrivés à la fin de notre séance. Au nom de tous les sénateurs faisant partie du comité, je veux remercier le juge James Igloliorte pour sa comparution. Merci pour votre merveilleuse synthèse de l'histoire des Inuits à Terre-Neuve-et-Labrador.

Il y a un commentaire que je voulais faire en terminant. Bon nombre d'entre nous ont été vraiment interpellés lorsque vous avez dit que, en votre qualité de juge, vous aviez une réticence à agir comme un politicien. En tant que scientifique, je suis de tout cœur avec vous. Je suis persuadée que tous mes collègues sénateurs sont du même avis, peu importe leur profession.

Le Sénat doit bien sûr remplir son rôle de second examen objectif, et nous essayons de le faire en agissant comme un juge le ferait, c'est-à-dire en prenant tous les facteurs en considération.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 1^{er} mars 2017

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 18 h 45 pour étudier les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonsoir. Je désire souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs et aux membres du public qui assistent dans cette salle à la réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ou qui la regardent sur le Web.

Dans un esprit de réconciliation, je tiens à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé des peuples algonquins du Canada.

Je m'appelle Lillian Dyck et je viens de la Saskatchewan. J'ai l'honneur et le privilège de présider le comité. J'invite maintenant les sénateurs à se présenter.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Sinclair: Murray Sinclair, Manitoba.

Senator Boniface: Gwen Boniface from Ontario.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, New Brunswick.

Senator Beyak: Lynn Beyak, Ontario.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

The Chair: Thank you, senators. Today we continue our study on what a new relationship between the government and First Nations, Inuit and Metis peoples of Canada could look like. We continue looking at the history of what has been studied and discussed on this topic so far, and today we have the privilege to welcome Frank Tester, Professor Emeritus, University of British Columbia, who is an expert on the history of the relationship between Inuit and the Crown.

Professor, you have the floor. After your presentation, we will open up the floor for questions from the senators. Thank you.

Frank Tester, Professor Emeritus, University of British Columbia, as an individual: Thank you. It is nice to see you are having a Vancouver winter out there. Maybe climate change will bring the country together. That is one benefit that I had not actually thought of until I arrived here.

Let me start by saying that the history of the relationship between Inuit and the Crown is quite different from the relationship between First Nations and the Crown. Although there are many similarities, there are some really important differences. I think that has to do with the fact that the relationship is most intense in the period after the Second World War.

The relationship prior to the Second World War is one, I would say, of neglect. The Crown has some presence in the Arctic, but it's primarily represented by the RCMP. The Hudson's Bay Company is a major factor in the history. Earlier on in the period before 1911, the history of whaling, of course, by Scottish and American whaling fleets is what dominates the history of Inuit relationships with non-Inuit populations. I will focus on the period following the Second World War.

Unlike the case for First Nations in Southern Canada, the period of colonization really takes place in a very interesting period characterized by the rise in Canada of something I call the semi-liberal, welfare state. You might expect things to be dramatically different in some ways. In some ways, they are, but in other ways, it's a continuation of the kind of relationship that you find with First Nations at more southerly latitudes.

The old guard kind of disappears immediately in terms of Arctic administration; it exits after the Second World War. Many of the senior administrators were people who in fact served in the First World War and had a parsimonious attitude towards

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le sénateur Sinclair : Murray Sinclair, du Manitoba.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La présidente : Merci, honorables sénateurs. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude des nouvelles relations entre le gouvernement et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous continuons à examiner les études menées à ce sujet. Nous avons aujourd'hui le privilège d'accueillir Frank Tester, professeur émérite, University of British Columbia, qui est expert de l'histoire des relations entre les Inuits et la Couronne.

Professeur, vous avez la parole. Après votre allocution, nous passerons la parole aux sénateurs, qui vous poseront leurs questions. Merci.

Frank Tester, professeur émérite, University of British Columbia, à titre personnel : Merci. Je suis heureux que l'hiver de Vancouver m'ait accompagné. Les changements climatiques réussiront peut-être à unifier notre pays. Je n'avais jamais pensé à cet avantage avant d'arriver ici.

Permettez-moi tout d'abord de souligner que l'histoire de la relation entre les Inuits et la Couronne est très différente de celle de la relation entre les Premières Nations et la Couronne. Les deux sont parfois similaires, mais elles se distinguent par des différences extrêmement importantes. Je crois que cela provient du fait que cette relation a été très intense au cours de la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale.

Je vous dirais que la relation qui a précédé la Deuxième Guerre mondiale s'est surtout articulée dans un climat de négligence. La Couronne était très peu présente dans l'Arctique; elle était principalement représentée par la GRC. La Compagnie de la Baie d'Hudson occupe une place prédominante dans cette histoire. Tout au début de cette période, avant 1911, les flottes de chasseurs de baleines écossais et américains, évidemment, priment dans l'histoire des relations entre les peuples Inuits et non-Inuits. Toutefois, je vais me concentrer sur la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale.

À l'encontre de la colonisation des Premières Nations du sud du Canada, celle des Inuits se déroule au cours d'une période très intéressante pendant laquelle le Canada devient un État providence semi-libéral. On s'attendrait donc à ce que les choses se passent très différemment. Elles sont quelque peu différentes, mais dans bien des aspects, la relation développée avec les Premières Nations dans le Sud s'est reproduite dans Nord.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la vieille garde administrative a quitté l'Arctique. Bon nombre des administrateurs haut placés avaient en fait combattu pendant la Première Guerre mondiale. Leur attitude envers les Inuits de la

dealing with Inuit in the eastern Arctic — in other words, “penny-wise pound foolish” — resulting, of course, in some serious problems that get dealt with after the Second World War, the most notable example I think being tuberculosis.

There is a phenomenal focus on an outbreak of TB after the Second World War, which has a huge impact on Inuit living in the Canadian eastern Arctic and in Arctic Quebec. Inuit are evacuated to the South for the treatment of tuberculosis, which, if you know anything about tuberculosis, was particularly brutal up until the use of isoniazid, for example, starting in about 1952-53. It basically consisted of sunshine and bedrest.

As a young person, I worked at what had been the Mountain Sanatorium in Hamilton, Ontario, and got in touch with exactly how TB was dealt with at the time. The Mountain Sanatorium served Inuit largely from Arctic Quebec, but not entirely.

Following the Second World War, the Crown was really involved in dealing with a number of crises, one of which is the TB epidemic. By some estimates, about 33 to 35 per cent of all Inuit living in the Canadian Arctic were evacuated at some time or other to the South for treatment of tuberculosis, which was truly brutal. I don't know how many of you have seen *The Necessities of Life*, an absolutely fabulous film which focuses on this experience.

You have people who are living and surviving by hunting and trapping, and you take away the breadwinner, if you like. You put that person in a TB san in the South for a year, two years, three years, and they may never come home. The implications for the well-being of the extended family on which that person depended were severe, and the treatment was severe.

I have pictures, for example, of young people who like to bounce around and who needed to be, according to the logic of the day, isolated and placed in body casts in order to immobilize them so that they couldn't run around inside a TB sanatorium. They were literally placed in body casts to immobilize them so that they could enjoy the benefits of rest and sunshine as they were wheeled out onto the balconies of many of the TB sans of the day. It was brutal. This changed a bit after 1953 with the introduction of isoniazid and other combinations of drugs.

The relationship with the Crown is a complicated one. If I talk to survivors of TB, there are two things going on. It was an absolutely terrible experience. In many ways, elders that I have talked to are also grateful for the fact that their lives were saved. There are two things going on here and a lot of debate about why it had to be done this way. I could go into the details of why, because I have done some research on this, but Hugh Keenleyside was the appointed Deputy Minister of the former Department of Indian Affairs and Northern Development. The department, as you know, has been renamed many times, but you know what I'm

région et de l'Arctique était parcimonieuse. Autrement dit, ils pratiquaient des économies de bouts de chandelle. Cette attitude a entraîné de graves problèmes qu'il a fallu aborder après la Deuxième Guerre mondiale... le plus connu étant, à mon avis, l'épidémie de tuberculose.

Après la Deuxième Guerre mondiale, on s'est intensément concentré sur cette épidémie de tuberculose, qui a causé d'énormes répercussions sur les Inuits qui vivaient dans l'Arctique de l'Est et dans l'Arctique québécois. On a évacué les Inuits vers le Sud pour les traiter. Vous le savez probablement, le traitement de la tuberculose a été brutal jusqu'à ce que l'on découvre l'isoniazide vers les années 1952-1953. On traitait les malades en les forçant à se reposer sous les rayons du soleil.

Quand j'étais jeune, j'ai travaillé à l'ancien Mountain Sanatorium à Hamilton, en Ontario. C'est ainsi que j'ai appris de quelle manière on traitait la TB de ce temps-là. Le Mountain Sanatorium recevait principalement des Inuits de l'Arctique québécois.

À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, la Couronne a fait face à plusieurs situations d'urgence. L'une d'elles était l'épidémie de TB. On estime que de 33 à 35 p. 100 des Inuits qui vivaient dans l'Arctique canadien ont été évacués à un moment ou à un autre pour recevoir des traitements dans le Sud. Ces traitements étaient terribles. Je ne sais pas combien d'entre vous ont eu l'occasion de voir le film intitulé *Ce qu'il faut pour vivre*. C'est un film extraordinaire qui décrit cette épreuve.

Ces gens vivaient de la chasse et du piégeage. Vous enlevez le pourvoyeur de la famille pour le placer dans un sanatorium pour tuberculeux dans le Sud pendant un an, deux ans, trois ans; il y a bien des chances qu'il ne retourne jamais chez lui. Les répercussions qu'en subissaient les membres de sa famille élargie, qui comptaient sur lui pour survivre, étaient désastreuses, et le traitement que subissait le chef de famille était extrêmement éprouvant.

J'ai par exemple des photos de jeunes hommes très actifs qu'il fallait, selon la logique de l'époque, isoler et immobiliser dans un plâtre moulé en une pièce pour qu'ils ne s'activent pas. Ils devaient au contraire jouir des bienfaits du repos et des rayons du soleil sur les balcons du sanatorium. C'était horrible. Ce traitement a un peu changé à partir de 1953 lorsqu'on a découvert l'isoniazide et d'autres combinaisons de médicaments.

La relation avec la Couronne est compliquée. Les survivants de la TB nous disent deux choses. L'expérience qu'ils ont vécue était absolument horrible. Cependant, les aînés auxquels j'ai parlé sont aussi reconnaissants qu'on leur ait sauvé la vie. On observe ces deux attitudes. Le débat fait rage sur les raisons pour lesquelles on a traité les malades de cette façon. Je pourrais vous donner ces raisons, parce que j'ai fait quelques recherches sur cette question, mais Hugh Keenleyside était sous-ministre de l'ancien ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord. Vous le savez bien, ce ministère a souvent changé de nom, mais vous savez

talking about. He didn't last too long. By 1952, he was gone. He was a reformer. He was interested in dealing with these kinds of problems and got things rolling.

Interestingly enough, with regard to residential schools, something very different happened as well. Believe it or not, by 1949 — and the archival records I have make this point — the northern administration was well aware of the fact that the residential school policies and practices were a failure. They actually decided they were not going to repeat this, in the case of the Canadian Arctic, with Inuit kids. They did not want the churches involved, and I have documents making that absolutely clear. They decided that they were going to go with something they called “federal day schools.”

Federal day schools were different than residential schools but ultimately remarkably similar in that they wanted to create schools in the fledgling communities of the Canadian Arctic for Inuit children, but they realized that because Inuit were still living out on the land in their traditional camps, these kids would have to live somewhere. The idea was to create some sort of boarding facility. When I was researching this and presented this material back in 2006 or 2007, I went out of my way to emphasize the difference and the similarity.

The Roman Catholic Church, unfortunately, had reached a kind of agreement with the government before the implementation of this 1949 policy. This explains the residential school at Chesterfield Inlet, the residential facility known as Turquetil Hall, which was finished in 1954.

The end result was that there were federal day schools operating in the eastern Arctic, but at the same time children had to board somewhere, so they often boarded in facilities where the matron was the wife of the Anglican priest or somebody else in the community. The experience of children living in those facilities, I will say, is not much better than what in many cases they experienced in residential schools. In some cases, they did board with local Inuit families, for example, as in Qamani'tuaq or Baker Lake.

The biggest problem — and Murray would know this quite well — was the history of the Chesterfield Inlet Turquetil Hall residential school, which gathered in children from all over the Kivalliq region and even further north. In that particular facility, children were mentally, physically and sexually abused. There is no doubt about it. This is history that is taking place later than what was experienced by First Nations in Southern Canada, but in many ways it was very much the same.

The intention was different but the outcome was remarkably similar. If I had to summarize what school policy looked like, that's what I would say was the outcome. This would be true in Arctic Quebec where the federal government still had a presence, which it loses in the 1960s with Quebec wanting more independence and the Quebec provincial government wanting to take over responsibility for Inuit. That's another complicated history.

ce que je veux dire. Hugh n'a pas fait long. En 1952, il n'était déjà plus là. Il voulait réformer. Il tenait à régler ces problèmes, et il a commencé à faire bouger certaines choses.

Il est intéressant de constater que l'histoire s'est déroulée très différemment dans le cas des pensionnats. Croyez-le ou non, déjà en 1949 — les documents que j'ai trouvés dans les archives le prouvent clairement — l'administration du Nord savait parfaitement que la politique des pensionnats se soldait par un échec total. Les dirigeants du Nord ont décidé de ne pas appliquer cette politique dans l'Arctique canadien en enlevant les enfants inuits. Ils s'opposaient à l'ingérence de l'Église; j'ai des documents qui le prouvent clairement. Ils ont décidé d'établir ce qu'ils ont appelé des « externats fédéraux ».

Ces externats fédéraux étaient différents des pensionnats, mais ils ont fini par leur ressembler. En effet, les administrateurs désiraient créer des écoles pour les enfants inuits des communautés naissantes de l'Arctique canadien, mais comme les Inuits vivaient principalement de la terre dans leurs camps traditionnels, les écoles devaient loger ces enfants. Les administrateurs cherchaient à créer une sorte d'internat. En faisant ces recherches et en présentant les résultats en 2006 ou 2007, j'ai fait tout mon possible pour souligner cette différence et cette similarité.

Malheureusement, l'Église catholique romaine avait conclu une sorte d'entente avec le gouvernement avant de lancer la mise en œuvre de cette politique en 1949. Elle a donc construit le pensionnat de Chesterfield Inlet, Turquetil Hall, achevé en 1954.

C'est ainsi qu'il se trouve des externats fédéraux dans l'Arctique de l'Est. Cependant, il fallait loger ces enfants quelque part; on les a donc placés dans des établissements qui dirigeaient les épouses de prêtres anglicans ou d'une autre personne de la collectivité. Je vous dirai que l'expérience de ces enfants n'était pas bien meilleure que celle des enfants des pensionnats. On a réussi à loger certains enfants dans des familles inuites, comme dans les villages de Qamani'tuaq et de Baker Lake.

Le problème le plus grave — et le sénateur Murray le sait bien — est le cas du pensionnat Turquetil Hall à Chesterfield Inlet, qui recevait des enfants de toute la région de Kivalliq, et même de plus au nord. Les enfants de ce pensionnat ont été victimes d'agression mentale, physique et sexuelle, cela ne fait absolument aucun doute. Ces méfaits ont eu lieu plus tard que ceux qu'ont subis les Premières Nations du sud du Canada, mais ils étaient très semblables.

L'intention n'était pas la même, mais les résultats se sont avérés très similaires. Ces résultats résument parfaitement cette politique scolaire. Ces choses se sont passées dans l'Arctique québécois, où le gouvernement fédéral était encore présent. Elles ont changé dans les années 1960 quand le Québec a commencé à exiger plus d'indépendance et que son gouvernement provincial a décidé d'assumer la responsabilité des Inuits. Mais c'est une autre histoire compliquée.

Contrary to some of what I have read, the government in the 1940s and in the early 1950s right up until about 1956 — especially in 1957-58 for reasons that I will mention — did not want Inuit living in settlements. It wanted them living out on the land in their “traditional camps,” their tents and igloos, for a simple reason. It was terrified — and the evidence I have for this in the archival records is overwhelming — that Inuit would become, as they understood the relationship between First Nations in the more southerly latitudes of Canada, dependent on the state for welfare, social assistance and so on. It did not want Inuit hanging around the posts and the settlements in the eastern Arctic. It wanted them the hell out of town and out on the land. It instructed the RCMP — and I have the instructions given to them — to chase Inuit out of town, to make sure they didn’t wind up hanging around the posts and expecting to be supported by welfare payments and so on.

However, the interesting thing that collides with this is The Family Allowances Act of 1945. Inuit were entitled to family allowances in the same way that any other Canadian was — and this gets into the constitutional status of the Inuit, which is a larger and really interesting topic — in that the government regarded Inuit as “ordinary Canadian citizens.” It did not want to treat them as Aboriginal peoples despite the fact that it did. Legally, it wanted to see and understand Inuit as “ordinary Canadians,” thereby avoiding what it saw as all the problems that it had encountered with First Nations in more southerly parts of Canada. I’m sorry if I use the word “southerly” because First Nations don’t just live in what most people understand as southerly latitudes. Hopefully, you understand what I’m getting at.

A 1939 Supreme Court decision is really important in understanding the relationship of Inuit to the Crown. The Province of Quebec took the federal government to court to try and recover the costs of relief paid to Inuit in Arctic Quebec in the 1930s, arguing that Inuit were a federal responsibility. Of course, the Constitution doesn’t mention Eskimos or Inuit anywhere. This case went to the Supreme Court in 1935, which handed down a ruling in 1939.

I could write a stage play about this; the script is really interesting. Diamond Jenness, the famous, well-known anthropologist — maybe notorious anthropologist, depending on where you’re coming from — was the key witness for the Crown, and Franz Boas was the primary witness for the Province of Quebec.

The Supreme Court ruled that, for purposes of administration, Inuit were “another kind of Indian.” In other words, the intent of the Constitution Act, even though it didn’t mention Eskimos or Inuit, was to make the federal government responsible for Aboriginal peoples in the country, and Inuit were Aboriginal

À l’encontre de ce que j’ai lu, dans les années 1940 et au début des années 1950, jusqu’à environ 1956 — particulièrement en 1957-1958 pour les raisons que je vous donnerai tout à l’heure —, le gouvernement ne voulait pas que les Inuits vivent dans des communautés. Il préférait qu’ils vivent sur leurs terres dans leurs « camps traditionnels », dans leurs tentes et dans leurs igloos, et cela pour une raison très simple : le gouvernement avait terriblement peur — et les documents que j’ai trouvés dans les archives le prouvent amplement — que les Inuits deviennent entièrement dépendants des services d’aide sociale de l’État, comme c’était le cas des Premières Nations du sud du Canada. Le gouvernement ne voulait pas d’Inuits flânant autour des postes et des établissements de l’Arctique de l’Est. Il les voulait sur leurs terres, aussi loin des villes que possible. Il a ordonné à la GRC — j’ai les documents où figurent ces ordres — de chasser les Inuits loin des villes afin qu’ils ne reviennent pas autour des postes pour recevoir des prestations d’aide sociale ou autres.

Cependant, cette attitude se heurtait à la Loi de 1945 sur les allocations familiales. Les Inuits avaient droit à ces allocations familiales comme tous les autres Canadiens — nous touchons ici le statut constitutionnel des Inuits, qui est un sujet très vaste et vraiment intéressant —, parce que le gouvernement considérait les Inuits comme des citoyens canadiens ordinaires. Le gouvernement ne voulait pas les traiter comme des Autochtones, même s’il le faisait en réalité. Il tenait à ce que les lois traitent les Inuits comme des Canadiens ordinaires afin d’éviter tous les problèmes auxquels il s’était heurté avec les Premières Nations des régions du sud du Canada. Pardonnez-moi de parler des régions du sud du Canada, parce que l’on ne trouve pas de Premières Nations uniquement dans les régions que les gens considèrent comme le sud du pays. J’espère que vous comprenez ce que j’essaie de dire.

Un arrêt prononcé par la Cour suprême en 1939 nous aidera à comprendre la relation entre les Inuits et la Couronne. Le gouvernement provincial du Québec avait lancé un recours au Tribunal contre le gouvernement fédéral pour essayer de récupérer l’argent qu’il avait versé aux Inuits du Québec arctique dans les années 1930, soulignant que le gouvernement fédéral était responsable des Inuits. Évidemment, on ne trouve nulle part dans la Constitution les mots Esquimaux ou Inuits. En 1935, cette affaire s’est retrouvée devant la Cour suprême, qui a rendu sa décision en 1939.

Je pourrais écrire une pièce de théâtre vraiment intéressante sur cette affaire. Un anthropologue de grand renom — ou bien connu, suivant l’angle par lequel on regarde la situation —, Diamond Jenness, était le témoin principal de la Couronne, et Franz Boas était celui de la Province du Québec.

La Cour suprême a affirmé qu’aux fins de l’administration, les Inuits étaient une autre sorte d’Indiens. Autrement dit, la Constitution avait pour intention — bien qu’elle ne mentionne ni Esquimaux ni Inuits — de placer la responsabilité des peuples autochtones du pays sur les épaules du gouvernement fédéral, et

peoples, and therefore the federal government had to pay up. So the federal government lost the case, the Province of Quebec won, and Inuit were considered as Aboriginal peoples.

Then the government debated whether or not to bring Inuit under the Indian Act. The Second World War kind of put an end to all of this; it distracted the government. By 1949, they had given up on this. In order to avoid all of the “problems” that they had encountered in the administration of Indian affairs, they wanted to treat Inuit as “ordinary Canadians.” They did anything but, as far as I’m concerned, but the rhetoric was off in that direction.

Another event that is really relevant to what I call the colonial period was the construction of the DEW Line — the Distant Early Warning Line — which was built by the General Electric corporation on behalf of the U.S. government. It created a string of radar stations. In one year, one and a half years, roughly, they built a string of radar stations all the way across the Canadian Arctic.

Many Inuit were hired as labourers, and it also affected their lands. These large devices were obviously on a flat landscape, really obvious, had a huge impact on Inuit and Inuit culture anywhere that one of these things was built. Inuit, for the first time in many cases, had the experience of wage employment. They had the experience of living in wood frame dormitories, eating White people’s food, et cetera. The DEW Line had a huge change on their lives. If you talk to elders who worked on the DEW Line, it had a very big impact on their lives and their understanding of what was going on at the time.

The other thing that I want to emphasize is that material circumstances changed dramatically after the Second World War. This had a huge impact on the relationship between the Crown and Inuit. In other words, the relationship was driven by economic realities. The economic reality was that after the end of whaling in 1911 in the Arctic, the Hudson’s Bay Company moves in. Kimmirut on the southern tip of Baffin Island is the first Hudson’s Bay Company post, opened in 1911. By 1925, 1926, 1928, the Hudson’s Bay Company is opening posts all over the place.

The Inuit who made a bit of a living working for whalers now make a living trapping foxes for the Hudson’s Bay Company. This era of trapping lasts through until roughly the late 1940s. In 1945, the price of a white fox pelt is about \$25 across the Arctic. By 1949, the price of that fox pelt has dropped to \$3.50, and what you could buy for \$3.50 at your local Hudson’s Bay Company post was truly pathetic. In other words, the Inuit economy is in serious trouble.

The reason the price for fox pelts drops is, I guess, threefold. Following the Second World War, in order to deal with its debts, Russia floods the market with furs in order to generate some

les Inuits étaient des peuples autochtones, par conséquent il incombait au gouvernement fédéral de payer les frais exigés. Le gouvernement fédéral a donc perdu son procès, et les Inuits sont considérés comme des peuples autochtones.

Le gouvernement s’est alors demandé s’il fallait inclure les Inuits dans la Loi sur les Indiens. La Deuxième Guerre mondiale a interrompu ces débats en détournant l’attention du gouvernement. En 1949, le gouvernement avait renoncé à se poser cette question. Pour éviter tous les « problèmes » auxquels il s’était heurté en administrant les affaires indiennes, il avait décidé de traiter les Inuits comme des Canadiens ordinaires. À mon avis, il ne les a jamais traités ainsi, mais c’est ce qu’il prétendait.

La construction du réseau DEW, ou réseau d’alerte avancé, est un autre facteur important de ce que j’appelle la période coloniale. Ce réseau a été construit au nom du gouvernement américain par la société General Electric, qui en un an, ou un an et demi, a construit une ligne de postes radars à travers tout l’Arctique canadien.

La société GE avait pour cela embauché de nombreux Inuits comme ouvriers. Construits bien sûr dans un paysage très plat, ces énormes appareils étaient évidemment très en vue; ils ont causé d’énormes répercussions sur la vie et sur la culture des Inuits qui vivaient autour de ces radars. Pour la première fois de leur histoire, les Inuits ont vécu l’expérience de recevoir un salaire pour leur travail. Ils ont appris à vivre dans de grands dortoirs en bois, à manger les aliments des Blancs, et cetera. Le réseau DEW a considérablement changé leur vie et leur compréhension de ce qui se passait à cette époque.

Je voudrais aussi souligner le fait que l’aspect matériel de la vie a énormément changé après la Deuxième Guerre mondiale. Ces changements ont considérablement influencé la relation entre la Couronne et les Inuits. Autrement dit, cette relation évoluait en fonction de la conjoncture économique. La réalité économique de l’époque provient du fait qu’à la fin de la chasse à la baleine dans l’Arctique, en 1911, la Compagnie de la Baie d’Hudson s’est installée dans la région. En 1911, elle a établi son premier poste à Kimmirut, tout au sud de l’île de Baffin. Dès 1925, 1926, 1928, on trouvait des postes de la Compagnie de la Baie d’Hudson un peu partout.

Après avoir gagné un peu leur vie en travaillant pour les baleiniers, les Inuits se sont mis à piéger les renards pour la Compagnie de la Baie d’Hudson. L’ère du piégeage a duré à peu près jusqu’à la fin des années 1940. En 1945, la peau de renard blanc se vendait pour environ 25 \$ dans toute la région de l’Arctique. Mais en 1949, ce prix avait chuté à 3,50 \$, et les peaux que vendaient les postes de la Compagnie de la Baie d’Hudson étaient déplorables. Autrement dit, l’économie inuite était moribonde.

Je crois que cette chute du prix des peaux de renard est due à trois facteurs. Après la Deuxième Guerre mondiale, la Russie a tenté de combler son déficit en inondant le marché des fourrures

foreign cash. The other thing is that wars always give rise to new technologies and products, and synthetics come along, and you can simulate or reproduce furs synthetically with rayon and nylon and so on. So women's fashions change and fox for trimming women's coats is no longer in style. That's another thing that kills the price for fox pelts.

The Inuit economy is in serious trouble. They are in very serious trouble. This has been well documented by the very well-known photographer Richard Harrington. Inuit die of starvation in Canada in the winter of 1949-50. In Padlei in the southern Kivalliq region — what used to be known as the Keewatin region — Inuit around Padlei die of starvation. He documents that. If you look at the book he published in 1952, you can see pictures of starving Inuit.

It doesn't end there. In the winter of 1957-58 in the Canadian Arctic, in Garry Lake, 19 Inuit die of starvation. The survivors are evacuated to Baker Lake and subsequently to Arviat, to a new community called Whale Cove, which was a rehabilitation centre on the west coast of Hudson Bay, and to a place called Itavia which is a small rehab centre built on the outskirts of what's now known as Rankin Inlet.

Then the government relocates Inuit, for very interesting and suspicious reasons, from Ennadai Lake in the southern interior of the Kivalliq region just north of the Manitoba border where the government had built a weather station. This is after the Second World War, and planes going to Europe are flying the Arctic or polar route, because obviously that's the shortest route. But weather conditions are really important, so the Department of Transport builds a weather station at Ennadai Lake.

The Inuit living at Ennadai Lake are one of the few groups of completely inland Inuit in the world. In other words, they do not depend on seals. They are not coastal people. They live primarily on fish and caribou. The reports from that weather station were that the Inuit were starving and having difficulty surviving because they were always hanging around looking for handouts from the weather station, and the government decides to relocate them. This is only one of — I have written a book about this — many relocations of Inuit in the Eastern Arctic. They decide to relocate them to someplace else where they can make a living their traditional way, in other words hunting caribou and fishing. They are moved halfway between Ennadai Lake and the current community of Arviat at a place called Henik Lake. In the winter of 1957-58, they die of starvation in that location and are ultimately evacuated to Arviat or what was known at the time as Eskimo Point.

pour attirer des devises de l'étranger. En outre, la technologie fait toujours des pas de géant à la suite d'une guerre. On s'est mis à produire des matériaux synthétiques. Il est facile d'imiter la fourrure avec de la rayonne, du nylon et autre. Et puis, la mode des dames a changé; les rebords de fourrure de renard n'avaient plus leur place sur les manteaux d'hiver. C'est ainsi que le prix des peaux a chuté.

L'économie inuite était vacillante. Les Inuits faisaient face à d'énormes problèmes. Le célèbre photographe Richard Harrington a très bien documenté cette situation. Les Inuits mouraient de faim pendant l'hiver de 1949-1950. Les Inuits de Padlei, dans le sud de la région de Kivalliq — que l'on appelait auparavant la région de Keewatin — mouraient d'inanition. Il a documenté cela. Dans le livre qu'il a publié en 1952, vous verrez des photos d'Inuits qui meurent de faim.

Malheureusement, ce n'était pas tout. Pendant l'hiver de 1957-1958, 19 Inuits sont morts d'inanition à Garry Lake, dans l'Arctique canadien. On a évacué les survivants à Baker Lake, puis à Arviat, dans une nouvelle communauté du nom de Whale Cove, un centre de réadaptation situé sur la côte ouest de la baie d'Hudson. On les a aussi installés à un endroit du nom d'Itavia, un petit centre de réadaptation construit juste à l'extérieur du village qui est aujourd'hui Rankin Inlet.

Le gouvernement a ensuite réinstallé les Inuits — pour des raisons très intéressantes, mais suspectes — d'Ennadai Lake, dans la région intérieure sud de Kivalliq, juste au nord de la frontière du Manitoba. Le gouvernement y avait construit une station météorologique. Cela se passe après la Deuxième Guerre mondiale. Les avions en destination de l'Europe volaient au-dessus de l'Arctique par la Route polaire parce qu'évidemment, c'était la voie la plus courte. Mais comme les conditions météorologiques étaient importantes, le ministère des Transports a construit une station météorologique à Ennadai Lake.

Les Inuits qui vivent à Ennadai Lake sont parmi les seuls groupes d'Inuits au monde qui vivent entièrement à l'intérieur des terres. Autrement dit, ils ne vivent pas de la chasse aux phoques. Ce ne sont pas des habitants côtiers. Ils vivent principalement de la pêche et de la chasse aux caribous. Les préposés à cette station météorologique envoyaient des rapports indiquant que les Inuits mouraient de faim et qu'ils avaient de la peine à survivre parce qu'ils avaient pris l'habitude de flâner autour de la station pour mendier. Le gouvernement a alors décidé de les installer ailleurs. Nous n'avons ici qu'une parmi les multiples réinstallations d'Inuits dans l'Arctique de l'Est. J'ai d'ailleurs écrit un livre à ce sujet. Le gouvernement a décidé de les réinstaller là où ils pourraient gagner leur vie de la manière traditionnelle, en chassant le caribou et en pêchant. Il les a établis à mi-chemin entre Ennadai Lake et la communauté actuelle d'Arviat, en un lieu du nom de Henik Lake. Comme pendant l'hiver de 1957-1958, ils continuaient à mourir de faim, le gouvernement a fini par les évacuer à Arviat, qu'à l'époque on appelait Eskimo Point.

Why did this happen? I suspect it was a lot more than just people hanging out and expecting handouts. I suspect that the manager of the weather station was increasingly concerned about the relationship between the young guys who were working at the weather station and Inuit women. He cooked up an alternative reason for suggesting that people ought to be relocated. The result was a disaster.

The trial of Kikkik has been documented by my colleague Ole Gjerstad in a really good documentary film. Hana Gartner tackled this as one of the first documentaries she did when she was first working for CBC's "The Fifth Estate." This was tragic, this relocation. It resulted in one of the most interesting trials, I would say, in Canadian history.

A young, diminutive Inuit mother is put on trial for murder as a result of her deranged brother-in-law, who was dying of starvation, attempting to stab her for whatever reason, and she killed him and then dragged her children on a caribou skin toboggan trying to get to the Hudson's Bay Company post at Padlei and abandoned her children because she didn't have the strength to carry them anymore. In a brilliant move, she put them in a snow cave she built and was finally spotted by the RCMP, flying an aircraft to check what was going on, because they knew there was some problem taking place at Henik Lake and so forth and so on.

Anyway, it's an interesting story about the mixed relationship between the Crown and Inuit people. The RCMP officer in this case was a wonderful guy and really went out of his way to deal with this particular problem that had been created by a government policy of relocation. That's only one example. I can regale you for the rest of the night on no end of stories about relocation that have this as a feature.

So starvation was a big problem, and as a result, the government changes its policy. It says, "We are no longer going to encourage Inuit to stay the hell out on the land so that they don't become dependent. We are going to modernize them and bring them into modern industrial society as quickly as possible."

Ben Sivertz, who was the northern administrator within the Department of Indian and Northern Affairs, wrote a paper in 1958 called *Culture Change: Fast or Slow*. It was published in the northern circular that went around to all the public servants working within the department, and his answer to the question was very clear: We are going to bring Inuit kicking and screaming into modern Canadian culture as fast as we possibly can. And that's government policy after about 1958-59.

So how do you do that? Well, you bring them into settlements. We can't have them living out on the land anymore; they might starve and that's going to be an embarrassment, and the government was thoroughly embarrassed. The starvation got international press coverage. I have copies of letters written by people living in the Caribbean saying, "What the heck are you people doing? You're a modern culture; people are dying of

Pourquoi les choses se sont-elles passées ainsi? Je soupçonne que ce n'était pas uniquement à cause des gens qui mendiaient aux portes de la station. Je soupçonne que le directeur de la station n'aimait pas voir ses jeunes employés blancs s'intéresser aux femmes inuites. Il a inventé une raison de faire transférer ces gens... causant par cela même une catastrophe.

Mon collègue Ole Gjerstad présente l'affaire Kikkik dans un film documentaire extraordinaire. Hana Gartner a abordé ce procès dans le tout premier documentaire qu'elle a présenté à son émission de CBC *The Fifth Estate*. Cette réinstallation s'est soldée par une catastrophe tragique dont a découlé l'un des procès les plus intéressants de toute l'histoire du Canada, à mon avis.

Une jeune mère inuite de toute petite taille avait été accusée d'avoir tué son beau-frère. Presque fou et mourant de faim, celui-ci l'avait attaquée avec un couteau pour une raison quelconque. Elle l'a tué, puis elle est partie vers le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Padlei en tirant ses enfants sur une peau de caribou. Épuisée, elle a eu le génie de leur confectionner une sorte de caverne de neige et a continué son chemin seule. Pendant ce temps la GRC, qui savait qu'il y avait eu un problème à Henik Lake, a aperçu la jeune femme au cours d'un vol de reconnaissance.

Cette histoire illustre de manière intéressante la relation confuse entre la Couronne et le peuple inuit. Dans le cas qui nous occupe, l'agent de la GRC avait un grand cœur et a fait tout son possible pour régler ce problème, qui en fait avait été causé par la politique de réinstallation du gouvernement. Je vous décris ici un exemple parmi tant d'autres. Je pourrais passer le reste de la nuit à vous en raconter d'autres du même genre.

Comme cette famine causait un énorme problème, le gouvernement a modifié sa politique. Il a décidé de cesser de repousser les Inuits dans les terres pour éviter qu'ils ne deviennent dépendants de ses prestations sociales. Au lieu de cela, il a décidé de moderniser les Inuits et de les intégrer dans sa société industrielle aussitôt que possible.

En 1958, Ben Sivertz, l'administrateur des régions nordiques au ministère des Affaires indiennes et du Nord, a rédigé un article qu'il a intitulé « Culture Change : Fast or Slow ». Publié dans la circulaire qui s'adressait à tous les fonctionnaires du ministère, cet article proposait une solution très claire : intégrer les Inuits, qu'ils le veuillent ou non, dans la culture moderne du pays aussi rapidement que possible. Cette solution est devenue la politique gouvernementale en 1958-1959.

Comment s'y prend-on pour le faire? Eh bien, on les réunit en colonies. On ne les laisse plus vivre de la chasse et de la pêche. S'ils meurent de faim, le gouvernement sera dans l'embarras. Et en fait, le gouvernement s'est retrouvé dans un embarras indescriptible. Cette famine a fait les manchettes dans le monde entier. J'ai des copies de lettres envoyées par des habitants des Antilles qui demandent : Que fait le gouvernement? Le Canada

starvation in Canada? What's going on up there?" So the government was thoroughly embarrassed, and it decided to bring people into settlements as fast as possible.

What happens is this. People had already started to move into settlements for various reasons, but after 1958-59, the slow trickle became a rush. By 1965, Inuit are living in settlements all over the eastern Arctic built up around the Hudson's Bay Company posts and RCMP stations. There's hardly anybody living out on the land.

There are a whole series of other tragic events that take place. I was part of a film that Ole Gjerstad made, and I was part of the Qikiqtani Truth Commission researching the fate of Inuit sled dogs, which is a mixed bag, I must admit. If the word "slaughter" is to be used, it's not unwarranted. I found a case of an RCMP officer in Pangnirtung who killed 250 some odd dogs in one year. If that isn't a slaughter, I don't know what is.

You have terrible cultural conflict and confusion here. Inuit are moving into settlements with their dogs. Their dogs, of course, knew them. Sled dogs are not pets, but they also didn't tie them up. Why? Because they didn't have any means for doing so. I've looked at the records of the Hudson's Bay Company. Did they have chain to tie up the dogs? They didn't. Is chain going to be brought in the next week? No, because at the time, the only way you could get heavy goods like that to the Hudson's Bay Company was once a year on sealift, so you had to wait at least a year. What does chain cost? A small fortune. How many Inuit have money, in fact, given the circumstances at the time to purchase chain? Not many. The result is a disaster.

So you have RCMP, with legislation that was passed by the N.W.T. government at the time, authorized to shoot stray dogs, which is what they did. Were they doing the wrong thing? Yes and no, because if you're a young kid and you're walking down the street with any kind of meat in your hand with sled dogs roaming around free in the community, you're in big trouble. But on the other hand, when you have RCMP officers who don't speak Inuktitut and Inuit who don't understand what law is in the Euro Canadian sense of the word, you have a mess. All I'm saying is you have a complicated mess on your hands.

So the state, I would say, was negligent in terms of the respect it afforded Inuit, the way it communicated with people, the willingness to translate legislation, explain legislation and deal effectively with the realities of what is required to live in a community as opposed to living in a hunting and trapping camp out on the land. The state was incredibly negligent. On the other hand, things were developing so quickly that the grass was growing under everybody's feet before they realized that they needed to mow it, if I can use that as an analogy. It's a mess.

est un pays moderne, et les gens y meurent de faim? Que se passe-t-il donc! Profondément embarrassé, le gouvernement a décidé de regrouper les Inuits en colonies le plus rapidement possible.

Alors voici ce qui s'est passé. Les Inuits avaient déjà commencé à emménager dans des colonies pour différentes raisons, mais après 1958-1959, ils y sont arrivés par vagues. En 1965, les Inuits vivaient dans des colonies établies partout dans l'Arctique autour des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la GRC. On ne comptait presque plus d'Inuits vivant de la chasse et de la pêche dans leurs terres.

Les événements tragiques n'ont pas manqué. J'ai participé au tournage d'un film d'Ole Gjerstad et à la Qikiqtani Truth Commission, j'ai fait des recherches pour déterminer le sort de chiens de traîneau inuits... un vrai cortège de misères. En parlant de massacre, on ne se trompe pas du tout. J'ai déniché le procès d'un agent de la GRC à Pangnirtung qui avait tué 250 chiens en une année... un vrai massacre.

Toute cette situation baignait dans le conflit et dans la confusion. Les Inuits s'installaient dans les colonies avec leurs chiens. Leurs chiens, bien sûr, les connaissaient. Les chiens de traîneau ne sont pas des animaux de compagnie, mais les Inuits ne les attachaient pas. Pourquoi? Parce qu'ils n'avaient rien sous la main pour les attacher. J'ai regardé dans les registres de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Vendait-elle des chaînes pour attacher les chiens? Non. Allait-elle en faire livrer la semaine suivante? Non, parce qu'à cette époque, la Compagnie de la Baie d'Hudson ne recevait les articles lourds qu'une fois par année par bateau, alors il fallait attendre au moins un an. Combien coûte une chaîne? Une petite fortune. Combien d'Inuits avaient assez d'argent, dans les circonstances, pour acheter une chaîne? Très peu d'entre eux. Cette situation a provoqué un autre désastre.

Alors comme le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest venait d'adopter une loi permettant de tirer sur les chiens errants, les agents de la GRC ne se sont pas gênés. Avaient-ils tort de le faire? Oui et non. On ne laisse pas des chiens de traîneau errer dans les rues où marchent de jeunes enfants qui apportent de la viande à la maison. D'un autre côté, quand des agents de la GRC qui ne parlent pas l'inuktitut côtoient des Inuits qui ne comprennent pas ce qu'est une loi au sens euro-canadien du terme, il faut s'attendre à un autre désastre. Vous comprenez donc que la situation était extrêmement compliquée.

À mon avis, l'État a fait preuve d'une grave négligence en ne respectant pas les Inuits, en communiquant mal avec les gens, en ne traduisant et n'expliquant pas les lois, en n'abordant pas les réalités quotidiennes de la vie communautaire pour des gens qui étaient habitués à vivre sur leurs terres dans des camps de chasse et de piégeage. L'État a fait preuve d'une négligence impardonnable. D'un autre côté, les choses évoluaient si rapidement que les gens n'avaient pas le temps de prévenir les problèmes. C'était une vraie pagaille.

So what happens between 1955 and 1965 to Inuit in the Canadian Arctic is an amazing, complicated mess in terms of the relationship between the state, its duties and responsibilities and the way it dealt with these kinds of issues and problems.

Housing is something I've researched and written about a great deal. It's disgraceful. The housing policy that was introduced in 1959 gave Inuit no better than dog kennels. There was a house design called a 512, which means 512 square feet, which was first put into Frobisher Bay or Apex in 1954 when Doug Wilkinson, the famous filmmaker, was a northern service officer. These were 512 square feet, and they were pretty decent buildings. They cost about \$10,000 on site, which needless to say in 1954-55 was one hell of a lot of money. So the administration looked at this and said, "Canadians have to pay for their houses. Inuit are Canadian citizens." — this is where the policy comes in — "We're going to treat them no different than any other Canadian citizen. We're going to give them houses they can afford." How much can an Inuk afford in 1959 for a house? If you made \$400 a year, you were doing incredibly well.

What they ended up with is what became affectionately known as matchbox houses, which were between \$1,200 and \$1,500 on site, and by erecting it yourself, you could work off some of it in sweat equity. They were a disaster. They were poorly heated. You can imagine what the cost of heating them was. Nobody could possibly bear that kind of cost. They were killers.

Part of my background is in medicine, medical research and public health. I can tell you what happened. Of course, the humidity inside these things was terrible in a climate that is extremely dry. You have Toby down on the floor crawling around where the temperature is barely above freezing.

I lived in one of these matchboxes as a student, so I wore sheepskin boots all winter. I once made the mistake of trying to wash my floor in October; I created a skating rink. Every kid in town came to visit me the next day, and needless to say, I had a reputation in Arctic Bay that was humbling. I had created a skating rink inside the matchbox I was living in. The kids had a great time sliding around on my floor and laughing like crazy at me. That was my introduction to living in Arctic Bay for a couple of years.

But the result was, of course, the infant mortality rate as a result of kids being lifted by uncles and aunts off the floor, the temperature around the ceiling was five times what it was down on the floor, and kids died of pneumonia. There was no sanitation. I think Charlie will probably know what I mean when I talk about honey buckets. They were a green plastic garbage bag that you tied up and put outside. It froze to the ground. If it didn't get picked up in the spring, it broke open. The streets were open sewers.

Entre 1955 et 1965, la relation entre les Inuits de l'Arctique canadien et le gouvernement était extrêmement chaotique. L'État n'a pas du tout abordé les problèmes de la vie quotidienne dans le sens de ses devoirs et de ses responsabilités.

J'ai fait beaucoup de recherches et j'ai écrit de nombreux articles sur le logement. C'était abominable. La politique du logement adoptée en 1959 accordait aux Inuits des logis à peine meilleurs que des chenils. Elle allait leur offrir une maison que l'on appelait la 512 — pour 512 pieds carrés. Les premières ont été montées à Frobisher Bay ou à Apex en 1954 quand Doug Wilkinson, le célèbre cinéaste, était agent de service dans le Nord. Ces maisons de 512 pieds carrés étaient d'assez bonne qualité. Elles coûtaient 10 000 \$ une fois installées sur les lieux, ce qui, en 1954-1955, était extrêmement cher. Le gouvernement a donc décidé que puisque les Canadiens en assumaient les frais et que les Inuits étaient des citoyens canadiens — c'est ainsi qu'est née la politique exigeant que l'on traite les Inuits comme tous les autres citoyens canadiens —, il faudrait offrir aux Inuits des maisons qu'ils seraient en mesure de payer. Combien un Inuit pouvait-il mettre de côté pour acheter une maison, en 1959? Ceux qui gagnaient 400 \$ par année étaient très fortunés.

Le gouvernement a fini par installer ce qu'on a appelé les « boîtes d'allumettes ». Elles coûtaient, sur les lieux, entre 1 200 \$ et 1 500 \$, et un peu moins pour ceux qui les montaient eux-mêmes. Ce fut un nouveau désastre. Ces maisons étaient mal chauffées; vous pouvez donc imaginer le coût du chauffage pour leurs résidents. Aucun d'eux ne pouvait soutenir de pareils coûts. Ces maisons étaient meurtrières.

J'ai aussi travaillé dans le domaine de la recherche médicale et de la santé publique. Je vais vous dire comment cette situation a évolué. Ces boîtes étaient très humides dans un climat extrêmement sec, et vous avez bébé Toby qui se promène à quatre pattes sur un plancher à peine moins froid que le point de congélation.

J'ai vécu dans une de ces boîtes d'allumettes quand j'étais étudiant. J'ai passé l'hiver dans mes bottes de peau de mouton. En octobre, j'ai fait l'énorme bêtise de nettoyer mon plancher... qui s'est immédiatement transformé en patinoire. Tous les enfants du village sont venus me rendre visite le lendemain et évidemment, j'ai acquis à Arctic Bay une réputation assez humiliante. J'avais créé une patinoire dans ma maison-boîte d'allumettes, les gamins s'amusaient comme des fous en glissant sur mon plancher et en se moquant de moi. C'est ainsi que j'ai appris à survivre à Arctic Bay pendant quelques années.

Évidemment que le taux de mortalité infantile a grimpé, parce que les oncles et les tantes prenaient les bébés du plancher pour les lever dans leurs bras vers un plafond où la température était cinq fois plus élevée que celle du plancher. Les enfants mouraient de pneumonie. Il n'y avait pas d'installations hygiéniques. Charlie saura de quoi je parle si je mentionne les seaux à miel. C'était des sacs à ordures en plastique vert que l'on attachait et qu'on laissait dehors. Ils gelaient, et quand on ne les ramassait pas au printemps, ils se déchiraient. Les rues devenaient de vrais égouts.

The infant mortality rate in the early 1960s among the Inuit was about 400 per thousand. In other words, 4 out of 10 kids were dead before they were 1 year of age. I've looked at comparable figures for so-called third world countries. In India in 1958, 300 per thousand. In other words, I would say in the Canadian Arctic, the infant mortality rate was probably the worst in the world as a result of living conditions, as a result of cheapness and as a result of a government that said housing is a market commodity and they're going to make it available to Inuit at a price they can afford. And all they can afford is probably 1,200 to 1,500 bucks, so what they're going to get is basically a plywood shack, uninsulated, no facilities whatsoever.

People died in these things. I've looked at some research done by the medical officer of health for the eastern Arctic that compared the infant mortality rate in igloos with the infant mortality rate in the houses provided in the late 1950s and early 1960s. You were better off living in an igloo than a government plywood shack, no doubt about it.

This changes. Gordon Robertson, who is a celebrated Canadian civil servant, was the deputy minister of the department from 1953 to 1963. I could comment at length about Gordon Robertson's wonderful role as deputy minister responsible for the Arctic administration in this period.

Ben Sivertz, who I interviewed for days before he died — interesting man — was very much caught up in a liberal assimilationist way of making sense. He was responsible for the 1959 housing policy, the results of which I've just described to you.

Things change with the Liberal administration of the 1950s, to some extent. By 1965, this housing policy is recognized as a disaster. I would say based on my research, the most progressive housing policy I've ever seen for Inuit in the Arctic was implemented starting in 1965. It was a social housing policy that was designed to meet need instead of ability to pay.

I have a degree in environmental design, and I'm interested in architecture and design. So if I look at the designs, I see lots of problems, there's no doubt about it, but the policy was much better. It was a period, of course, with the National Housing Act and CMHC of considerable innovation and creativity in terms of social housing in Canada, and that applied and rubbed off on the experience of the Inuit in the eastern Arctic, as well as other ordinary Canadians, including people who benefited from a development right on my doorstep, the False Creek development in British Columbia, the social housing projects that were created in Toronto, et cetera.

So things changed for a short period of time. Housing conditions got better, although they were not great, as a result.

Au début des années 1960, le taux de mortalité infantile chez les Inuits était de 400 sur 1 000. Autrement dit, 4 enfants sur 10 mouraient avant d'atteindre l'âge d'un an. J'ai cherché des taux comparables dans les pays que l'on dit « en développement ». En 1958, le taux de mortalité infantile de l'Inde était de 300 sur 1 000. Je dirai par conséquent que le taux de mortalité dans l'Arctique canadien était le plus élevé au monde à cause des conditions de vie créées par un gouvernement parcimonieux qui avait décidé de considérer le logement comme un produit marchand qu'il allait offrir aux Inuits pour un prix qu'ils seraient en mesure de payer. Donc pour un somme de 1 200 \$ à 1 500 \$, on leur a donné une cabane en contreplaqué sans isolation et sans installations hygiéniques.

Les résidents mouraient dans ces boîtes. J'ai lu le rapport de recherche d'un médecin de la santé publique qui a comparé le taux de mortalité infantile dans les igloos et celui des résidents des maisons fournies par le gouvernement vers la fin des années 1950 et le début des années 1960 chez les Inuits de l'Arctique de l'Est. Il est absolument certain que les Inuits auraient été bien mieux logés dans des igloos que dans les cabanes en contreplaqué du gouvernement.

Mais tout cela a changé. Gordon Robertson, un fonctionnaire canadien d'excellente réputation, a été sous-ministre de 1953 à 1963. Je pourrais vous décrire en long et en large les bienfaits qu'il a apportés à l'Arctique en assumant sérieusement les responsabilités de son poste.

Ben Sivertz, un homme très intéressant que j'ai interviewé pendant des jours peu avant son décès, était figé dans une logique d'assimilation libérale. Il est responsable de la politique de 1959 sur le logement et de la catastrophe que je viens de vous décrire.

Le gouvernement libéral des années 1950 a apporté un certain changement. En 1965, on a reconnu que la politique du logement était catastrophique. D'après mes recherches, la politique du logement la plus progressiste appliquée chez les Inuits a commencé en 1965. Cette politique de logement social visait à répondre aux besoins, et non à la capacité de payer.

Je m'intéresse à l'architecture et à l'aménagement du cadre de vie. En examinant la conception des logements, j'y vois encore de nombreux problèmes, mais il n'y a aucun doute que cette politique était bien meilleure. C'était évidemment la période de l'adoption de la Loi nationale sur l'habitation et de la création de la SCHL, deux grandes innovations dans le domaine du logement social au Canada, dont les effets se sont propagés jusque dans l'Arctique de l'Est. Elles ont avantageé tous les Canadiens, comme les résidents de l'ensemble domiciliaire qui se trouve tout près de chez moi, à False Creek, en Colombie-Britannique, ceux des projets domiciliaires créés à Toronto, et cetera.

La situation a donc changé pendant une brève période. Les conditions de logement se sont améliorées, même si elles étaient loin d'être idéales.

In terms of government policy, I'm still working on housing now and this is still a problem. And 47 to 53 per cent of all homes in Nunavut are overcrowded. With housing, I don't believe there's a direct cause-and-effect relationship between anything. My head doesn't work that way. But I can tell you that the housing situation faced by the Inuit in Nunavut right now is an underlying factor in a long list of social problems — from domestic abuse to suicide to the inability of kids to study and function properly in school, the inability of people to get up, keep a schedule, go to work, et cetera. The research I've done makes this very clear. The situation that Inuit face with respect to housing and the way in which government policy has developed to deal with housing in Nunavut is a systemic disaster with considerable implications.

That's the colonial history. That's what the 1940s, 1950s and 1960s looked like. That's a legacy, another topic, which carries on as Inuit finally start to fight back, creating ITK, Inuit Tapiriit Kanatami in 1971, the Inuit Circumpolar Conference in 1976, the negotiation of what's not just a land claim but a political settlement, which I have some problems with. But nonetheless, the fight back starts after the white paper, which affects not just Inuit but First Nations. It's part of that same period in the early 1970s that included the Berger inquiry.

I chaired the Polar Gas pipeline inquiry for the federal government, the \$12 billion proposal by Polar Gas to build a gas pipeline from the High Arctic all the way to Longlac, Ontario in 1978-79. A whole lot of things are going on where Inuit start to fight back or talk back, which results ultimately in the creation of Nunavut in 1999.

The Chair: Thank you, professor. You've given us a very detailed history. We will now open the floor to questions, but before we do, I should let you know that today this committee released our report on northern housing, and we're searching to see if we can find a printed copy of it that we will give to you, and hopefully you will give it a passing grade.

Mr. Tester: I'll work on it.

The Chair: We'll start our questioning with our deputy chair, Senator Patterson.

Senator Patterson: I'd like to thank and welcome Professor Tester, and I compliment him on his attire for tonight. This was a most eloquent and compelling presentation of the colonial era, as you've described it, and you've given us a hint about what lay ahead with the settlement of comprehensive land claims in all the Inuit regions of Canada and the creation of Nunavut.

Mes recherches sur les politiques gouvernementales se concentrent sur le logement, qui constitue un problème encore aujourd'hui. Au Nunavut, de 47 à 53 p. 100 des logements sont surpeuplés. Je n'y vois pas un lien direct de cause à effet dans le cas du logement. Toutefois, la situation actuelle du logement des Inuits au Nunavut est à la base d'une longue liste de problèmes sociaux — violence familiale, suicide, incapacité qu'ont les jeunes d'étudier et de maintenir un bon rendement scolaire, incapacité qu'ont les gens de se lever pour respecter un horaire quotidien de travail, et cetera. Les résultats de mes recherches à ce sujet sont tout à fait clairs. La situation du logement dans laquelle se trouvent les Inuits et la politique de logement qu'applique le gouvernement au Nunavut est un désastre systémique qui entraîne de graves répercussions.

Tout cela découle de l'histoire coloniale. Voilà à quoi ressemblait la situation dans les années 1940, 1950 et 1960. Nous avons hérité — mais c'est un autre sujet — d'une situation qui perdure alors que les Inuits commencent enfin à protester. Ils ont créé ITK, Inuit Tapiriit Kanatami, en 1971 et le Conseil circumpolaire inuit en 1976. Ils ont entamé la négociation non seulement d'une revendication territoriale, mais d'une revendication politique, que je ne trouve pas très idéale non plus. Quoi qu'il en soit, ces protestations ont commencé juste après la publication du livre blanc, qui ne touche pas uniquement les Inuits, mais toutes les Premières Nations. Pendant cette même période, nous avons eu l'enquête Berger, au début des années 1970.

J'ai présidé l'enquête que le gouvernement fédéral a menée sur le projet Polar Gas. En 1978-1979, la société Polar Gas proposait de construire un gazoduc à partir de l'Extrême Arctique jusqu'à Longlac, en Ontario. Ce projet allait coûter 12 milliards de dollars. Les protestations des Inuits ont déclenché une série d'événements, qui se sont soldés par la création du Nunavut en 1999.

La présidente : Merci, professeur. Vous nous avez présenté un historique très détaillé. Nous allons maintenant entamer notre ronde de questions. Mais avant cela, je voudrais souligner qu'aujourd'hui, notre comité a publié son rapport sur le logement dans le Nord. Nous en cherchons un exemplaire à vous remettre, en espérant que vous nous donnerez une note de passage.

M. Tester : Je vais regarder cela.

La présidente : Nous commençons notre ronde de questions par notre vice-président, le sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : Je tiens à souhaiter la bienvenue au professeur Tester, à le remercier et à le féliciter de son habillage. Vous nous avez présenté une description éloquente et passionnante de l'ère coloniale, comme vous l'appelez. Vous nous avez aussi donné une idée de ce qui nous attendra une fois que l'on aura réglé toutes les revendications territoriales des régions inuites du Canada et après la création du Nunavut.

Could I ask you to make some comments about where we are today? I was shocked to attend the budget address in the Nunavut Legislative Assembly just last week. As you know, Nunavut gets roughly 90 per cent of its funds from the federal treasury. The Finance Minister noted that the budget he was presenting to the legislature at just under \$2 billion represents — he didn't do the calculations, but I did — about \$53,000 for each one of Nunavut's some 36,000 inhabitants.

Some would say that there has been, especially in recent years, a lot of money spent on dealing with issues in Nunavut for the 85 to 90 per cent of the population of Nunavut that's Inuit. I have heard some people say that since the terrible story of the colonial era that you've described, governments have maybe gone in a different direction and flooded communities with money and made it easy to obtain income support. I'm not minimizing that situation, knowing that there are very few employment opportunities in communities, providing better housing — certainly not enough, but better housing — at little or no rent, especially for income support recipients or elders.

I'm wondering how you would characterize the current relationship between government and government policy and Inuit. I'm not necessarily ascribing to it, but I will say that there are some observers who feel that there has been created a culture of victimization and entitlement that has sapped the entrepreneurial, independent spirit of Inuit that allowed them to survive on the land for millennia in the harshest climate of the world. There are some people who feel that Inuit were better off when they were on the land, healthier mentally and physically, and current government policies have not done much to create self-reliance. Would you have any comments on that?

Mr. Tester: First of all, I would say that there's no doubt that what we are doing now is paying the cost of mistakes that were made historically. There's no doubt about it. I'm a social worker. I was trained as a psychotherapist. I've done work with Inuit elders in relationship to healing. I have many Inuit elders that I've worked with and who I consider personal friends.

I'm well aware of what intergenerational trauma looks like, and I can see lots of evidence for this in specific families and specific instances. So even though things happened in the 1950s, 1960s and 1970s, I have no trouble understanding why the social costs or impacts of that history and things that happened, whether we're talking about residential school or just the way in which the settlement manager treated people, live on in successive generations. This is a well-documented problem with respect to Aboriginal peoples all over the world.

So we are paying the social costs of this history. That's why I focused on the colonial period. The colonial period is not just history; it's alive and well today in many ways. We have to deal with that.

Voudriez-vous nous présenter la situation dans laquelle, selon vous, nous nous trouvons à l'heure actuelle? J'ai été frappé d'entendre la présentation du budget à l'Assemblée législative du Nunavut la semaine dernière. Comme vous le savez, le Nunavut tire à peu près 90 p. 100 de ses fonds du Trésor fédéral. Le ministre des Finances a souligné que le budget qu'il présentait à la Législature s'élevait à presque 2 milliards de dollars. J'ai calculé que cette somme se solde à environ 53 000 \$ pour chacun des quelque 36 000 habitants du Nunavut.

Certains affirmeraient qu'au cours de ces dernières années, nous avons dépensé beaucoup d'argent pour régler les problèmes de 85 à 90 p. 100 de la population qui est inuite. J'ai entendu des gens dire que pour compenser l'histoire affreuse de l'ère coloniale que vous nous avez décrite, les gouvernements se sont peut-être dirigés dans la direction opposée. Ils ont inondé les communautés en facilitant l'accès au soutien du revenu. Je ne cherche pas à atténuer l'horreur de la situation, car je sais qu'il n'y a que très peu d'emplois dans les communautés, et qu'il est bon de fournir du logement — pas vraiment assez, mais de meilleure qualité — sans loyer ou presque, surtout pour les prestataires de soutien du revenu et pour les aînés.

Pourriez-vous nous décrire la relation actuelle entre le gouvernement, ou sa politique, et les Inuits? Sans être tout à fait d'accord avec eux, je peux vous dire que certains critiques affirment que nous avons créé une culture de victimisation et du « tout m'est dû » qui a miné l'esprit d'entrepreneuriat et d'indépendance des Inuits grâce auquel ils ont survécu pendant des millénaires dans les conditions climatiques les plus rigoureuses de la planète. Certaines personnes pensent que les Inuits étaient bien mieux quand ils vivaient sur leurs terres. Elles affirment qu'ils étaient plus sains mentalement et physiquement, et que les politiques gouvernementales actuelles n'ont aucunement contribué à renforcer leur autonomie. Que répondez-vous à cela?

M. Tester : Tout d'abord, je dois dire qu'il est certain que nous payons aujourd'hui les erreurs du passé. Aucun doute. Je suis un travailleur social et j'ai reçu une formation de psychothérapeute. J'ai travaillé auprès d'aînés inuits en matière de guérison. Il y en a beaucoup, parmi eux, que je considère comme des amis personnels.

Je suis parfaitement conscient des manifestations du traumatisme intergénérationnel et j'en vois de nombreux effets dans certaines familles et certaines circonstances. Donc, même si cela s'est passé dans les années 1950, 1960 et 1970, je n'ai aucune difficulté à comprendre comment les coûts sociaux et les répercussions d'événements antérieurs, comme les pensionnats ou ne serait-ce que la façon dont les responsables des établissements coloniaux traitaient les gens, se prolongent sur des générations successives. C'est un problème dûment étayé par des documents qui concerne les peuples autochtones du monde entier.

Donc, nous payons les coûts sociaux de l'histoire. C'est pour cette raison que je me suis intéressé à la période coloniale. Ce n'est pas simplement de l'histoire, c'est toujours bien vivant aujourd'hui à beaucoup d'égard. Et il faut en tenir compte.

There is no doubt that there are serious problems with respect to demographics. This would be true in Arctic Quebec and Labrador as well. The demographics are quite comparable to another place I have worked in the world, Tanzania, in terms of the percentage of young people that are under 25 years of age. I compared one day, just because I had done some work in Tanzania, the figures for Nunavut with Tanzania, and they were exactly the same. About 48 per cent of the population is under 25 years of age.

In terms of employment opportunities and in terms of a future, this is a real problem that is not being dealt with adequately. I'll give you an example of why it's not being dealt with adequately. You know this as well as I do. What is the bandwidth for Internet? What does Internet connection look like in Nunavut? As far as I'm concerned, the future for Inuit young people and all young people generally is online, and Inuit youth cannot get online because of the bandwidth and the problems associated with that kind of electronic communication.

If you want to get a job as a designer — look at everything around you. Everything you wear, everything you buy and every label you come across was designed by somebody some place. I'm just using this as an example. This is a job. This is an economic opportunity that young people, especially Inuit young people with their considerable artistic talent and ability, could plug into and take advantage of. They can't do it, not with the kind of Internet connection they have. You cannot create online businesses. You cannot do design work online. Young people cannot take advantage of their considerable talent. I say that as somebody who has worked using new social media with Inuit youth for the last 20 years. It is frustrating. I can't communicate by Skype with my young Inuit students in Gjoa Haven thanks to the bandwidth. This is ridiculous.

If we are taking the demographic seriously, and recognizing what the economic future looks like for Aboriginal peoples with what they have to offer us by way of design, artistic ability, and in terms of photography and film and so forth and so on, something that elementary shouldn't be missing. We're willing to pour and subsidize all kinds of money for mining companies to train people to go to work in the mining industry, and we can't somehow find money to solve the problem of bandwidth and Internet communications? This is absolutely ridiculous.

I don't buy the argument that people have a welfare mentality and are no longer entrepreneurial and no longer aspire to doing creative and innovative things. The structural impediments for doing so in Nunavut are considerable. I'm just giving you one example, but there are many others. We haven't dealt with them. I don't think dealing with them is that complicated.

I work with Inuit youth all the time. It's not just what is being taught that is a problem. Structural realities are serious impediments to youth realizing their potential.

Il est évident que la démographie soulève de graves problèmes. C'est aussi vrai de la région arctique du Québec et du Labrador. L'évolution démographique y est comparable à celle d'un autre pays où j'ai travaillé, la Tanzanie, du point de vue du pourcentage de jeunes de moins de 25 ans. Un jour, simplement parce que j'avais fait du travail dans ce pays, j'ai comparé les chiffres du Nunavut et de la Tanzanie. Ils étaient exactement pareils : environ 48 p. 100 de la population est âgée de moins de 25 ans.

Du point de vue des possibilités d'emploi et de perspectives d'avenir, c'est un problème réel qu'on n'aborde pas suffisamment. Je vais vous donner un exemple. Vous le savez aussi bien que moi. Quelle est la bande passante pour Internet? À quoi ressemble la connexion à Internet au Nunavut? Quant à moi, j'estime que l'avenir des jeunes Inuits et tous les jeunes en général passe par Internet, et les jeunes Inuits n'y ont pas accès à cause de la bande passante et des problèmes associés à ce genre de communications électroniques.

Si vous voulez devenir dessinateur de mode... regardez tout ce qu'il y a autour de vous. Tout ce que vous portez, tout ce que vous achetez et toutes les marques que vous voyez en chemin, tout cela a été conçu par quelqu'un, quelque part. C'est simplement un exemple. C'est un emploi. C'est une possibilité économique dont des jeunes, notamment de jeunes Inuits, avec leur talent et leurs aptitudes artistiques considérables, pourraient profiter. Et ils ne le peuvent pas, pas avec le genre de connexion Internet qu'ils ont. Ils ne peuvent pas créer d'entreprises en ligne. On ne peut pas concevoir de modèles en ligne. Les jeunes ne peuvent pas tirer parti de leur extraordinaire talent. Je vous le dis, et je suis quelqu'un qui communique avec de jeunes Inuits par le biais des nouveaux réseaux sociaux depuis 20 ans. C'est frustrant. Je ne peux pas communiquer par Skype avec mes jeunes élèves inuits de Gjoa Haven grâce à la bande passante. C'est ridicule.

Quand on prend au sérieux l'évolution démographique et qu'on se rend compte de ce que pourrait être l'avenir économique des jeunes Autochtones avec tout ce qu'ils ont à offrir de talent en dessin de mode, en art, en photographie, en cinéma, et cetera, on se dit que quelque chose d'aussi élémentaire ne devrait pas manquer. Nous sommes prêts à verser de l'argent à des sociétés minières et à les subventionner pour former des gens qui travailleront dans le secteur de l'exploitation minière, et nous ne pouvons pas trouver d'argent pour régler le problème de la bande passante et des communications par Internet? C'est complètement absurde.

Je ne crois pas à l'argument selon lequel les gens ont une mentalité d'assistés sociaux, qu'ils n'ont plus d'esprit d'entreprise et qu'ils n'aspirent plus à faire des choses créatives et innovatrices. Au Nunavut, les obstacles structurels sont considérables. Je vais vous donner un exemple, mais il y en a des tas d'autres. On ne s'en est pas occupé. Et je ne crois pas qu'il soit si compliqué de le faire.

Je travaille tout le temps avec de jeunes Inuits. Le problème n'est pas seulement ce qu'on leur enseigne. Les réalités structurelles sont des obstacles considérables à la possibilité pour les jeunes de réaliser leur potentiel.

I don't know any young people that want to sit around on social assistance. One of my students, Curtis, is in the audience here. He could probably speak to this far better than I. What does he want to do? He has all kinds of dreams. But they are thwarted by structural realities that haven't been addressed. Nobody wants to sit around collecting social assistance. I just haven't met people that talk like that or think like that. They have hopes, they have dreams and they have aspirations, but they are depressed and frustrated because the structural realities that need to be put in place for them to live that kind of life just aren't there.

Senator Patterson: I thank you for that. I guess I was playing devil's advocate with that question, but your answer was very clear.

Mr. Tester: That's just an example, by the way. I can give lots of others, but time is of essence. That was only one. There are lots of other structural problems too. I'll give you one briefly.

Companies that are involved in resource extraction should be creating alternative futures, because mines close down. What is the commitment to and what is the effort that is put into using the wealth and the resources generated to create alternatives that will last beyond the closure of whatever it is we're talking about? I have looked at that. It's pathetic, what isn't being done to take care of alternatives once a bubble that may last limited years disappears. The amount of attention that is given to that is pathetic. People make a living working at a mine, the mine closes, and they are back on social assistance. This is happening in Arctic Quebec. What is going on here? Can we not do things better than this somehow?

Senator Patterson: This colonial legacy that you described so vividly that we're living with in Nunavut, the worst social and health indicators in the country and in the world, is with us today.

You mentioned misspending. It has just been announced that the federal government and the GN are building a \$76 million jail facility in Iqaluit. I wonder if you would comment, as a social worker, how do we deal with this? It sounds like a generation or the generations are dealing with post-traumatic stress. Maybe that's a crude way of putting it, but there is a lot of mental health legacy from these horrendous stories that you have told us. Do we need to also look at treating this terrible social legacy?

The new jail will be called a healing centre. That's the title that has been announced. But I wonder to what extent there will be resources for truly healing. Would you comment on the mental health needs and the strategies that would be beneficial?

Mr. Tester: I just finished writing and editing a book with 12 Inuit elders, which will be published by Fernwood Press in October. [*Editor's Note: The witness spoke in a Native language.*]

Je ne connais pas de jeunes qui veulent rester assis à vivre de l'aide sociale. Curtis, un de mes élèves, est ici dans la salle. Il pourrait probablement vous en parler bien mieux que moi. Qu'est-ce qu'il veut? Il a toutes sortes de rêves en tête, mais la réalisation de ses rêves est entravée par des réalités structurelles dont on ne s'occupe pas. Personne n'a envie de rester assis à vivre de l'aide sociale. Je n'ai encore rencontré personne qui parle ainsi ou pense ainsi. Ils ont des espoirs, ils ont des rêves, ils ont des aspirations, mais ils sont déprimés et frustrés parce que les réalités structurelles qui leur permettraient de vivre la vie qu'ils souhaitent n'existent pas.

Le sénateur Patterson : Merci beaucoup. Je me faisais l'avocat du diable en posant cette question, mais votre réponse est très claire.

M. Tester : Ce n'est qu'un exemple, au fait. Je peux vous en donner beaucoup d'autres, mais nous n'avons pas le temps. C'est donc un simple exemple, mais il y a aussi beaucoup d'autres problèmes structurels. Je vais vous en donner un autre, rapidement.

Les entreprises d'extraction de ressources devraient ouvrir des perspectives d'avenir, puisqu'on ferme des mines. Est-ce qu'on a pris des engagements et des mesures pour utiliser la richesse et les ressources produites pour trouver des solutions de rechange qui dureront au-delà de la fermeture, quelles que soient les formes qu'elles prendront? J'ai vérifié. C'est lamentable, tout ce qu'on ne fait pas pour garantir des solutions de rechange une fois qu'une bulle d'une durée de quelques années aura disparu. L'attention qu'on y porte est lamentable. Les gens vivent de leur travail à la mine, puis la mine ferme, et ils doivent de nouveau faire appel à l'aide sociale. C'est ce qui se passe dans la région arctique du Québec. Alors? On ne peut pas faire mieux?

Le sénateur Patterson : Nous sommes conscients de l'héritage colonial que vous décrivez de façon si saisissante et qui est le lot du Nunavut. Ce sont les indicateurs sociaux et sanitaires du pays et du monde.

Vous avez parlé de dépenses contestables. On vient juste d'annoncer que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nunavut vont construire une prison de 76 millions de dollars à Iqaluit. Je me demande ce que vous en pensez comme travailleur social... comment réagir à cela? On parle d'une génération ou de générations successives qui vivent les effets d'un stress post-traumatique. C'est peut-être une façon brutale de le dire, mais il y a beaucoup de problèmes de santé mentale qui découlent des histoires d'horreur que vous nous avez racontées. Est-ce qu'il faut aussi s'occuper de ce terrible héritage social?

La nouvelle prison sera appelée centre de guérison. C'est le titre qui a été annoncé. Mais je me demande dans quelle mesure il y aura des ressources pour favoriser une vraie guérison. Pourriez-vous nous parler des besoins en santé mentale et des stratégies qui seraient bénéfiques?

M. Tester : Je viens de terminer la rédaction et la correction d'un livre avec 12 aînés inuits, qui sera publié par Fernwood Press en octobre prochain. [*Note de la rédaction : le témoin s'exprime*

It's about Inuit traditional knowledge. One of the first things we need to do is stop talking and listen. Inuit had ways of dealing with these issues that worked for them.

I'm a big fan of restorative justice practice. The domestic violence rate in Nunavut is officially about 14 times the Canadian national average. In fact, it's probably at least 30 times given what I know about domestic violence and what gets reported. This is a terrible problem. It's only one.

The suicide rate for young Inuit males, 13 to 25, is the highest in the world. It competes with Norway, strangely enough sometimes. But it's about 10 to 12 times the Canadian national average. For those of you that are aware of what that looks like among First Nations in more southerly latitudes, it's about seven to eight times. So Nunavut is that much worse.

I would say we want to listen. There is a lot that I'm really familiar with, having edited this book and worked with Inuit elders, some of whom are now deceased, in fact. They wrote their chapters and we did all this work. Mark Kalluak in Arviat would be a good example. I have a chapter in this book that was written by Mark Kalluak.

These are wonderful pieces where people are outlining how they used to go about the process of making an able human being. That's the wording they use. That's how the Inuktitut translates into English. It's not called "raising a child;" it's called "the making of an able human being." The difference is significant.

Restorative justice practice that Inuit used to use to restore people who were having difficulty back to health and back to their communities is something that we are not supporting. We have imposed upon Inuit a Euro-Canadian judicial system, which is a competitive, aggressive, guilt-finding, penalizing form of social justice that does not deal adequately with the kinds of mental health and social problems that are being experienced in Nunavut.

If I could do it, I would implement a program of supported restorative justice practice in Inuit communities right across the board, with training people, educating people, using training to trainers approach, whatever, but introducing a different way based on Inuit traditional knowledge of dealing with the kinds of problems that Inuit are facing, because what we are doing right now is just not working.

Creating a jail that costs tens of millions of dollars, even though you want to pay some sort of lip service — I don't know what healing is going to look like in that kind of environment. I'm entirely suspicious of it. This is a ridiculous waste of money. I'd take that money and I would put it into restorative justice practice and really focus on and listen to what traditional Inuit knowledge looks like when it's applied to those kinds of problems. That's what I would do and that's what we are not doing.

dans une langue autochtone.] C'est au sujet du savoir traditionnel des Inuits. Une des premières choses qu'il faut faire, c'est d'arrêter de parler et de commencer à écouter. Les Inuits savaient trouver les solutions qui leur convenaient.

Je suis très favorable au principe de la justice réparatrice. Le taux de violence conjugale au Nunavut est officiellement 14 fois plus élevé que la moyenne nationale du Canada. En fait, c'est probablement au moins 30 fois compte tenu de ce que je sais de la violence conjugale et du taux de signalements. C'est un problème épouvantable. Et ce n'est qu'un parmi d'autres.

Le taux de suicide parmi les jeunes hommes inuits de 13 à 25 ans est le plus élevé au monde. Il se compare à celui de la Norvège, assez étrangement parfois. Mais il est environ 10 à 12 fois plus élevé que la moyenne nationale du Canada. Pour ceux d'entre vous qui sont au courant de la situation parmi les Premières Nations de latitudes plus méridionales, on est à environ sept à huit fois. C'est donc bien pire au Nunavut.

Je dirais donc qu'il y a lieu d'écouter. Il y a beaucoup de choses qui me sont familières, étant donné que j'ai corrigé ce livre et que j'ai travaillé avec des aînés inuits, dont certains, en fait, sont maintenant décédés. Ils ont écrit leurs propres chapitres, et nous avons fait tout ce travail. Mark Kalluak, d'Arviat, est un bon exemple. Il y a un chapitre écrit par lui dans ce livre.

Il y a des passages magnifiques où ils expliquent comment ils s'y prenaient autrefois pour créer un être humain capable. C'est leur expression, traduite de l'Inuktitut. Ils ne disent pas « élever un enfant », mais « créer un être humain capable ». La différence est importante.

La justice réparatrice appliquée autrefois par les Inuits aux personnes qui avaient de la difficulté à guérir et à se réintégrer à la collectivité n'est pas une pratique que nous appuyons. Nous leur avons imposé un système judiciaire euro-canadien, qui est une forme de justice sociale antagoniste, agressive, fondée sur la culpabilité et orientée vers le châtement, mais qui ne permet pas d'aborder correctement les problèmes de santé mentale et les problèmes sociaux qui affligent le Nunavut.

Si j'en avais les moyens, je mettrais en place un programme d'appui à la justice réparatrice dans toutes les collectivités inuites, en formant des gens, en les sensibilisant, en formant des formateurs, peu importe, mais en introduisant des méthodes inspirées du savoir traditionnel inuit sur la façon de régler le genre de problèmes qu'affrontent actuellement les Inuits, parce que nos méthodes actuellement ne fonctionnent tout simplement pas.

En bâtissant une prison qui va coûter des dizaines de millions de dollars, même si vous voulez faire un geste... je ne vois pas à quoi pourrait ressembler une guérison dans ce genre d'environnement. Je n'y crois pas du tout. C'est du gaspillage ridicule. Je prendrais cet argent et je l'investirais dans des pratiques de justice réparatrices en m'inspirant vraiment de la façon dont le savoir traditionnel inuit règle ce genre de problèmes. C'est ce que je ferais, et c'est ce que nous ne faisons pas.

We haven't yet as a culture learned to listen. I'm probably guilty of that too. I've been talking a mile a minute here in front of you. But I would like to think that when I'm with Inuit elders, I shut up and listen. And I've learned a lot as a result and we all need to do more of it, myself included.

Senator Pate: I asked the question of a witness on Tuesday about this plan to open up a new jail. No matter what you call it, it will be a jail. The fact is that the last time I was up North to a jail, it was where they had removed the women and children who had been experiencing abuse, and the alleged perpetrator was in the other part of the jail. Because it was the only resource available, it was the one being used, but it was a jail. It struck me, particularly given what the Qikiqtani Truth Commission found and the recommendations from the *Creating Healthy Communities* report found, that a better investment would be to have those resources in the community.

Certainly in the federal legislation, there are provisions right now to develop some of what it sounds like you're talking about in the community and have it funded instead of funding jails. It strikes me that setting up a jail will just at the very best remove people for a certain period of time but only have them go back into the community.

I guess that's more a comment, but is there anything that would make you think otherwise or that a jail would be a good plan up there?

Mr. Tester: No. I do think that this is not entirely easy to do. You need people who really are sensitive to a number of things. That's why colonial history is important because colonial history destroys people's self-esteem. When your self-esteem is destroyed, your belief in your ability to participate in something like, for example, a restorative justice program has been severely undermined, so in creating these things, it isn't just a matter of implementing a program. It's a matter of dealing with where people are at as a result of their lived experience, which means that you have to pay attention to the need to help people to believe in themselves again, to recover their self-esteem, to recover their pride. There is a lot of that going on, but we could use a lot more of it.

I've looked at the coroner's reports and I've done some research on Inuit suicide. I would say that self-esteem is overwhelmingly a factor that contributes to this high rate of suicide among Inuit young people. Self-esteem is really important.

My approach to dealing with it is this: You need to know your history, you need to know your culture, and you need to know your language. Those are absolutely essential to feeling good about yourself. And as difficult as the history might be, one still needs to know it. In fact, sometimes knowing the history makes you madder than hell. And that's not necessarily a bad emotion because when people get angry they start to take social action to do something about what has happened historically to make damn sure that it never happens again. That's not a bad thing

Notre culture ne nous enseigne pas à écouter. Je dois sûrement plaider coupable, moi aussi. Je viens de vous parler sans arrêt. Mais j'aime à penser que, quand je suis avec des aînés inuits, je me la ferme et j'écoute. Et c'est comme cela que j'ai appris beaucoup de choses. C'est ce que nous devons faire, moi compris.

La sénatrice Pate : Mardi, j'ai posé à un témoin une question concernant ce projet de nouvelle prison. On peut bien l'appeler comme on veut, mais ce sera une prison. Le fait est que, la dernière fois que je suis allée visiter une prison dans le Nord, c'est là qu'ils avaient retiré les femmes et les enfants victimes de violence et que le coupable présumé se trouvait dans une autre partie de la prison. Comme c'était la seule ressource disponible, on l'utilisait, mais c'était une prison. Cela m'a frappée, d'autant plus que la Commission de vérité Qikiqtani avait conclu, comme les auteurs du rapport *Creating Healthy Communities*, qu'il vaudrait mieux investir ces ressources dans la collectivité.

Il existe certainement des dispositions de loi fédérales permettant de mettre en place ce dont vous parlez dans la collectivité et de le financer au lieu de financer des prisons. Il est évident pour moi qu'une prison ne peut servir, au mieux, qu'à retirer des gens pendant un certain temps de la collectivité pour ensuite les y renvoyer.

Je suis plutôt en train de faire un commentaire, mais y a-t-il quoi que ce soit qui puisse vous faire penser autrement ou qu'une prison pourrait être une bonne solution là-bas?

M. Tester : Non. Je pense cependant que ce n'est pas si facile à faire. Il faut des gens très sensibles à un certain nombre de choses. C'est pour cette raison que l'histoire coloniale est un enjeu important, parce qu'elle détruit l'estime de soi des gens. Quand on n'a plus de respect pour soi-même, on ne croit plus en sa capacité à participer à quelque chose comme, par exemple, un programme de justice réparatrice. Donc, quand on met en place un programme, il ne s'agit pas simplement de le mettre en œuvre. Il faut aussi tenir compte de l'état d'esprit des gens tel qu'il est façonné par leur expérience de vie, c'est-à-dire qu'il faut faire attention à la nécessité d'aider les gens à croire de nouveau en eux-mêmes, à retrouver leur estime de soi et à retrouver leur fierté. Il se passe beaucoup de choses, mais on pourrait faire beaucoup mieux.

J'ai lu les rapports du coroner et j'ai fait quelques recherches sur le taux de suicide chez les Inuits. Je dirais que la question de l'estime de soi est un facteur fondamental dans la forte incidence du suicide chez les jeunes Inuits. L'estime de soi est vraiment un enjeu important.

Ma perspective est la suivante : il faut connaître sa propre histoire, il faut connaître sa propre culture, et il faut connaître sa propre langue. Ce sont les ingrédients essentiels du sentiment de fierté. Et, aussi difficile qu'elle puisse être, il faut quand même connaître sa propre histoire. En fait, la connaissance de l'histoire nous rend parfois fous de rage. Et ce n'est pas nécessairement une mauvaise émotion, parce que, quand les gens se mettent en colère, ils commencent à agir socialement pour faire en sorte que ce qui est arrivé n'arrive plus jamais. Ce n'est pas une mauvaise chose si

when it comes to having meaning and purpose in one's life. I don't have any problem communicating around the nature of and the realities of this social history that I've been talking about.

It's not just a matter of "okay, we're going to implement a program." You have to do it in an informed way. I would say that for all Aboriginal peoples in the country, understanding that colonial and social history is really important to understanding some of the barriers that you have to overcome along the way of implementing programs and policies that might actually work, restorative justice being the one that I've just finished talking about.

Senator McIntyre: Thank you, Professor Tester, for such an enlightening presentation. First of all, I have to say that I agree entirely with you regarding the implementation of restorative justice practices, absolutely, and it's long overdue.

Now, I note that your publications include two books. One is *Mistakes*, which deals with the Inuit relocation in the Eastern Arctic, covering the years 1939 to 1963.

Your second book deals with talking back, and it looks at the history of the relationship between the Inuit and Canada, with specific focus on game management. It covers the years from 1900 to 1970. The book discusses an important issue, which is government intervention in Inuit ways of life. What I found interesting is that the Inuit challenge these interventions through court rulings and petitions. That said, I assume there were also legal challenges on the issue of Inuit relocation in the Eastern Arctic.

My question is this: During those years, did the Inuit have the legal resources to challenge these interventions compared to the legal expertise that they now have?

Mr. Tester: Absolutely none.

Senator McIntyre: And that's one of the big problems.

Mr. Tester: I would say Justice Sissons deserves some kind of medal. He invoked the royal proclamation in one particular case of illegal hunting in 1962. He was 10 years ahead of Tom Berger. We give a lot of credit, and it's due, to Tom Berger for invoking the royal proclamation in the *Calder* case in the early 1970s. In actual fact, Sissons did exactly the same thing and used the royal proclamation to the same effect 10 years earlier. Without Sissons — and he's an interesting and really important historical figure — what would have happened and transpired in terms of Inuit justice in the Eastern Arctic would look very different.

But no, the answer is they did not have the resources, and they did not understand, of course. They had no knowledge of Canadian law, legal processes and what they looked like and so on. Many of the laws were not translated into syllabics or Inuktitut, so they had no clue what was going on here. People were behaving in ways that were based on culture and tradition, and they had no idea that they were violating a law that somebody had imposed upon them with respect to hunting out of

cela donne sens et direction à sa propre vie. Je n'ai aucune difficulté à discuter de la nature et des réalités de cette histoire sociale.

Il ne s'agit pas juste de dire : « Bon, on va mettre un programme en place ». Il faut le faire de façon éclairée. Je dirais que, pour tous les Autochtones du pays, il est très important de comprendre l'histoire coloniale et sociale pour comprendre certains des obstacles à surmonter dans le cadre de la mise en œuvre de programmes et de politiques susceptibles de fonctionner, notamment en matière de justice réparatrice, dont je viens de vous parler.

Le sénateur McIntyre : Merci, professeur Tester, de cet exposé si instructif. Je tiens tout d'abord à dire que je suis entièrement d'accord avec vous concernant la mise en place de pratiques de justice réparatrice, absolument, et cela n'a que trop tardé.

Bien, je vois que vos publications comprennent deux livres. L'un d'eux est *Mistakes*, qui porte sur la relocalisation des Inuits dans l'est de l'Arctique entre 1939 et 1963.

Votre deuxième livre s'intitule *Talking Back* et porte sur l'histoire des relations entre les Inuits et le Canada, notamment sur la gestion de la faune, de 1900 à 1970. Vous y traitez d'un problème important, qui est l'intervention du gouvernement dans le mode de vie des Inuits. Ce que j'ai trouvé intéressant, c'est que les Inuits ont contesté ces interventions par le biais d'ordonnances judiciaires et de pétitions. Cela dit, je suppose qu'il y a également eu des contestations juridiques concernant la relocalisation des Inuits dans l'est de l'Arctique.

Ma question est la suivante : à l'époque, est-ce que les Inuits avaient les ressources juridiques nécessaires pour contester ces interventions, comparativement à l'expertise juridique qu'ils possèdent de nos jours?

M. Tester : Absolument pas.

Le sénateur McIntyre : Et c'est un des gros problèmes.

M. Tester : Je dirais que le juge Sissons mérite une sorte de médaille. Il a invoqué la proclamation royale dans une affaire de chasse illégale en 1962. Il avait 10 ans d'avance sur Tom Berger. On accorde beaucoup d'importance, et c'est normal, à Tom Berger pour avoir invoqué la proclamation royale dans l'affaire *Calder* au début des années 1970. Mais, en fait, Sissons a fait exactement la même chose et s'est servi de la proclamation royale pour les mêmes raisons 10 ans plus tôt. Sans le juge Sissons, qui est un personnage historique intéressant et très important, ce qui serait arrivé en matière de justice inuite dans l'est de l'Arctique aurait été bien différent.

Mais non, ils n'avaient pas ces ressources, et ils ne comprenaient pas, évidemment. Ils ne connaissaient pas le droit canadien, pas plus que les procédures juridiques, et cetera. Beaucoup de lois n'étaient pas encore traduites en alphabet syllabique ou en Inuktitut, et ils ne savaient donc absolument pas ce qui se passait. Les gens se conduisaient conformément à leur culture et à leurs traditions, et ils ne savaient absolument pas qu'ils enfreignaient une loi que d'autres avaient imposée

season, or the number of caribou you can take, or whether you can take male or female caribou, muskox, et cetera. They had no clue.

In fact, one of the first things that ITK did in the 1970s was to produce a little pamphlet, which I have, which was an attempt to explain Canadian law to Inuit. This is the 1970s, long after these prosecutions in cases that I documented in *Kiumajut* had taken place. We're talking injustice, big-time.

Senator McIntyre: So the failure to receive the proper legal and political backup or representation accounts for a lot of the problems that those people have had.

Mr. Tester: Yes. We are talking about a camp-based, extended-family hunting culture which, in terms of politics, in terms of the way in which it functioned, the way in which it "governed itself," is completely different than anything that was imposed upon them. This transformation in the case of the Inuit, in 10 years — I say this in the film I just made on the history of the Rankin Inlet mine called *Beneath the Surface*, which I was just showing a few hours ago at Library and Archives Canada. I say it in the film, and I quite mean it, that Inuit, in 10 years, between 1955 and 1965, underwent the most rapid change, that is, from a hunting culture to an industrial one, in 10 years. This is the most rapid rate of change for any group of indigenous people in all of recorded history, and it happened right here in Canada. Ten years to go from a hunting culture, and all the logic and all the ways in which that works, to an industrial culture, in the case of Rankin Inlet working underground in a nickel mine. In ten years. Unheard of.

These people deserve a lot of credit. They are still with us. They're functioning, competent, capable and talented, et cetera. What they experienced is absolutely — as far as I'm concerned, knowing what I know about this whole area — mind-blowing. I don't know how else to put it. What they experienced and what they underwent was unbelievable.

Senator Beyak: Thank you, sir, for an excellent presentation. Your knowledge of history prompts me to ask a question that I've never really thought about before. I heard a fabulous interview yesterday with Harold Johnson, a Harvard professor who is a Woodland Cree. His book is called *Firewater: How Alcohol Is Killing My People (and Yours)*. I wondered, with your knowledge, what factor that has played in your research in different areas that you have looked at?

Mr. Tester: What exactly?

Senator Beyak: Alcoholism and the effect of alcohol on all the problems you addressed tonight.

concernant la chasse hors saison, le nombre de caribous qu'il était possible de prendre ou le droit d'attraper tant de mâles ou de femelles caribous, bœufs musqués, et cetera. Ils n'en avaient aucune idée.

En fait, l'une des premières décisions de l'ITK dans les années 1970 a été de produire une petite brochure, que j'ai, pour essayer d'expliquer le droit canadien aux Inuits. Je parle des années 1970, bien longtemps après les poursuites dont je parle dans *Kiumajut*. C'est une énorme injustice.

Le sénateur McIntyre : Donc, l'impossibilité d'avoir accès à un soutien juridique et politique suffisant compte pour beaucoup dans tous les problèmes que ces gens ont eus.

M. Tester : Effectivement. On parle d'une culture de la chasse organisée en campements et prise en charge par la famille élargie, ce qui, en termes de politique, du point de vue de son fonctionnement, est de l'ordre de « l'autonomie gouvernementale », c'est-à-dire à des années-lumière de ce qui leur a été imposé. Cette transformation s'est faite en 10 ans dans le cas des Inuits. Je l'explique dans le film que je viens juste de réaliser sur l'histoire de la mine de Rankin Inlet et qui s'intitule *Beneath the Surface*. Je l'ai présenté il y a quelques heures à Bibliothèque et Archives Canada. J'explique dans ce film, et c'est sérieux, que les Inuits ont connu en 10 ans, entre 1955 et 1965, la transformation la plus rapide qui soit, passant, en 10 ans, d'une culture de la chasse à une culture industrielle. C'est le rythme de transformation le plus rapide qu'on ait enregistré dans tous les groupes autochtones de toute l'histoire, et cela s'est passé ici, au Canada. Dix ans pour passer d'une culture de la chasse et de toute la logique et des moyens qui y sont associés, à une culture industrielle, ce qui, dans le cas de Rankin Inlet, passait par le travail sous terre, dans une mine de nickel. En dix ans. C'est du jamais vu.

Ces gens ont beaucoup de mérite. Ils sont encore parmi nous. Ils fonctionnent, ils sont compétents, capables et talentueux, et cetera. Ce qu'ils ont subi est selon moi, compte tenu de tout ce que je sais dans ce domaine, absolument effarant. Je ne sais pas comment le dire autrement. Ce qu'ils ont subi et ce qu'ils ont traversé est incroyable.

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur, de cet excellent exposé. Votre connaissance de l'histoire m'incite à poser une question à laquelle je n'ai jamais vraiment réfléchi auparavant. J'ai écouté une très intéressante entrevue, hier, avec Harold Johnson, professeur d'Harvard qui appartient à la Première Nation des Cris de Woodland. Il a écrit un livre intitulé *Firewater: How Alcohol Is Killing My People (and Yours)*. D'après vous, quel rôle cela a-t-il joué dans votre enquête sur les différents aspects que vous avez analysés?

M. Tester : Quoi au juste?

La sénatrice Beyak : L'alcoolisme et son rôle dans les problèmes dont vous êtes en train de nous parler ce soir.

Mr. Tester: It's a serious problem. This is again government policy. I said the government was intent on treating Inuit as ordinary Canadians. In 1962, it decided — and I have the documentation on this — that if Inuit are ordinary Canadians, then they should be allowed to drink beer, but not hard liquor. So they made beer available to Inuit in 1962. That was Bent Sivertz who did that.

I have a piece of film, which is delightful. It's an interview with Pierre Karlik, a well-known carver. I lived with him and his family off and on when I was doing the Polar Gas pipeline inquiry in the late 1970s. Pierre was somebody who tried and tried and tried to teach me Inuktitut. He worked to succeed, but I was probably the hardest customer he had ever run across. In this film clip I have, which was made in 1970, he explains what drinking meant and what it was all about for Inuit, who had no experience with alcohol whatsoever. He explains what alcohol did as a result.

Of course, when you are struggling — this is not just true for Inuit; it's true for all of us — alcohol is medicine. When you're drinking, you don't worry about things that you have been obsessed with and have been processing and which have been bothering you. You don't give a damn. It's delightful for a while. It's also deadly, as we all know.

Of course, when you have a population that has gone through everything that I have just described, alcohol introduced in 1962 — great timing — plays a significant role in relieving the pain, however temporary that may be, of Inuit who are really suffering, who are undergoing rates of change and social and cultural upheaval that we have a hard time putting words to.

So alcohol becomes a big problem, and it's still a problem. Alcohol and drugs are a problem. These are all devices. As a social worker, I don't think it's that controversial. These are all ways of relieving pain. This is medication, which is deadly. It's a huge problem, and that's why. A lot of pain was created in this period between roughly the mid-1950s and mid-1960s, and even beyond. It got dealt with by something that was then made available to Inuit, in this case, because they are "ordinary Canadians."

Senator Enverga: Thank you for your great presentation. I could listen to you all day.

Mr. Tester: Oh, dear.

Senator Enverga: I have heard so much about the need for bandwidth and restorative justice. I have heard you, and you told us to listen; you want the government to listen. I'm pretty sure you listen well, and we listen too. But maybe there is something we are missing at this point in the listening part. That's why we're trying to create this new relationship with everyone.

M. Tester : C'est un grave problème. Et cela tient encore une fois à une politique gouvernementale. J'ai dit que le gouvernement tenait à traiter les Inuits comme des Canadiens ordinaires. En 1962, il a décidé, et j'ai de la documentation ici à ce sujet, que, si les Inuits sont des Canadiens ordinaires, ils doivent avoir le droit de boire de la bière, mais pas de spiritueux. Il a donc permis la vente de bière aux Inuits en 1962. C'est Ben Sivertz qui a fait ça.

J'ai un petit film charmant. C'est une entrevue avec Pierre Karlik, sculpteur bien connu. J'ai vécu avec lui et sa famille de temps à autre quand j'ai fait mon enquête sur le gazoduc polaire à la fin des années 1970. Pierre a essayé de peine et de misère de m'enseigner l'Inuktitut. Il s'est donné à fond, mais j'étais probablement le client le plus difficile qu'il ait jamais rencontré. Dans cette capsule, qui a été réalisée en 1970, il explique ce que la boisson a représenté pour les Inuits, qui n'avaient aucune expérience de l'alcool. Il raconte ce que la consommation d'alcool a entraîné.

Évidemment, quand on lutte — et ce n'est pas seulement vrai pour les Inuits, c'est vrai pour tout le monde — l'alcool est un remède. Quand on boit, on ne se fait plus de souci pour ce qui nous obsède et nous inquiète. On s'en fiche. C'est bien agréable le temps que ça dure. Mais, comme vous le savez tous, c'est également mortifère.

Évidemment, quand une population a traversé tout ce dont je viens de vous parler, l'introduction de l'alcool en 1962, pile au bon moment, joue un rôle important dans l'atténuation, aussi temporaire qu'elle soit, de la douleur des Inuits, dont la souffrance est réelle et qui subissent un bouleversement social et culturel indicible.

L'alcoolisme devient donc un grave problème et le reste aujourd'hui. La consommation d'alcool et la consommation de drogues sont un problème. Ce sont des moyens. Comme travailleur social, je ne crois pas que ce soit si propice à la controverse. Ce sont des moyens d'atténuer la douleur. C'est un remède, un remède mortel. C'est un problème énorme, précisément pour cette raison. On a créé beaucoup de douleur entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1960, et même par la suite. Et on y a répondu par un moyen mis à la disposition des Inuits, dans ce cas, parce qu'ils étaient des « Canadiens ordinaires ».

Le sénateur Enverga : Merci de votre exposé très intéressant. Je vous écouterai toute la journée.

M. Tester : Oh, malheur.

Le sénateur Enverga : J'ai beaucoup entendu parler de la nécessité d'une bande passante et de pratiques de justice réparatrice. Je vous ai entendu, et vous nous avez dit d'écouter, vous voulez que le gouvernement écoute. Je suis sûr que vous savez écouter, et nous écoutons également. Mais nous passons peut-être à côté de quelque chose à cet égard. Et c'est pour cette raison que nous essayons de nouer de nouvelles relations avec tout le monde.

If there is one thing we should be doing, what should the government do to make sure we get the right information here? What should the government do to make sure we can fix everything? If there is one thing that the government can legislate or do, can you tell us? Let us know, please.

Mr. Tester: Murray has had lots of experience with this, and it's called listening. I really think that Inuit youth need to be listened to. When people hold commissions of inquiry and so on, they pay a lot of attention to adults. We do that as a culture.

I just finished listening to a whole lot of young people from Nunavut Sivuniksavut located here in Ottawa — articulate, talented, well worth listening to. Given the population, given the demographics I just described, we better start listening to young people, because they are a huge portion of the Inuit population of Arctic Quebec, Labrador, Nunavut territory, the Inuvialuit Settlement Region, et cetera.

We need to listen to young people in particular. Somebody needs to listen. What are their hopes and dreams? What are the problems they encounter? What is their experience with the school system, et cetera? We need to listen to young people, because they are almost 50 per cent of the population. What is it that we can learn from them?

I don't think we have even started to listen to young people. Curtis could probably verify or not what I'm saying, but we need to listen to Inuit youth, as a start.

But we also need to get more in touch with what elders have to say. This is not interesting folklore that is irrelevant. That's an idea that I keep in my head, because I hear this a lot.

When I was editing this book on Inuit traditional knowledge, I kept thinking: "Is this going to be a book that a few anthropologists who have a romantic idea stuck somewhere in the back of their brain are going to pick up and enjoy reading but, in terms of what is going on out there today, it's largely irrelevant?" After editing this thing for hundreds of hours and going back and forth around the Inuktitut and trying to figure out what words meant, some of which are not used because they are words that were used 50 years ago to talk about fishing in Pelly Bay or whatever, my conclusion is that there is an awful lot in there that is relevant to the here and now, an awful lot that we can learn from listening to and getting in touch with what elders have to say about Inuit culture and how it worked and their concern for Inuit young people. And it's not just concern; it's a real love of Inuit young people. It's the reason they contributed to this book, which was difficult for them to do, because it was an oral culture and the idea of putting something down in ink was really a barrier we had to overcome. There's a lot there that's extremely relevant to dealing with all of these issues and problems we've been talking about.

S'il y a une chose que nous devrions faire, que devrait faire le gouvernement pour s'assurer d'avoir l'information juste ici? Comment le gouvernement devrait-il s'y prendre pour s'assurer qu'on puisse tout régler? Pouvez-vous nous dire s'il y a une chose que le gouvernement peut faire ou régler? Dites-le-nous, je vous en prie.

M. Tester : Murray a beaucoup d'expérience à cet égard, et cela s'appelle écouter. Je pense vraiment qu'il faut écouter les jeunes Inuits. Quand on organise des commissions d'enquête, et cetera, on écoute beaucoup les adultes. C'est dans notre culture.

Je viens d'écouter beaucoup de jeunes du programme Nunavut Sivuniksavut, ici, à Ottawa. Ils s'expriment clairement, ils ont du talent, cela vaut la peine de les écouter. Compte tenu de la population, compte tenu de l'évolution démographique dont je viens de parler, nous ferions mieux de commencer à écouter les jeunes, parce qu'ils forment une très grande partie de la population inuite de la région arctique du Québec, du Labrador, du territoire du Nunavut, de la région d'Inuvialuit, et cetera.

Il faut écouter surtout les jeunes. Il faut que quelqu'un écoute. Quels sont leurs espoirs et leurs rêves? À quels problèmes se heurtent-ils? Quelle est leur expérience du système scolaire, et cetera? Il faut écouter les jeunes, parce qu'ils représentent près de 50 p. 100 de la population. Que peut-on apprendre d'eux?

Je ne pense pas qu'on ait même commencé à les écouter. Curtis pourrait probablement vérifier si j'ai raison, mais il faut commencer par écouter les jeunes Inuits.

Mais il faut aussi tenir compte de ce que les aînés ont à dire. Ce n'est pas du folklore intéressant, mais sans pertinence. C'est une idée qui m'est restée dans la tête, parce que j'entends souvent dire ça.

Quand je corrigeais ce livre sur le savoir traditionnel, je me demandais tout le temps : « Est-ce que ce sera un livre que quelques anthropologues aux idées romantiques vont aimer lire, mais qui, au regard de ce qui se passe en ce moment, sera parfaitement inutile? » Après avoir corrigé cet ouvrage pendant des centaines d'heures et essayé de comprendre le sens des mots en Inuktitut, dont certains ne sont plus employés puisqu'ils servaient, il y a 50 ans, à parler de la pêche dans la baie de Pelly ou peu importe, ma conclusion est qu'il y a beaucoup de choses utiles là-dedans pour ce qui se passe ici et maintenant, beaucoup de choses que nous pouvons apprendre des aînés sur la culture inuite et sur leurs inquiétudes pour la jeune génération d'Inuits. Et ce ne sont pas seulement des inquiétudes, c'est vraiment de l'amour pour les jeunes Inuits. C'est la raison pour laquelle ils ont contribué à ce livre, même s'ils ont trouvé cela difficile, parce que c'est une culture orale et que l'idée d'imprimer les choses était vraiment un obstacle que nous avons dû surmonter. Il y a beaucoup de choses utiles du point de vue des solutions à apporter à tous les problèmes et à toutes les questions dont nous parlons.

So I would say we need to listen, and we need to listen to young people and find out what their experiences are. We need to get intimately familiar with what their lived experiences, hopes, dreams, aspirations and problems are. We also need to take the wisdom of elders in relationship to their culture, how it works and what this might mean for how to solve problems. My ideas about restorative justice very much come from that. We need to listen. Those are demographics that are really important to charting a new course, as far as I'm concerned.

Senator Enverga: It looks like you're a person who has listened a lot, who has been there and done that. There's always a point when listening is not enough and you have to do some action. What do you think is the action we should be taking instead of listening?

Mr. Tester: There are specific actions that need to be taken. First, I would say the housing problem has to be addressed. It's structural, but the systemic implications of overcrowding in terms of sexual abuse; domestic violence; failure at school; failure in the workplace, given that you can't get a good night's sleep; you've got three generations of people living under one roof. In Kinngate, when I did my work on housing, you had a two-bedroom house with 13 people living in it. You can't even find a place to sleep. You have to deal with that.

That's one structural reality that really had to be addressed. Paul Martin tried to do it. The Harper government cut in half the amount of money allocated for Inuit housing to deal with this. The trust that was created, which was used to build tenplexes, was helpful but nowhere near what is required. Housing is one thing that has to be addressed.

The justice system and what I've already said about the importance of and the potential of restorative justice is something else that has to be addressed.

Something else that has to be dealt with, and that is really frustrating as far as I'm concerned, is the content of K to 12 education. You cannot ignore culture, history and language. You just can't. You may want to replace it with math, English, science and so forth in order to create some sort of equivalence between K to 12 students in Nunavut and those in the South, but if students do not have self-esteem, if they are not proud of who they are and if they don't feel good about themselves, they're not going to function well in school regardless of what you do. So this idea of trading off attention to language, culture and history for the sake of math, sciences, and English is a huge mistake.

I can go on. There are specific things that can be done. I'm just saying listening is the place to start, and then you translate what you hear into policy and practice. There's too much rhetoric and not enough practice. That's true for all of us, all over Canada, all the time, everywhere, as far as I'm concerned. But I'm not suggesting that listening is the be-all and the end-all. It's only the place to start.

Je dirais donc qu'il faut écouter et qu'il faut écouter les jeunes et comprendre ce qu'ils vivent. Il faut aussi se faire une idée personnelle de ce qu'ils ont vécu, de leurs espoirs, de leurs rêves, de leurs aspirations et de leurs problèmes. Il faut par ailleurs recueillir la sagesse des aînés grâce à leur connaissance de leur culture et de ce qu'elle permettrait de régler. Mes idées sur la justice réparatrice viennent de là pour l'essentiel. Il faut écouter. L'évolution démographique est un facteur important dans le choix d'une nouvelle orientation, à mon avis.

Le sénateur Enverga : Vous semblez être quelqu'un qui a beaucoup écouté et qui a beaucoup d'expérience. Il y a toujours un moment où écouter ne suffit plus et où il faut passer à l'action. Quelle devrait être cette action?

M. Tester : Il y a des mesures précises à prendre. Premièrement, je dirais qu'il faut régler le problème du logement. C'est un problème structurel, mais les effets systémiques du surpeuplement des logements se manifestent en termes d'exploitation sexuelle, de violence conjugale, d'échec scolaire, d'échec professionnel, tout simplement parce que personne ne peut avoir une bonne nuit de sommeil. Il y a trois générations qui vivent sous le même toit. À Kinngate, où j'ai fait mon travail sur le logement, 13 personnes peuvent vivre dans un logement à deux Chambres. On ne peut même pas trouver de place pour dormir. Il faut s'occuper de ce problème.

C'est un problème structurel qu'il faut régler. Paul Martin a essayé. Le gouvernement Harper a coupé de moitié l'argent prévu pour régler le problème du logement chez les Inuits. La fiducie créée pour construire des bâtiments de 10 logements a été utile, mais ce n'est pas à la mesure des besoins. Le logement est un problème qu'il faut régler.

Il faut aussi s'occuper du système judiciaire et de ce que j'ai déjà dit au sujet de l'importance de la justice réparatrice.

Il y a autre chose, et c'est quelque chose qui me décourage personnellement, c'est le contenu de l'enseignement de la maternelle à la 12^e année. On ne peut pas ignorer la culture, l'histoire et la langue. On ne peut pas. On peut bien vouloir remplacer tout cela par l'enseignement des mathématiques, de l'anglais, des sciences, et cetera pour créer une sorte d'équilibre entre les élèves du Nunavut et ceux du Sud, mais, si les élèves n'ont pas d'estime de soi, s'ils ne sont pas fiers de qui ils sont et de ce qu'ils sont, ils ne réussiront pas à l'école, quoi qu'on fasse. Donc, cette idée de remplacer la langue, la culture et l'histoire par les mathématiques, les sciences et l'anglais est une énorme erreur.

Je peux continuer longtemps. Il y a des mesures très précises qu'il serait possible de prendre. Je dis qu'il faut commencer par écouter, mais, ensuite, il faut traduire ce qu'on a entendu en politique et en pratique. Il y a trop de rhétorique et pas assez de concret. C'est vrai pour nous tous, dans tout le Canada, tout le temps, partout, à mon avis. Mais je ne suis pas en train de dire qu'écouter est l'alpha et l'oméga de toute l'histoire. C'est seulement le point de départ.

I just think that most Canadians know nothing about it. When I go to the airport and a taxi driver asks me where I'm going — this has happened to me twice in the last two years — I say I'm going to Nunavut. I take it for granted; I'm not thinking. The next thing you know, I'm being let off in front of the international terminal. There's something wrong with this picture.

Senator Enverga: I hope you read our report, and I think we're on the right track, according to you, because we're looking at housing and how to relieve this stress.

Mr. Tester: Okay. Well, tackle restorative justice next.

Senator Sinclair: Frank, I sure wish there was a way we could get you a little bit more fired up about these things. We've spoken a few times, you and I, so I know how you feel about these things. I wanted to ask a question I don't know we've ever had a chance to discuss.

The experience I've had over the years, not only outside of the Senate but also with some of my colleagues in the Senate, is that there's a tendency on the part of elements of the population to see this as a set of social problems that can be fixed if we come up with the right social solutions, such as more money for housing, more money for child welfare, more money for education. That will be the end of it and everything will be okay. We'll get kids graduating, get them jobs and we're all good and ready to go.

Assuming we can do some of that, if not all of that, how is that going to reflect upon the nature of the relationship between Inuit people and Canada? And what more do you think needs to be done, if anything, in order to improve or put that relationship onto a better footing?

Mr. Tester: It isn't just about money. It is about money, but it's not just about money. Maybe I can give you an example to illustrate what I think needs to be done that involves a combination of money and common sense.

What is really needed is that Inuit, like Aboriginal peoples all over Canada, need to be empowered. They need to be in a position where they can make a difference, where they're in the driver's seat.

For example, I've been looking at and heavily involved with research and research funding. I sat on the Canada Research Chairs committee for quite a few years. I've sat on numerous panels for the Social Sciences and Humanities Research Council, giving out grant money. A lot of what I'm called upon to do is to adjudicate proposals to do research in the Canadian Arctic.

I look at, for example, the amount of money being spent on Arctic research. There's the *Amundsen*, an icebreaker that costs \$19 million just to keep it sitting at the dock, let alone actually operating. I ask serious questions about cost-benefit analysis: What is the Canadian government getting as a return given the

Je pense simplement que la plupart des Canadiens ne savent rien de ces problèmes. Quand je vais à l'aéroport et que le chauffeur de taxi me demande où je vais, c'est arrivé deux fois dans les deux dernières années, je lui réponds que je vais au Nunavut. Je n'y réfléchis pas, c'est tout naturel. Et il ne se passe rien jusqu'à ce que j'arrive devant le terminal. Il y a quelque chose qui ne va pas dans cette histoire.

Le sénateur Enverga : J'espère que vous avez lu notre rapport, et je pense que nous sommes sur la bonne voie, si j'en crois ce que vous dites, parce que nous nous intéressons au logement et aux moyens d'atténuer cette source de stress.

M. Tester : D'accord. Eh bien, ensuite, il faudrait s'occuper de la justice réparatrice.

Le sénateur Sinclair : Frank, j'aimerais bien trouver le moyen de vous allumer un peu plus à ce sujet. Nous avons parlé ensemble quelques fois, vous et moi, et je sais ce que vous en pensez. Je voudrais poser une question dont je ne sais pas si nous avons déjà eu l'occasion de discuter.

D'après mon expérience, depuis des années, non seulement en dehors du Sénat, mais aussi avec quelques-uns de mes collègues du Sénat, certains éléments de la population ont tendance à penser qu'il s'agit là d'un ensemble de problèmes sociaux qui peuvent être réglés à condition de trouver les bonnes solutions sociales, comme plus d'argent pour le logement, plus d'argent pour la protection de l'enfance, plus d'argent pour l'éducation. Et tout sera réglé, et tout ira bien. Les jeunes auront des diplômes, ils obtiendront des emplois, et tout ira bien.

À supposer que nous puissions faire une partie de cela, sinon le tout, quelles en seraient les répercussions sur la nature des relations entre les Inuits et le Canada? Et que faudrait-il faire d'autre, selon vous, s'il y a lieu, pour améliorer ces relations ou les faire repartir du bon pied?

M. Tester : Ce n'est pas seulement une question d'argent. C'est une question d'argent, mais pas seulement. Je peux peut-être vous donner un exemple pour illustrer ce que je crois qu'il faudrait faire et qui est une combinaison de financement et de bon sens.

Ce dont on a vraiment besoin, c'est que les Inuits, comme les Autochtones de tout le Canada, puissent prendre leur avenir en charge. Ils doivent être en situation de changer les choses et de prendre des décisions.

Par exemple, je me suis intéressé de près à la recherche et au financement de la recherche. J'ai siégé pendant quelques années au comité du programme des chaires de recherche du Canada. Je participe aux activités de nombreux comités du Conseil de recherches en sciences humaines chargés d'accorder des subventions. Je m'occupe en grande partie de choisir les projets de recherche dans l'Arctique canadien.

Je vérifie, par exemple, le montant d'argent dépensé pour la recherche concernant l'Arctique. Il y a, par exemple, le brise-glace *Amundsen*, qui coûte 19 millions de dollars d'entretien à quoi, sans parler de son utilisation effective. Je pose des questions sur l'analyse coûts-avantages : qu'est-ce que le gouvernement du

amount of money we're spending on Arctic science? Then I look at what kind of research is being done that contributes to the making of policy and our knowledge, and I have a lot of questions.

Then I look at the role the Inuit play in the allocation of these resources, and I realize that it's zero — practically zero. The Social Sciences and Humanities Research Council, CIHR and NSERC are doing good jobs. I'm not saying they're not, but if I look at the priorities that an organization like ITK or ICC might have in terms of dealing with the research needs that are required in Nunavut, they don't have any input except in the most indirect kind — sometimes inconsequential — way.

This is a proposal. Why in the blazes can't some of the money that is currently going to organizations that are overwhelmingly White or controlled by Euro-Canadians and well-intentioned researchers — why shouldn't an organization like ITK have control over a substantial amount of research money? It can receive proposals from Canadian researchers at universities across the country and look at and evaluates those based on priorities that it has identified — the real needs of an organization that is Inuit and in touch with Inuit people and Inuit needs. Why shouldn't it be in the driver's seat and have control over a substantial amount of the research money in this country? Why is it being adjudicated and why are decisions being made by people who are not Aboriginal — in this case not Inuit?

It's a matter of empowering people. It's a matter of putting Aboriginal people, in this case Inuit, in the driver's seat.

There are ways to do it. Capacity is definitely an issue. You can't just dump money on people. You're going to create a disaster. People have to come on board, and they have to come up to speed. You don't want to create failures. You want to encourage success.

So you create a committee of seven people. Four are chosen by ITK, and three of them are people who are seconded, one each from each of the three research councils. They adopt the model used for insight grants by SSHRC, and that seven-person committee, which has a majority of Inuit on it but also three people designated from the agencies who know what they're doing and can help to transfer the knowledge they have, ultimately establishes research priorities for anybody doing research in Nunavut. It has a pot of research money, and it adjudicates proposals that come in for research in the same way that SSHRC does.

Put people in the driver's seat. Empower people. That's just one example. In terms of all kinds of programs and things that are operating, there are ways in which we can empower people and do it in a way such that we increase their capacity so it succeeds instead of fails.

Canada obtient en retour de l'argent dépensé dans la recherche scientifique concernant l'Arctique? Puis je vérifié le genre de recherches qui contribuent à l'élaboration de notre politique et au développement de nos connaissances, et j'ai beaucoup de questions.

Ensuite, je m'intéresse au rôle que les Inuits jouent dans l'attribution de ces ressources, et je me rends compte que ce rôle est nul, pratiquement inexistant. Le Conseil de recherches en sciences humaines, les IRSC et le CRSNG font du bon travail. Je ne dis pas qu'ils ne font pas du bon travail, mais, compte tenu des priorités d'organisations comme l'ITK ou le CCI sur les besoins en matière de recherche au Nunavut, je constate qu'elles n'ont pas leur mot à dire, sauf de la façon la plus indirecte, et parfois la moins efficace.

Il s'agit d'une proposition. Pourquoi donc n'est-il pas possible qu'une partie de l'argent qui va actuellement à des organisations majoritairement blanches ou contrôlées par des Euro-canadiens et des chercheurs bien intentionnés, pourquoi n'est-il pas possible qu'une organisation comme l'ITK exerce un contrôle sur un montant substantiel de l'argent consacré à la recherche? Elle pourrait recevoir des propositions de chercheurs canadiens d'universités de tout le pays et les évaluer en fonction de ses priorités, c'est-à-dire des besoins réels d'une organisation inuite et en contact avec les Inuits et leurs besoins. Pourquoi cette organisation n'est-elle chargée de prendre ces décisions et n'exerce-t-elle pas de contrôle sur un montant substantiel de l'argent destiné à la recherche dans ce pays? Pourquoi les décisions sont-elles prises par des gens qui ne sont pas des Autochtones, en l'occurrence qui ne sont pas des Inuits?

Il faut donner le volant aux intéressés, il s'agit de laisser les décisions aux Autochtones, en l'occurrence aux Inuits.

Il y a des façons de le faire. La capacité est un problème, c'est évident. On ne peut pas déverser de l'argent sur les gens comme ça, ce serait une catastrophe. Il faut que les intéressés montent à bord et prennent de la vitesse. On ne veut pas provoquer d'échecs. On veut favoriser la réussite.

Alors on forme un comité de sept personnes. Quatre sont choisies par l'ITK et trois sont des délégués, chacun représentant un des trois conseils de recherches. Elles adoptent le modèle employé pour les subventions savoir par le CRSH, et c'est le comité de sept personnes, dont la majorité est inuite, mais qui compte aussi trois personnes désignées par des organismes qui savent ce qu'ils font et peuvent faciliter le transfert de connaissances, c'est donc le comité qui fixe les priorités de recherche de tous ceux qui sont engagés dans des recherches au Nunavut. Il a un budget et choisit les projets de recherche de la même façon que le CRSH.

Il faut donner le volant aux gens, les laisser prendre leurs décisions. Ce n'est qu'un exemple. Quels que soient les programmes et les activités en cours, il y a des moyens de permettre aux gens de prendre des décisions et de le faire de telle sorte que leur capacité augmente à chaque fois et que l'on obtienne des résultats au lieu de subir des échecs.

There's nothing worse than money that's dumped on something. You're setting people up for failure, and then you'll generate a political backlash, which doesn't do anybody any good, especially the people you intended to help. You have to think about how to do this in a way that's intelligent but at the same time is respectful and empowers people. That's my proposal.

I'm working with ITK and trying to get them to take this on board with the minister responsible for science in order to direct some of the tens of millions of dollars that are going to Arctic research through organizations like ArcticNet. I've received funding from ArcticNet; I'm not criticizing them. They've done a lot of good things. I'm just saying that in the interests of equity and fairness, I want to see Inuit who live in the Arctic have their research priorities better addressed and I want to see them in the driver's seat. What's so radical about that? This is called social justice. What are we doing here? Why hasn't this happened?

Senator Sinclair: That gets me to the question that I've asked others as well, and I'll ask you to respond.

Considering the issue of solutions for individuals based upon the current needs and legacies of the colonial pasts, including residential schools, and how to deal with those issues, the question, then, that I'd like to get you to respond to is: What are we talking about when we think about the Inuit collective?

In particular, I'm curious, and you mentioned the book that you are editing now and the work you have done with Inuit elders who talked about the traditional knowledge of Inuit people. I know this may be an area that you're not able to talk too much about, but I'm hopeful you can give the members of this committee some understanding of what the Inuit elders are saying about the role of traditional knowledge today and in the future.

Mr. Tester: They're saying that the big problem is education. The problem is that Inuit gave their children over to the education system without fully realizing the implications thereof. The education system consequently does not take Inuit traditional knowledge into consideration. Inuit children are being raised with attitudes and values and ways of making sense that are not grounded in Inuit culture and consequently are causing a lot of consternation, confusion and grief for young people.

That Inuit traditional knowledge is still relevant to the education system, and it needs to be given more prominence, importance and attention in terms of how it is that Inuit young people are raised. Simplistically, and I can go on about this for hours, the way in which Inuit young people learn is by experience and by watching the behaviour of their parents, their elders and those around them.

I use the example of jumping from one ice cake to another. In my culture, letting your kids go out in the Arctic and jump from an ice cake to an ice cake at 12 or 13 years of age would be

Il n'y a rien de pire que de l'argent déversé sur quelque chose. C'est l'échec garanti, et il s'ensuit généralement un contrecoup politique qui n'est bon pour personne, surtout pas pour les gens qu'on voulait aider. Il faut réfléchir à une façon de procéder qui soit à la fois intelligente et respectueuse des gens et qui favorise leur autonomisation. C'est ce que je propose.

Je travaille avec l'ITK et j'essaie de les convaincre de faire une proposition au ministre responsable des sciences pour orienter une partie des dizaines de millions de dollars consacrés à la recherche dans l'Arctique par le biais d'organisations comme ArcticNet. J'ai obtenu des fonds d'ArcticNet, je ne suis pas en train de les critiquer. Ils ont fait beaucoup de bonnes choses. Je dis seulement que, dans l'intérêt de l'équité et de la justice, je veux que l'on tienne plus sérieusement compte des priorités de recherche des Inuits qui vivent dans l'Arctique et je veux qu'ils puissent prendre des décisions. Qu'est-ce qu'il y a de si radical là-dedans? C'est de la justice sociale. Que faisons-nous ici? Pourquoi est-ce que les choses ne se passent pas ainsi?

Le sénateur Sinclair : Voilà qui m'amène à la question que j'ai posée aussi à d'autres témoins, et j'aimerais que vous me répondiez.

Compte tenu de la question des solutions fondées sur les besoins actuels et les conséquences du passé colonial, notamment des pensionnats, et de la façon d'aborder ces problèmes, la question que je vous pose est celle-ci : de quoi parle-t-on quand on parle de la collectivité inuite?

En particulier, je suis curieux, vous avez mentionné le livre dont vous dirigez actuellement la publication et le travail que vous avez accompli auprès des Inuits aînés qui vous ont parlé des connaissances ancestrales du peuple inuit. Je sais que c'est un domaine dont vous n'êtes pas en mesure de dire grand-chose, mais j'espère que vous pourrez aider les membres de ce comité à un peu mieux comprendre ce que les Inuits aînés ont à dire au sujet du rôle du savoir ancestral de nos jours et dans le futur.

M. Tester : Ils disent que le gros problème, c'est l'éducation. Le problème, c'est que les Inuits ont confié leurs enfants au système éducatif sans vraiment se rendre compte des conséquences. Le système éducatif, par conséquent, n'a pas pris en compte le savoir ancestral des Inuits. On inculque aux enfants inuits des comportements, des valeurs et des raisonnements qui ne sont pas fondés sur la culture inuite et, par conséquent, les jeunes Inuits éprouvent un fort sentiment de consternation, de confusion et de chagrin.

Ce savoir ancestral des Inuits reste pertinent dans le système éducatif et il faut lui accorder une plus grande importance, considération et attention par rapport à la manière dont les jeunes Inuits sont élevés. En termes simples, et je pourrais en parler pendant des heures, les jeunes Inuits s'instruisent par l'expérience et par l'observation de leurs parents, de leurs aînés et de leur entourage.

Je donne l'exemple du saut d'un glaçon à l'autre. Dans ma culture, laisser des jeunes de 12 ou 13 ans aller jouer dehors dans le milieu nordique pour sauter d'un glaçon à l'autre serait

unthinkable. You would probably lose custody of your kids if you did this. But Inuit did this. They allowed young people to learn from experience. They were there to catch them if they went into the water, and they do and they did, but they did not deny them the experience. Why? Because they realize that if you're going to hunt and live in the Arctic and if you're going to have to survive in this kind of environment, you had better know how to handle jumping from one cake of ice to another.

The last chapter in the book that I just finished editing was written by Joe Karetak, who talks about how this knowledge saved his life when he and his son got caught out in a boat drifting among the ice floes just a few years ago. In fact, they rescued the helicopter pilot sent out to save them when the helicopter went through the ice. He illustrates quite nicely that how he was taught as a young person actually saved his life.

All I'm saying is that education and the relevance of IQ to education is something that needs to be taken more seriously. There's this conflict and tension within the department of education and in the idea of education in general between modernizing Inuit young people versus grounding them in IQ and in Inuit traditional knowledge. My experience is that IQ is really important. It's not just a matter of knowledge; it's a matter of how you feel about yourself, of being Inuk and being proud, having self-esteem, knowing your history, your culture and your language so you can do whatever the heck you want to do.

That's one thing that elders are saying. They're saying that our young people are in trouble because they don't know who they are. They don't have self-esteem. They can't do well in a school system that doesn't pay attention to their socio-psychological needs as human beings. You can't do well if you're depressed, you don't believe in yourself and you don't know who you are. You are then vulnerable to every cockamamie message that comes along. You get sucked into pornography, drinking and the idea that the best thing to have in the community is the biggest SUV you've ever seen in your life, and if you only had the money to bring it up by sealfit the next year, that's what you'd do. Maybe I can do that by becoming the local dealer for whatever substance we're talking about.

You've become the victim of so many destructive messages because you don't have the sense, for lack of a better way of putting it, to filter that crap out. You make really bad decisions in your life as a teenager and you get yourself into really serious trouble. That's what happens when you don't know who you are and you don't have good self-esteem. That's what elders are saying, and do you know what? They're absolutely right.

Senator Sinclair: Thank you.

Senator Christmas: Thank you, Professor Tester. It was, at least for me, very emotional listening to the stories.

First of all, do you have a title for your new book yet?

impensable. Je perdrais probablement la garde de mes enfants, si je les laissais faire cela. Les Inuits le faisaient, pourtant. Ils permettaient aux jeunes d'apprendre par expérience. Ils étaient là pour les rattraper, si jamais ils tombaient à l'eau, et c'est ce qui arrivait, mais ils ne leur refusaient pas de vivre cette expérience. Pourquoi? Parce qu'ils savent que si tu pars à la chasse ou à la pêche dans le Nord et si tu dois survivre dans un tel environnement, il est préférable de savoir comment sauter d'un glaçon à l'autre.

Le dernier chapitre du livre que je viens d'écrire a été écrit par Joe Karetak; il affirme que ce savoir lui a sauvé la vie lorsque le bateau dans lequel son fils et lui prenaient place a dérivé dans un floe il y a quelques années. En fait, ils ont secouru le pilote d'hélicoptère venu les sauver après que son appareil se soit enfoncé dans l'eau. Il montre ainsi plutôt bien que la manière dont on l'a éduqué dans sa jeunesse lui a vraiment sauvé la vie.

Tout ce que je dis, c'est que l'éducation et la pertinence de l'I.Q. dans l'éducation doivent être prises plus au sérieux. Au sein du ministère de l'Éducation et dans ce qu'on appelle l'éducation générale, adapter les jeunes Inuits aux réalités de notre temps ou privilégier l'I.Q. et le savoir ancestral des Inuits suscitent conflits et tensions. D'après mon expérience, l'I.Q. est vraiment important. Ce n'est pas une simple question de connaissances, c'est une question d'estime de soi, du fait d'être Inuk et d'être fier, du respect de soi, de connaître son histoire, sa culture et sa langue, assez pour pouvoir faire tout ce qu'on veut.

C'est là une chose que les aînés disent. Ils disent que les jeunes sont en difficulté parce qu'ils ne savent pas qui ils sont. Ils n'ont pas d'amour-propre. Ils ne peuvent réussir dans un système scolaire qui ne porte pas attention à leurs besoins sociopsychologiques d'êtres humains. On ne peut pas réussir quand on est déprimé, qu'on n'a pas confiance en soi et qu'on ne sait pas qui on est. On est alors sensible à n'importe quel message farfelu qui se présente. On te vend la pornographie, l'alcool et l'idée que la meilleure chose à avoir dans la communauté, c'est le plus gros VUS qu'on n'ait jamais vu de toute sa vie, et si tu avais l'argent qui te permettrait de te le faire livrer par le pont maritime l'année suivante, c'est ce que tu ferais. Peut-être que tu peux y arriver en devenant le *dealer* du coin pour n'importe quelle substance qu'on veut.

Vous devenez la victime d'un nombre aussi important de messages destructeurs parce que vous n'avez pas assez de bon sens, à défaut d'une meilleure façon de le dire, pour éliminer ces conneries. Vous prenez de très mauvaises décisions à un jeune âge et vous allez vous retrouver dans de beaux draps. C'est ce qui se produit quand on ne sait pas qui on est et qu'on n'a pas d'estime de soi. C'est ce que disent les aînés, et vous savez quoi? Ils ont tout à fait raison.

Le sénateur Sinclair : Je vous remercie.

Le sénateur Christmas : Merci, monsieur Tester. Entendre ces histoires, du moins pour moi, a suscité beaucoup d'émotions.

D'abord, est-ce que votre nouveau livre a déjà un titre?

Mr. Tester: IQ, Inuit Qaujimajatuqangit. I could spell it for you if you want. I can probably spell it better than I can pronounce it. *Inuit traditional knowledge: What elders have always known to be true.*

Senator Christmas: I liked your answer about what Canada can do, and that we have to listen. I think, implied with that, you're also saying that Canadians not only have to listen, but they also have to understand.

I know this is probably not possible culturally, but if we had a panel of Inuit elders with you this evening, can you reflect some of their stories? What would they tell Canadians, just for illustrative purposes, so Canadians can understand how beautiful, unique and wise Inuit traditional knowledge is? You answered already one question. You mentioned they were asked about their children and what they need. I think you answered that one.

Mr. Tester: It's a darn good question. It's hard to answer.

My problem is that it's not just language we're talking about; it's a way of communicating. If I was listening to Inuit elders, they would be giving me some pretty important messages, but they would be in the form of stories, analogies, et cetera. I don't know how many Canadians are used to that way of acquiring knowledge, where you have to listen to the story and figure out what the message is.

If I get academic here, I'm profoundly existential. We all have choices to make. When I get a message, I choose how I respond to it.

Inuit elders are great at telling stories that are kind of open-ended. There are different ways of interpreting and understanding what they're saying. There are some basic principles that are pretty obvious, but there's some room for flexibility.

What I'm trying to say is there's a style of communicating here that has to be appreciated in and of itself before one can really listen properly. If you just sit down and listen to people, you'll say what the hell are they talking about? This has got nothing to do with the question I just asked. I've seen this many times.

I've got bad news for you. It has everything to do with the question that you asked. It's just a different way of communicating what they want you to know. If people aren't sensitive to that, then sitting and listening to elders is going to be a disaster. That's my concern. In other words, there's some prior learning and appreciation. It's difficult.

It's a darn good question. Senator Sinclair could probably talk about this better than I. This is not an easy thing to deal with.

I've seen this happen many times when White folks coming into community would do a presentation and then there would be a response. The reading of their response would be, "These people

M. Tester : I.Q., Inuit Qaujimajatuqangit. Je peux l'épeler, si vous voulez. Je peux sans doute l'épeler plus facilement que le prononcer. *Inuit traditional knowledge: What elders have always known to be true.*

Le sénateur Christmas : J'ai aimé ce que vous avez dit à propos de ce que le Canada peut faire, et que nous devons écouter. Je pense que, là-dessus, vous laissez aussi entendre que les Canadiens doivent non seulement écouter, mais comprendre aussi.

Je sais que ce n'est probablement pas possible sur le plan culturel, mais si nous étions en présence d'un groupe d'Inuits aînés ce soir, pourriez-vous nous expliquer le sens de certaines de leurs histoires? Que diraient-ils à la population canadienne, à titre d'illustration seulement, pour qu'elle arrive à comprendre à quel point le savoir ancestral des Inuits est magnifique, unique et avancé? Vous avez déjà répondu à une des questions. Vous avez indiqué leur avoir demandé de parler de leurs enfants et des besoins de ces derniers. Je pense que vous avez répondu à celle-là.

M. Tester : C'est une fort bonne question. Il est difficile d'y répondre.

La difficulté que j'ai, c'est qu'on ne parle pas seulement de langue; c'est aussi une façon de communiquer. Si j'écoute les Inuits aînés, ils me transmettent des messages assez importants, mais c'est sous la forme d'histoires, d'analogies, et cetera. Je ne sais pas combien de Canadiens sont habitués à ce mode d'acquisition de connaissances, où vous devez écouter l'histoire et deviner quel en est le message.

Si mon approche est intellectuelle, je suis profondément existentiel. Nous devons tous faire des choix. Lorsque je reçois un message, je décide de la manière dont je vais y répondre.

Les Inuits aînés excellent dans les histoires qui n'ont pas vraiment de fin. Il y a diverses façons d'interpréter et de comprendre ce qu'ils disent. Certains principes de base sont plutôt évidents, mais il reste une certaine marge de manœuvre.

Ce que j'essaie de dire, c'est que ce mode de communication doit être apprécié en soi pour que l'écoute soit vraiment adéquate. Si vous vous contentez de vous asseoir et d'écouter les gens, vous allez vous demander de quoi ils parlent. Cela n'a rien à voir avec la question que je viens de poser. J'ai été témoin de cela bien des fois.

J'ai une mauvaise nouvelle pour vous : tout a à voir avec la question que vous avez posée. C'est juste une façon différente de communiquer ce qu'ils veulent que vous sachiez. Si les gens n'y sont pas sensibles, alors la rencontre avec les aînés sera un désastre. C'est ce qui m'inquiète. Autrement dit, il faut un certain apprentissage préalable et une prise de conscience. C'est difficile.

C'est une fort bonne question. Le sénateur Sinclair pourrait probablement en parler mieux que moi. Ce n'est pas un sujet facile à traiter.

J'ai vu le phénomène se produire bien des fois alors que des Blancs venaient dans la communauté pour faire un exposé suivi d'un échange. On leur répondait qu'ils semblaient n'avoir rien

don't understand what I've just said," and they start to repeat themselves all over again. That's what happens. It's really interesting, but it's also really problematic. We need to think about this.

One of the reasons why I was really keen on this book — I co-wrote one of the chapters and wrote the chapter on colonial history and then edited the chapters going back and forth with the elders for years — is this book is an attempt to address some of the things that are implied by the question that you've asked. It's an attempt to communicate in a way that is a bit of a compromise. It's designed to help people who are really interested understand what elders are saying, but in editing it and in working back and forth with them, I was really cognizant of this problem that I've just outlined.

Senator Christmas: It's not just about listening, then. We have to understand how to listen.

Mr. Tester: Yes. You have to know how to listen.

Senator Christmas: If I may, just one last comment: I fully agree with your views about empowerment. I come through a community that's gone from poverty to some degree of prosperity, and I've seen that process of empowerment. To me, if you empower people, you're decolonizing. The moment you begin to take that away, then you begin the process of colonization all over again. That's has been my experience.

Professor Tester, thank you very much. Please continue that work of trying to help us. I'm a First Nations person, but I can appreciate how little I know about Inuit people because I don't have the tools to listen properly.

Mr. Tester: I appreciate you recognizing that. Thank you very much.

The Chair: Senator Sinclair, did you have a supplementary?

Senator Sinclair: I just wanted to pick up on that thought and commend you for talking about it. I think it's an important message, and I appreciate hearing it from you.

In many of the discussions I've had with people over the years, I've pointed out that very issue and said that it's very much like when you're teaching children, the reliance that we have upon Mother Goose stories: *The Ugly Duckling*, *Goldilocks and the Three Bears* and *Little Red Riding Hood*. From an adult's perspective as well, the parables in the Bible are about teaching and understanding from a story perspective. It's not like this is unheard of in Euro-Canadian culture; it's just that people have forgotten how to use it in an educational environment.

compris de ce qu'on venait de leur dire et on recommençait encore une fois. C'est ce qui se passe. C'est vraiment intéressant, mais c'est aussi problématique. Nous devons réfléchir là-dessus.

Une des raisons pour lesquelles je tenais vraiment à cette publication — j'ai corédigé un des chapitres, j'ai rédigé le chapitre sur le colonialisme et j'ai édité les chapitres en collaboration avec les aînés pendant des années — c'est que ce livre tente d'aborder certains éléments que sous-entend la question que vous avez posée. On essaie de transmettre un message d'une manière qui ressemble un peu à un compromis. On cherche à aider les personnes qui sont vraiment intéressées à comprendre ce que disent les aînés, mais à l'étape de l'édition et du travail en collaboration avec eux, j'ai réellement pris conscience du problème que je viens de souligner.

Le sénateur Christmas : Il ne s'agit donc pas seulement de les écouter, alors. Nous devons comprendre comment écouter.

M. Tester : Oui, vous devez savoir écouter.

Le sénateur Christmas : Si vous permettez, un dernier commentaire : je suis tout à fait d'accord avec votre point de vue concernant la responsabilisation. Je viens d'une communauté qui est passée de la pauvreté à un certain niveau de prospérité et j'ai vu ce processus de responsabilisation à l'oeuvre. À mes yeux, si vous responsabilisez les gens, vous décolonisez. Dès l'instant où vous commencez à leur enlever toute responsabilité, vous entamez le processus de colonisation de nouveau. C'est l'expérience que j'ai vécue personnellement.

Monsieur Tester, je vous remercie infiniment. Continuez le travail que vous effectuez pour tenter de nous aider. Je suis membre d'une Première Nation, mais je me rends compte à quel point j'en sais peu sur le peuple inuit, parce que je n'ai pas les outils nécessaires pour bien écouter.

M. Tester : Je suis sensible au fait que vous le reconnaissiez. Je vous remercie beaucoup.

La présidente : Sénateur Sinclair, avez-vous une question supplémentaire?

Le sénateur Sinclair : Je veux seulement revenir sur cette idée et vous remercier d'en avoir parlé. Je crois que c'est un message important et je vous sais gré de l'avoir entendu de votre bouche.

Dans de nombreuses discussions que j'ai tenues au cours des années, j'ai souligné ce même problème et déclaré que ça ressemble beaucoup à l'enseignement aux enfants, la confiance que nous mettons dans les *Contes de ma mère l'Oye : Le vilain petit canard, Boucle d'or et les Trois Ours, Le Petit Chaperon Rouge*. Du point de vue d'un adulte également, les paraboles de la Bible visent à enseigner et à faire comprendre à l'aide d'une histoire. Ce n'est pas comme si c'était inconnu dans la culture canadienne; c'est simplement que les gens ont oublié la manière de s'en servir dans un contexte éducatif.

Mr. Tester: You're absolutely right. We've lost the art of not only telling but listening to and appreciating stories. We're so caught up in what I call a positivistic scientific paradigm where the facts are all spelled out and the conclusion is reached one, two, three, four. We've lost the art of listening and storytelling, and that art is still alive and still very much a part of Aboriginal cultures, Inuit included.

Senator Watt: Thank you for your presentation.

Mr. Tester: By the way, I just saw a picture of you taken in 1948. You're sitting with a bunch of people around a very large accordion.

Senator Watt: That must be my mother, then, the one playing the accordion.

Mr. Tester: It was in the collection we were looking at in the Library and Archives Canada. I can't confess that I recognize you from the picture that I saw, but that's life, right?

Senator Watt: I'd like to first congratulate you for bringing the matter to our attention on your findings. It's always the case, from time to time, that there are some corrections that have to be made. I would like to say to you directly a correction that should be said.

When you say "traditional knowledge," it's Inuit living knowledge, not traditional knowledge. That still exists today.

Mr. Tester: I agree.

Senator Watt: I just want to make sure that this is not interpreted with the past; today is today. "Traditional knowledge" is not the proper phrase describing what our knowledge is. Inuit knowledge is a living knowledge and still applied today.

Mr. Tester: I agree, entirely.

Senator Watt: Thank you. I also associate it with the number of issues you have highlighted about what happened back in the early years on the eastern side. I'm very well aware of those events that took place.

For example, one of our communities, which is called Inukjuak — in the old days it used to be called Port Harrison — those people were taken by the RCMP and literally dumped in the High Arctic with nothing to keep them alive, but they managed to survive just the same. I'd just like to point that out because that happened during the dates you have mentioned.

Mr. Tester: Yes. I wrote the book *Tammarniit: (Mistakes: Inuit Relocation in the Eastern Arctic, 1939-63)*. Half of that book deals with that relocation, as a matter of fact.

Senator Watt: Those people are still living with the consequences that they went through in the past. Quite a number of them are elderly now. Nevertheless, they have not forgotten what they went through. I have dealt with them on their

M. Tester : Vous avez absolument raison. Nous avons oublié l'art de non seulement raconter, mais également d'écouter et d'apprécier les histoires. Nous sommes tellement emballés par ce que j'appelle un paradigme scientifique positiviste où tous les faits sont expliqués bien clairement et la conclusion est tirée en deux temps trois mouvements. Nous avons oublié l'art d'écouter et de raconter, mais il fait encore partie des cultures autochtones, dont la culture inuite, qui le maîtrise toujours.

Le sénateur Watt : Je vous remercie pour votre présentation.

M. Tester : En passant, je viens juste de vous voir sur une photo prise en 1948. Vous êtes assis avec un paquet de monde autour d'un gros accordéon.

Le sénateur Watt : Ce doit être ma mère, alors, la personne qui joue de l'accordéon.

M. Tester : La photo fait partie d'une collection de Bibliothèque et Archives Canada que nous dépouillons. Je ne peux pas dire que vous n'avez pas changé, mais c'est normal, n'est-ce pas?

Le sénateur Watt : Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir porté vos observations à notre attention. Il arrive toujours, à un moment donné, que des correctifs doivent être apportés. J'aimerais vous signaler en personne une correction à faire.

Quand vous parlez du savoir ancestral, ces connaissances concernent la vie des Inuits, et non leurs traditions. Ce savoir existe toujours.

M. Tester : Je suis d'accord.

Le sénateur Watt : Je veux seulement m'assurer qu'on ne l'associe pas au passé; aujourd'hui, c'est aujourd'hui. Le savoir ancestral désigne mal quel est notre savoir. La savoir inuit est un savoir actuel et il est encore utilisé de nos jours.

M. Tester : Je suis tout à fait d'accord.

Le sénateur Watt : Merci. Je l'associe également au nombre d'enjeux que vous avez soulignés en regard de ce qui s'est passé dans les premières années dans l'Est. Je connais très bien les événements qui s'y sont déroulés.

Par exemple, une de nos communautés, qui s'appelle Inukjuak — autrefois, elle portait le nom de Port Harrison — a été démenagée par la GRC et littéralement larguée dans le Grand Nord sans rien pour sa survie, mais cette population a réussi à survivre malgré tout. Je veux simplement le signaler parce que ça s'est produit pendant la période que vous avez mentionnée.

M. Tester : Oui. J'ai écrit un livre, intitulé *Tammarniit : (Mistakes :Inuit Relocation in the Eastern Arctic, 1939-63)*. La moitié du livre traite de cette relocalisation, en fait.

Le sénateur Watt : Ces personnes subissent encore les contrecoups de cette expérience passée. Un grand nombre d'entre elles sont âgées aujourd'hui. Pourtant, elles n'ont pas oublié ce qu'elles ont vécu. J'ai traité avec elles afin de leur obtenir

behalf in trying to get some form of settlement for them. We did manage to partially succeed, but not close to what we thought they were entitled to.

An apology for it was very limited, highlighted by the Government of Canada. At times, the Government of Canada also denied that really happened, even though in those days the RCMP was the agent of the Government of Canada and speaking on behalf of the Government of Canada. Those were the people who were making the decisions with regard to what should be happening.

Coming back to the point of what you were highlighting, maybe there is only one answer to get away from the traditional routes that we've been following as Inuit. At the same time, I cited the same thing to the Government of Canada, that they have to realize that there is a time to make changes now. If it goes on, maybe there is not much future for the Inuit people in the Arctic, unless there is a genuine empowerment that takes place. How do you do that? That is the question that I felt that you didn't elaborate too much on. I would like you to emphasize a bit more in regard to how you deal with empowerment.

We have gone through the modern treaty negotiations. We have been in the court. We ride with a treaty that still exists. That's what we are living by. That's our Bible today. At the same time, we also have a constitutional protection. The constitutional rights never existed before 1982 when the Constitution was brought back to Canada. During the repatriation time, it was an opportunity for the Inuit, at least for the very first time, to entrench their rights into the Constitution. We were quite successful. The effort that was taken by the Inuit, and also by the First Nations and the Metis, worked.

The way we are living today, that's not acceptable, from what I'm hearing from you. I tend to agree with you. It's not acceptable. We have to find the solution. Innovative ideas need to be found, so I would like more in-depth discussions in those areas. We already have unlimited recognition in many sectors of law, but the willingness of the government to act on those is still missing. Even though there has been a tremendous amount of improvements in the life of the people, what really hangs on me is what you said earlier. That is, if you are not proud of who you are, what you are and what you can do, the whole life is missing.

In terms of interest moving forward within the Inuit, that formula is required to be found. We don't have that formula at the moment.

We have been dealing with the government, different levels of government, trying to find the solutions in the field of education. We do have, let's say in the north in Quebec, for example, control of our own education system. We have our school board. The minister has no disallowing power with regard to language of instruction. We also have an exemption from Bill 101. At least

une certaine forme de compensation. Nous avons réussi en partie, mais ce fut loin de ce que nous pensions ce à quoi elles avaient droit.

Les excuses ont été très timides, soulignées par le gouvernement du Canada. Il est arrivé que le gouvernement du Canada nie que ça se soit vraiment passé, même si, à l'époque, la GRC agissait au nom du gouvernement du Canada et parlait en son nom. C'est elle qui prenait les décisions quant à ce qui devait se produire.

Pour revenir au point que vous souligniez, peut-être qu'il n'y a qu'une seule réponse qui permette de s'éloigner de la voie traditionnelle adoptée face aux Inuits. Pourtant, j'ai dit la même chose au gouvernement du Canada, lui indiquant qu'il devait se rendre compte que le temps était venu d'apporter des changements. Si ça continue, le peuple inuit n'a pas grand avenir devant lui dans le Nord, à moins qu'une véritable responsabilisation soit effectuée. Comment faire cela? C'est la question sur laquelle j'ai eu l'impression que vous n'avez pas beaucoup élaboré. J'aimerais que vous insistiez un peu plus sur la manière d'envisager cette responsabilisation.

Nous avons négocié des traités modernes. Nous nous sommes adressés aux tribunaux. Nous travaillons avec un traité toujours en vigueur. C'est ce que nous honorons. C'est notre Bible aujourd'hui. Par ailleurs, nous avons également une protection constitutionnelle. Les droits constitutionnels n'existaient pas avant 1982, date de rapatriement de la Constitution au Canada. Durant cette période, les Inuits ont eu l'occasion, du moins pour la toute première fois, d'enchâsser leurs droits dans la Constitution. Nous avons réussi. Le travail entrepris par les Inuits, et aussi par les Premières Nations et les Métis, a fonctionné.

Notre mode de vie actuel n'est pas acceptable, si je vous comprends bien. J'ai tendance à être d'accord avec vous. Ce n'est pas acceptable. Nous devons trouver une solution. Il faut trouver de nouvelles idées, donc j'aimerais avoir des discussions plus approfondies à cet égard. Il y a déjà une reconnaissance illimitée dans certains domaines du droit, mais la volonté d'agir du gouvernement est toujours absente. Même si la vie de ce peuple a été grandement améliorée, ce qui me dérange vraiment, c'est ce que vous avez indiqué précédemment, c'est-à-dire que la personne qui n'est pas fière de ce qu'elle est, de qui elle est et de ce qu'elle peut faire ne vit pas pleinement sa vie.

Quant à l'intérêt pour la population inuite d'aller de l'avant, la formule doit être trouvée. Nous ne possédons pas cette formule pour le moment.

Nous avons été en contact avec le gouvernement, les différents ordres de gouvernement, afin de trouver une solution dans le domaine de l'éducation. Nous avons, disons, dans le nord du Québec, par exemple, un contrôle sur notre système éducatif. Nous avons notre commission scolaire. Le ministre n'a aucun pouvoir de rejet en matière de langue d'enseignement. Nous

there, there is an opportunity for us to work from, trying to build that up and to provide something that is a bit more concrete for the Inuit so that they can be proud of what they have.

I, for one, like you, am looking for solutions. How do we empower our people? That is the key, because no one has ever come up to me yet to say, “This is how you do it.”

Mr. Tester: Well, the constitutional route, as far as I’m concerned, failed. As to section 35, the three conferences — and I was part this — that were held on section 35, as you know, the most that came out of it was Peter Lougheed getting the word “existing” into the wording. Otherwise, the three conferences — and I was present here in Ottawa for all of the discussions and debates around that; I was working for Treaty 7 at the time as a policy adviser — were a failure.

I doubt that going back and revisiting that has any merit. That is something that needs to be made clear. The rights in section 35 remain undefined. They are there, but they are not defined. That’s a problem.

Senator Watt: Yes, but at least we can say that the courts, from time to time, when they make rulings, make rulings in the favour of the First Nations and the Inuit.

Mr. Tester: That’s true.

Senator Watt: I cannot agree with you that that was a total loss.

Mr. Tester: In terms of actually spelling it out in the Constitution, it was. But you’re right, the courts have dealt with that in various ways since then, but section 35 rights have been an ongoing and difficult and never-ending struggle.

Senator Watt: The problem is the unwillingness of the government to implement section 35. That’s where the problem is.

Mr. Tester: Yes. The content is a problem as well.

Senator Watt: Could you spell out what that content is?

Mr. Tester: The content isn’t there, other than the word “existing,” the existing rights are acknowledged and respected. But what are the existing rights? All of the court decisions that have followed have had to deal with that. It’s only in that way that we have got some idea about what that section actually contains.

But, to go back to your other question about empowerment, I have made some concrete suggestions. I made some suggestions in terms of ongoing research and how that is managed. That same principle can be applied to other policy areas. I suggested that the way in which Arctic research is done in this country doesn’t adequately involve, respect or recognize that the North is an Inuit homeland and that therefore they should have a major role to

sommes également exemptés de l’application de la Loi 101. Au moins dans ce cas, nous avons la possibilité de construire, de développer et d’offrir quelque chose d’un peu plus concret aux Inuits afin qu’ils soient fiers de ce qu’ils ont.

Pour ma part, comme vous, je cherche des solutions. Comment responsabiliser nos gens? C’est la clé, parce que personne n’est encore venu me voir pour me dire qu’il avait la solution.

M. Tester : La voie constitutionnelle, en ce qui me concerne, n’a rien donné. Quant à l’article 35, les trois conférences constitutionnelles auxquelles j’ai pris part et qui ont porté sur l’article 35, comme vous le savez, n’a eu comme résultat notoire que l’ajout du mot « existants » à la demande de Peter Lougheed. Sinon, les trois conférences — et j’étais présent à Ottawa lors de tous les pourparlers et débats sur la question; j’ai travaillé sur le traité n° 7 à l’époque, à titre de conseiller en politique des droits des Indiens — ont été un échec.

Je ne crois pas qu’un retour sur la question soit utile. C’est là une chose qu’il faut faire comprendre clairement. Les droits établis dans l’article 35 restent indéfinis. Ils sont là, mais ils ne sont pas définis. C’est un problème.

Le sénateur Watt : Oui, mais au moins on peut dire que les tribunaux, de temps en temps, dans leurs décisions, favorisent les Premières Nations et les Inuits.

M. Tester : C’est vrai.

Le sénateur Watt : Je ne peux être d’accord avec vous pour affirmer que ce fut un échec complet.

M. Tester : Pour ce qui est de définir ces droits dans la Constitution, c’est un échec. Mais vous avez raison de dire que les tribunaux ont, depuis, suppléé à cette lacune de diverses façons. Cependant, les droits reconnus à l’article 35 ont fait l’objet d’une lutte permanente, difficile, toujours à reprendre.

Le sénateur Watt : Le problème tient à la non-volonté du gouvernement de mettre en application l’article 35. C’est là que réside le problème.

M. Tester : Oui. Le contenu est un problème également.

Le sénateur Watt : Pourriez-vous préciser quel est ce contenu?

M. Tester : Justement, il n’y a pas de contenu, sauf pour le mot « existant ». Les droits existants sont reconnus et confirmés. Mais quels sont ces droits existants? Toutes les décisions judiciaires qui ont suivi ont forcément porté sur cette question. C’est seulement de cette façon que nous avons pu nous faire une idée de ce que cet article comprend réellement.

Je voudrais revenir à votre autre question, celle portant sur l’habilitation. J’ai formulé certaines propositions concrètes, notamment au sujet de la recherche en cours et de la façon dont elle est gérée. Le même principe peut s’appliquer à d’autres secteurs de politique. J’ai fait valoir que la façon dont est menée, dans ce pays, la recherche sur l’Arctique ne respecte, ne reconnaît, ni ne prend suffisamment en considération le fait que le Nord est

play in making sure that research meets their needs, not the needs of other people.

I talked about restorative justice. There are some concrete things that can be done there in terms of recognizing — and I agree with you that the word “traditional” is a real problem. I couldn’t agree with you more. This is a culture that’s alive and living, and the word “traditional” does conjure up all of the wrong ideas, but that’s the language that Euro-Canadians have unfortunately become accustomed to. I would rather use the Inuktitut word for it because it doesn’t convey that, but then nobody knows what the heck I’m talking about.

There are specific things that can be done. I think that what would be really useful is if one can identify problem areas. Then one identifies prerequisites that need to be addressed before one can move on to specific policy solutions of relevance to those key areas of concern. Whether we’re talking about housing, whether we’re talking about justice, whether we’re talking about child and family welfare, you name it, I think there are prerequisites, things that we need to think about. That’s why I mentioned the importance of listening, with some caveats on it, which came out in the discussion between Murray and myself.

Then look at specific actions that can address some of these problems, like taking restorative justice practice seriously. Again, I don’t want to get into all of this because I think that listening to young people and elders is an important prerequisite to coming up with things that make a lot of sense, but restorative justice is one. Empowering people with respect to control over Arctic research is another.

I have a doctoral student right now who is looking at child welfare issues in relationship to IQ and how the way in which child welfare issues are addressed and dealt with can be changed to respect Inuit culture and tradition in order to deal with some of the serious problems that are associated with child welfare issues in Nunavut at the present time, et cetera.

There are specific actions that can be taken that empower, as you have correctly said, Inuit. These are things that need to be identified and paid attention to. I can go on for a long time. I have tried to illustrate what some of those look like.

Senator Watt: I have one more question. It is a question, but, at the same time, I would like to put something on the record. You have also talked about the game, game management.

Mr. Tester: Yes, in the book I wrote, *Kiumajut*, we dealt with some of that.

la patrie des Inuits et que ceux-ci devraient donc y exercer un rôle majeur en vue de s’assurer que la recherche répond à leurs besoins, non à ceux d’autres personnes.

J’ai parlé de justice réparatrice. Il y a certaines mesures concrètes qui peuvent être prises en ce qui concerne la reconnaissance, et je pense comme vous que le terme « traditionnel » pose un vrai problème. Je ne pourrais pas être plus d’accord avec vous. Il s’agit d’une culture bien vivante, et le terme « traditionnel » évoque toutes sortes d’idées erronées, mais c’est celui, malheureusement, auquel les Euro-Canadiens sont habitués. Je préférerais utiliser l’équivalent inuktitut parce qu’il ne véhicule pas de telles idées, mais personne alors ne saurait de quoi je parle.

Il y a certaines choses précises qui peuvent être faites. Je pense qu’il serait vraiment utile de pouvoir circonscrire les secteurs qui posent problème, puis les questions à examiner au préalable, avant d’envisager des solutions particulières en matière de politiques se rapportant aux secteurs problématiques clés. Qu’il s’agisse de logement, d’administration de la justice, du bien-être des enfants et des familles, peu importe, je pense qu’il y a des préalables, des choses auxquelles nous devons réfléchir. C’est pourquoi j’ai mentionné l’importance de l’écoute, avec quelques réserves, qui ont émergé de la discussion entre Murray et moi-même.

Il faut ensuite envisager des mesures précises susceptibles de régler certains de ces problèmes, par exemple, prendre au sérieux la justice réparatrice. Dans ce cas également, je préfère ne pas ouvrir ce débat parce que je crois que l’écoute des jeunes et des aînés est un préalable important à l’adoption de solutions éminemment sensées. La justice réparatrice en est une. L’habilitation des gens quant à la maîtrise de la recherche sur l’Arctique en est une autre.

L’un de mes étudiants au doctorat se penche actuellement sur les questions de bien-être de l’enfance en rapport avec le QI et sur les moyens de modifier la façon dont ces questions sont examinées et traitées de manière à respecter la culture et les traditions inuites en vue de résoudre certains des graves problèmes associés actuellement au bien-être de l’enfance au Nunavut, et cetera.

Il existe des mesures précises qui peuvent être prises afin, comme vous l’avez dit à juste titre, d’habiliter les Inuits. Il y a des situations qui doivent être définies et auxquelles il faut prêter attention. Je pourrais poursuivre longtemps dans cette veine. J’ai tenté de montrer ce à quoi elles pourraient ressembler.

Le sénateur Watt : J’ai une autre question à poser. Je souhaite, bien sûr, que vous y répondiez, mais je veux aussi que le sujet figure dans le compte rendu. Vous avez parlé du gibier, de la gestion du gibier.

M. Tester : Oui, dans mon ouvrage *Kiumajut*, il en est question.

Senator Watt: Let me cover that game management aspect because we do have a treaty that talks about co-management. When you listen to the concept of co-management without knowing the exact problem associated with it, you might come to the conclusion that that's the way to go.

Mr. Tester: No, I don't. There are a lot of problems with co-management.

Senator Watt: It creates a lot of problems.

Mr. Tester: You bet.

Senator Watt: As to the wildlife management, for example, we do have co-management with the government of Quebec wildlife management groups. It's called a coordinating committee. They only have a recommendatory function. When they do make recommendations to the minister, they never get to the minister. It goes only to the deputy minister. That's when deputy ministers stop the buck, when it gets to his level there. In that regard, not very long ago, we had approximately 3 million caribou surrounding that area. Today, how many do we have? The government doesn't listen. That is the perfect example that the co-management will never work.

How do you replace that? You're talking about finding a solution to pinpoint that issue. That could be a solution.

Mr. Tester: You have to empower people.

Senator Watt: Can I finish? Just to let you know where I'm coming from on that issue.

Mr. Tester: Yes, I know.

Senator Watt: As long as the Government of Quebec, for an example, tries to have responsibility for the wildlife aspects of it, and have a legislative authority, because they have been empowered, but the Inuit is not empowered, as long as there is no balance of the system, we are always going to have that problem.

Mr. Tester: I agree.

Senator Watt: I have a problem with the idea of focusing only on the program, but not really focusing on the principle, what makes us live today, side by side, with the other society and the Inuit society. To me that is a very important.

When it comes to the question of title, we are not even recognized as having a title to our land. Where do you start off empowerment, knowing the principle does not recognize it? That is the perfect example.

On top of that, all the land claims, modern treaties, they also have extinguishment provisions — surrender and release. Unless those are removed, I'm not going to feel good about being who I am. It is something I can't do anything about. How do you deal with the fundamental principle issues? How do you deal with

Le sénateur Watt : Permettez-moi d'aborder l'aspect de la gestion du gibier, parce qu'il existe un traité qui prévoit la cogestion. Quand on prend connaissance du concept de la cogestion sans savoir exactement le problème qui y est associé, on serait porté à conclure que c'est la façon de procéder.

M. Tester : Non, pas pour ma part. Bien des problèmes naissent de la cogestion.

Le sénateur Watt : Elle crée beaucoup de problèmes.

M. Tester : N'en doutez pas.

Le sénateur Watt : Quant à la gestion de la faune, par exemple, il existe une cogestion avec des groupes de gestion de la faune du gouvernement du Québec. Elle prend la forme d'un comité de coordination, mais dont la fonction se limite à formuler des recommandations. Lorsqu'il adresse des recommandations au ministre, celles-ci ne se rendent pas jusqu'au ministre, mais seulement au sous-ministre. C'est au niveau du sous-ministre que les décisions sont arrêtées. À cet égard, nous avons, il n'y a pas très longtemps, environ 3 millions de caribous dans la région. Combien en reste-t-il aujourd'hui? Le gouvernement n'écoute pas. Voilà un exemple qui illustre parfaitement que la cogestion ne fonctionnera jamais.

Par quoi la remplacer? Vous parlez de trouver une solution permettant de cibler le problème. Ça pourrait être une solution.

M. Tester : Il est nécessaire d'habiliter les gens.

Le sénateur Watt : Permettez-moi de terminer. Je veux juste que vous sachiez où je me situe dans cette problématique.

M. Tester : Oui, je le sais.

Le sénateur Watt : Tant que le gouvernement du Québec, à titre d'exemple, cherchera à exercer la responsabilité des aspects fauniques et qu'il aura le pouvoir légal de le faire parce qu'il a été habilité alors que les Inuits ne l'ont pas été, tant que le système ne sera pas équilibré, le problème persistera.

M. Tester : Je suis bien d'accord.

Le sénateur Watt : J'éprouve un malaise à l'idée de se concentrer seulement sur le programme, mais sans vraiment s'attarder au principe, à ce qui aujourd'hui nous fait vivre côte à côte, la société inuite et l'autre société. À mes yeux, c'est très important.

Pour ce qui est du titre ancestral, nos intérêts à l'égard de nos terres ne nous sont même pas reconnus. Comment envisager l'habilitation, sachant qu'elle n'est pas reconnue en principe? Voilà l'exemple parfait.

Par-dessus tout, les règlements de revendications territoriales, les traités modernes, comportent tous des dispositions d'extinction du titre ancestral, c'est-à-dire de cession et de libération. Tant que ces dispositions ne seront pas supprimées, je ne serai pas heureux de ce que je suis. Je n'y peux rien.

that? That's the question that I have, and I have not received the answer.

Mr. Tester: Dealing with extinguishment is really difficult because you have treaties, and you are right, there are extinguishment clauses in them. I made myself unpopular with some Inuit leaders when the Nunavut agreement in the early 1990s was being negotiated. The extinguishment clause, which, of course, has been in every treaty, is something I personally have a lot of difficulty with; I thought it was a bad deal.

I thought section 25 was a bad deal too because it set Inuit up for conflict of interest, which is now causing them a lot of pain. On the one hand, you create an organization that is supposed to protect Inuit rights. At the same time, you give that organization access to royalty payments from any resource development that takes place on their land. What do you think happens? Inuit rights means the right to hunt, the right to pursue certain activities that are part of Inuit culture, but when that conflicts with getting royalty payments from resource development, which way do things go? You are dealing with a conflict of interest thanks to that clause, for example.

So there are lots of problems with treaties. They don't solve, as you have correctly said; they create new problems.

Senator Watt: What is the alternative solution?

Mr. Tester: Well, the alternative —

Senator Watt: Not accepting the compensation or royalties? What do you get in return?

Mr. Tester: The way in which things are set up, the way in which things are organized, can do something toward solving some of these problems. You are right about co-management. I gave the example, which could apply to co-management as well, of handling research money. There is nothing to stop the Canadian government from empowering Inuit, for example, by creating a research regime where Inuit are in the driver's seat and where their priorities for research dictate what it is that does and doesn't get funded. The same thing with co-management.

Senator Watt: I don't think we have any disagreement on that. You're talking about programs. Those are not the fundamental principle of rights that are supposed to be recognized and operate from there.

Mr. Tester: Well, if power in co-management boards doesn't lie with the people whose resources the co-management is dealing with, if they don't have ultimate authority, if the power is unequal, co-management is more of a charade than anything else.

Comment traiter des questions qui procèdent d'un principe fondamental? Comment composer avec cela? Voilà la question que j'ai et à laquelle je n'ai pas encore reçu de réponse.

M. Tester : La question de l'extinction du titre est réellement difficile à cause des traités, qui, vous avez raison, prévoient l'extinction. Je me suis rendu impopulaire auprès de certains dirigeants inuits lorsque l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut était en négociation, au début des années 1990. La disposition d'extinction qui, il va sans dire, figure dans tous les traités est quelque chose qui, personnellement, me dérange beaucoup; je pensais que c'était une mauvaise affaire.

Je pensais aussi que l'article 25 était une mauvaise affaire parce qu'il mettait les Inuits dans une situation de conflit d'intérêts, qui est maintenant cause de beaucoup de déboires. D'une part, on a créé un organisme qui est censé protéger les droits des Inuits. D'autre part, on a donné à cet organisme accès à des paiements de redevance provenant de l'exploitation des ressources sur leur territoire. Que se passe-t-il, pensez-vous? Les droits des Inuits comprennent le droit de chasser, le droit d'exercer certaines activités faisant partie de la culture inuite. Que se passe-t-il lorsque ces droits entrent en conflit avec l'exploitation des ressources qui sont la source des paiements de redevance? Dans quel sens ira la décision? Nous avons ainsi une situation conflictuelle qui est née à la faveur de cet article, entre autres.

Les traités entraînent donc bien des problèmes. Ils ne règlent pas les problèmes, comme vous l'avez fait remarquer à juste titre; ils en créent de nouveaux.

Le sénateur Watt : Quelle est la solution de rechange?

M. Tester : Eh bien! la solution...

Le sénateur Watt : Ne pas accepter de compensation ou de redevances? Qu'obtiendra-t-on en contrepartie?

M. Tester : La façon dont les choses se présentent, la façon dont elles sont structurées, peut aider à résoudre certains de ces problèmes. Vous avez raison au sujet de la cogestion. J'ai cité l'exemple de l'affectation des fonds consacrés à la recherche, mais cela vaut autant pour la cogestion. Il n'y a rien qui empêche le gouvernement canadien d'habiliter, par exemple, les Inuits à mettre sur pied un régime de recherche dans lequel ils auraient le dernier mot et décideraient, en fonction de leurs priorités de recherche, à quels travaux de recherche il convient ou non d'accorder un financement. C'est tout aussi vrai de la cogestion.

Le sénateur Watt : Je ne crois pas qu'il y ait de désaccord entre nous sur ce point. Vous parlez de programmes. Il ne s'agit pas du principe fondamental des droits qui sont censés être reconnus et s'appliquer à partir de là.

M. Tester : Eh bien! si, dans les conseils de cogestion, le pouvoir n'appartient pas aux gens dont les ressources sont visées par la cogestion, si ces gens ne détiennent pas l'autorité ultime, s'il y a une inégalité du pouvoir, la cogestion est alors essentiellement illusoire.

I have studied co-management boards in the Yukon, for example, and that's what I see happening. They look good on paper, but the problem is the way in which power is invested and the way in which the co-management boards are structured, there is no doubt about who is really running the show.

Senator Watt: That's for sure.

Mr. Tester: That has to be addressed. It's not really co-management.

Senator Watt: Co-management is just playing with words. You know that as well as I do.

Mr. Tester: I agree.

Senator McPhedran: Thank you, Professor Tester, for the presentation, but also the way in which you're answering our questions and moving a lot of the thinking along.

I want to go back to what I think I heard as a reference to how jurisprudence has really been the only way we have been able to get some understanding of the constitutional rights or lack thereof.

My question is building on Senator Watt's point about land claims and extinguishment. I'll condense it. I had a tiered question. Has the jurisprudence brought us to a point where there is a sufficient platform to move with policy development and program funding? If not, what more do we need and from what decision-making source?

Mr. Tester: It depends on what we're talking about. But in general, I would say that with respect to Aboriginal rights in general, it's rather obvious the direction in which the courts are moving. I feel good about the direction in which the courts are moving. I regret the fact that the amount of money, time, energy and effort that is involved in going this route is disturbing.

As I have said, there are serious problems created by treaties, some of the wording, some of the clauses. I have already mentioned section 25 of the Nunavut agreement, but there are other examples to be found elsewhere. There are problems with treaties.

I do think that going back and dealing with these, these are big issues. This is the stuff that takes time. We have tried in some cases, and the results have been less satisfactory than the court decisions made around questions that arise out of these agreements.

In terms of programming, and policy, there is lots to be done. I have tried to illustrate that by using some examples. We can do an awful lot more in terms of programs and policies that make sense. I have to believe that what we need is not necessarily more government; what we need is intelligent government. We need to do things in a way that allows innovation, creativity, and what some people would call dissident knowledge to be heard and to

J'ai étudié le fonctionnement de conseils de cogestion au Yukon notamment, et c'est ce que j'ai constaté. Ces conseils font belle impression sur papier, mais le problème réside dans la façon dont le pouvoir est délégué et dans la façon dont les conseils de cogestion sont structurés. On ne peut douter de qui est réellement en charge.

Le sénateur Watt : Aucun doute là-dessus.

M. Tester : Cette situation mérite examen. Il ne s'agit pas vraiment de cogestion.

Le sénateur Watt : Parler de cogestion, c'est jouer sur les mots. Vous le savez aussi bien que moi.

M. Tester : Je suis d'accord.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie de votre exposé, professeur Tester, et aussi de la façon dont vous répondez à nos questions et dont vous faites avancer le débat.

Je veux revenir sur ce qui m'a paru être une constatation du fait que les décisions judiciaires ont vraiment été la seule façon par laquelle nous avons pu acquérir quelque compréhension de l'existence ou de l'absence des droits constitutionnels.

Ma question fait suite au point soulevé par le sénateur Watt au sujet des revendications territoriales et l'extinction du titre ancestral. Je condenserai. J'avais une question à plusieurs niveaux. La jurisprudence nous a-t-elle amenée à un point où nous disposons désormais d'une assise suffisante pour entreprendre l'élaboration de politiques et le financement de programmes? Si non, que nous faudrait-il de plus et quelle serait la source décisionnelle?

M. Tester : Cela dépend de ce dont vous parlez. Mais je dirais, en général, que l'orientation prise par les tribunaux en matière de droits des Autochtones est plutôt évidente. J'en suis heureux, mais je regrette qu'il ait fallu consacrer tant d'argent, de temps, d'énergie et d'efforts pour en arriver là.

Comme je l'ai déjà dit, les traités ont engendré de sérieux problèmes, certains à cause de leur libellé, d'autres à cause de leurs dispositions. J'ai déjà mentionné l'article 25 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, mais on pourrait trouver d'autres exemples. Les traités posent des problèmes.

Je pense qu'il faut faire un retour en arrière et les régler. Il s'agit de grands enjeux, de ceux qui exigent du temps. Dans certains cas, nous avons tenté de le faire, mais les résultats ont été moins satisfaisants que les décisions judiciaires rendues dans les différends découlant des accords.

Pour ce qui est des programmes et des politiques, il reste beaucoup à faire. J'ai tenté de le montrer au moyen de quelques exemples. Nous pouvons faire beaucoup plus pour établir des programmes et des politiques réellement sensés. J'en suis amené à croire que ce qu'il nous faut ce n'est pas nécessairement une action gouvernementale plus grande, mais une action gouvernementale intelligente. Nous devons faire les choses de manière à permettre à

play a role in the design of programs and the making of policy.

There are lots of people that are not heard and that are on the outside. They need to be brought into the inside. That includes young people. It includes elders. It includes other people who aren't commonly listened to because they are not the president of this or that. They are not the director of this or that. They are not a senior bureaucrat. They are not whatever. There are some pretty extraordinary ordinary people out there who need to be heard.

Senator McPhedran: I'm being allowed a supplementary here, if I may. I had asked previously about the decision-making source. Let me push that a little bit.

Are you seeing programs and policies consistent with what you have just outlined coming out of INAC? Are there other sources? Do we have hope here for the movement on the policy and program side as well as what we have seen with jurisprudence?

Mr. Tester: Well, in the case of the Nunavut government, of course, about 47 per cent of the employees of the Nunavut government are Inuit. The rest are non-Inuit. If you look at the senior levels of management and people who really, by virtue of their education and power, pull the strings and control decision-making, there is no doubt about it; it's still in the hands of people who have been hired from the South.

I have a lot of faith in, for example, something like Nunavut Sivuniksavut here in Ottawa. I have a lot of faith in a future generation of young Inuit. And if I wanted to change things, I would be putting a lot of resources into the post-secondary education of Inuit young people in organizations like that, because I think it's really important that a new generation of young people that have become sensitive to and have had the kind of educational opportunity that I have talked about end up pulling the strings when it comes to occupying key positions in the Nunavut government and having real power to make decisions, to formulate policy and design programs.

The future for Aboriginal people in this country is with Aboriginal young people. If you're going to put money, resources, time, effort, energy and creativity anywhere, put it into young people. They are almost 50 per cent of the Aboriginal population, and they are the future of Aboriginal peoples in this country. What they have in mind and the opportunities they have, the self-esteem they have or don't have, et cetera, is going to determine very much what the future for Aboriginal people in this country, including Inuit, looks like. That's where to put your time, energy and effort in terms of programming, policy and resources.

The Chair: Thank you. On behalf of all members of the committee, I would like to thank you, Professor Tester, for your testimony this evening. You have given us a very good overview of Inuit history. You have certainly emphasized the importance of

l'innovation, à la créativité et à ce que d'aucuns appelleraient la connaissance dissidente de s'exprimer et de jouer un rôle dans la conception des programmes et l'élaboration des politiques.

Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas entendus et qui demeurent en dehors du jeu. Il faut les amener dans le jeu. Ce sont des jeunes, des aînés, d'autres gens qu'on n'a pas l'habitude d'écouter parce qu'ils ne sont pas président ou directeur de ceci ou de cela, ni fonctionnaire haut gradé. Ils n'ont guère de poids. Il y a là des personnes ordinaires plutôt extraordinaires qu'il importe d'écouter.

La sénatrice McPhedran : Une question supplémentaire m'est accordée, et j'en profite donc pour revenir sur la source décisionnelle que j'avais mentionnée plus tôt et d'approfondir ma question quelque peu.

Constatez-vous que des programmes et politiques conformes à ce que vous venez de décrire sont élaborés par AANC? Y a-t-il d'autres sources? Pouvons-nous espérer, du côté des politiques et des programmes, une évolution analogue à celle imposée par la voie judiciaire?

M. Tester : Eh bien! dans le cas du gouvernement du Nunavut, bien entendu, à peu près 47 p. 100 des fonctionnaires sont des Inuits. Mais si vous vous arrêtez aux niveaux supérieurs de gestion et aux gens qui, du fait de leurs études et de l'autorité dont ils jouissent, tirent les ficelles et contrôlent le processus décisionnel, vous n'aurez aucun doute à ce sujet. Le pouvoir est toujours aux mains de gens recrutés dans le Sud du pays.

Des initiatives comme, par exemple, Nunavut Sivuniksavut ici à Ottawa m'inspirent une grande confiance. J'ai aussi beaucoup confiance à la future génération de jeunes Inuits. Et si je cherchais à changer les choses, je consacrerai beaucoup de ressources à l'éducation postsecondaire des jeunes Inuits au sein d'organismes comme celui-là parce que je pense qu'il est vraiment important qu'une nouvelle génération de jeunes, conscients et ayant bénéficié des possibilités éducatives comme celles dont j'ai parlé, en viendront à occuper des postes clés dans le gouvernement du Nunavut et à exercer un pouvoir réel quant aux décisions à prendre, aux politiques à formuler et aux programmes à concevoir.

L'avenir des peuples autochtones de ce pays réside dans les jeunes. Pour peu que vous prévoyiez consacrer argent, ressources, temps, efforts, énergie et créativité, c'est chez les jeunes qu'il faut le faire. Ils comptent pour presque 50 p. 100 de la population autochtone et représentent l'avenir des peuples autochtones de ce pays. Ce qu'ils ont comme idées, les possibilités qui leur sont offertes, l'estime de soi qu'ils ont ou n'ont pas, et ainsi de suite, déterminera dans une large mesure ce que sera l'avenir des peuples autochtones de ce pays, y compris des Inuits. Pour ce qui est des programmes, des politiques et des ressources, c'est là qu'il faut investir votre temps, vos énergies et vos efforts.

La présidente : Merci. Je tiens à vous remercier, professeur Tester, au nom des membres du comité, de votre témoignage. Vous nous avez fait un très bon survol de l'histoire des Inuits. Vous avez souligné l'importance des jeunes Autochtones et des

Aboriginal youth and the changes they will bring. In my mind too, it's the number of youth; as you have pointed out, they represent 50 per cent of the population, so they will have the numbers, the talent and the education to put forward a changed agenda.

I would just like to brag about this committee in that probably three or four years ago, we already started inviting Aboriginal youth/elders to come present to us in addition to the leaders of the AFN, such as the National Chief. We actually invited the youth leaders here, and other youth representatives have also appeared before us one or two times, so we have tapped into that and we recognize that this is the wave of the future.

Having said that, I once again would like to thank you on behalf of the committee for your insights this evening. The meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

changements qu'ils susciteront. À mes yeux également, c'est leur nombre qui parle; comme vous l'avez fait remarquer, ils représentent 50 p. 100 de la population, si bien qu'ils auront pour eux le nombre, le talent et l'éducation leur permettant de proposer de changer le cours des choses.

J'aimerais louer le comité pour avoir pris, il y a peut-être trois ou quatre ans, l'initiative d'inviter, outre des dirigeants de l'APN, tels que le chef national, des jeunes et des aînés autochtones à témoigner devant lui. En effet, nous avons invité des jeunes dirigeants à comparaître ici, et d'autres représentants de jeunes ont aussi, à quelques reprises, pris la parole devant nous. Nous avons ainsi pu nous inspirer de leur témoignage et nous sommes bien conscients qu'ils représentent l'avenir.

Cela étant dit, je vous remercie de nouveau au nom du comité pour les observations que vous nous avez communiquées ce soir. La séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 28, 2017

As an individual:

James Igloliorte, Retired Judge of the Provincial Court of Newfoundland.

Wednesday, March 1, 2017

As an individual:

Frank Tester, Professor Emeritus, University of British Columbia.

TÉMOINS

Le mardi 28 février 2017

À titre personnel :

James Igloliorte, juge à la retraite de la Cour provinciale de Terre-Neuve.

Le mercredi 1^{er} mars 2017

À titre personnel :

Frank Tester, professeur émérite, Université de la Colombie-Britannique.